

ETIENNE Guillaume

Master Sciences de l'homme et de la société

Mention Villes et Territoires

Spécialité Sociologie et Anthropologie

Immigrations et patrimonialisation dans la cité ouvrière de Rosières (département du Cher)

Sous la direction de Hélène Bertheleu

Université François Rabelais, Tours

Année 2008-2009

Remerciements

C'est parce que les enquêtés et les gens qui m'ont aidé de quelque manière que ce soit dans l'élaboration de ce travail sont à remercier vivement que je m'empresse de le faire avant d'entrer dans le vif du sujet.

Les personnes rencontrées lors de mon enquête ont toutes été sympathiques et m'ont à chaque fois reçu avec attention. Je pense notamment aux propositions de toasts au saumon, de vodka ou de porto (que j'ai du poliment décliner...) mais surtout aux recherches de documents personnels qu'elles ont effectué et au temps qu'elles m'ont consacré. C'est pour cela que malgré l'anonymat qui leur est réservé, je tiens à leur exprimer ici ma reconnaissance.

Les enseignants à qui j'ai demandé conseil, mais aussi l'association ODRIS m'ont été d'une grande aide, que ce soit dans leurs appuis toujours constructifs ou dans les échanges que l'on a pu avoir.

Pour leur patience, je remercie enfin ma famille et mes ami(e)s : mes parents, Savine, Olivier&Angélique, meu sobrinho, Stef&Marianne, Patricia et toute l'équipe des *Skatches Bao* qui comprennent et supportent mes absences prolongées.

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	6
2. PROBLÉMATIQUE	9
2.1. La mémoire entre espace, temps et langage	9
2.1.1. Articulation individu-collectif	10
2.1.2. Un processus temporel	11
2.2. Le patrimoine peut-il être évocateur des mémoires immigrées ?	13
2.2.1. Se singulariser à travers un patrimoine local	16
2.2.2. La dimension privée du patrimoine	19
2.2.3. Le patrimoine territorialisé.....	21
2.3. Distinguer l'Histoire de la mémoire	23
2.4. Des milieux de mémoire aux lieux de mémoire	25
2.5. Description du plan	28
3. METHODOLOGIE	29
3.1. Le recueil des données bibliographiques	29
3.2. Une méthodologie qualitative	30
3.3. Les entretiens	32
4. LES ÉLÉMENTS SOCIO-HISTORIQUES DU DÉVELOPPEMENT DE ROSIÈRES.....	38
4.1. L'avènement du paternalisme, de la Révolution Industrielle à nos jours	38
4.1.1. Contexte historique du développement industriel dans le Cher.....	38
4.1.2. Le paternalisme à Rosières : des œuvres pas tout à fait désintéressées	40
4.1.3. Les années d'après Guerre dans le département	44
4.1.4. Le département du Cher aujourd'hui	45
4.1.5. Lunery et ses quartiers	47
4.2. Les figures de la « Grande époque »	51
4.2.1. Les directeurs et administrateurs de l'usine	51
4.2.2. La figure de l'ouvrier-fondeur polonais.....	52
4.3. Les éléments témoins	54
4.3.1. Les éléments immatériels.....	55
4.3.2. Les éléments matériels	59
5. ANALYSE DES PROCESSUS DE PATRIMONIALISATION.....	61
5.1. Le musée de la fonderie ou comment rester vigilant face à l'oubli	61

5.1.1.	Un musée pour faire face à l'urgence	62
5.1.2.	Sélectionner le passé, l'ambivalence des musées	64
5.1.3.	Exposer les objets anciens.....	66
5.1.4.	Un décalage temporel : le musée ouvre en 2000, la fonderie ferme en 2006	67
5.1.5.	Les objectifs du musée de la fonderie	68
5.1.6.	Le patrimoine comme rapport social	70
5.2.	La patrimonialisation par le conflit	71
5.2.1.	La construction de l'église Saint-Albert	71
5.2.2.	La fermeture de l'église, le déclenchement des protestations.....	73
5.2.3.	Un lieu de culte et/ou un symbole du paternalisme	75
5.2.4.	Réactiver une vie sociale locale	76
5.3.	Le Petit Fondateur : fabriquer une généalogie entre eux et nous	79
5.3.1.	Présentation du projet.....	80
5.3.2.	Organisation des numéros, une succession logique	81
5.3.3.	Enseigner l'histoire des immigrations à l'école.....	84
5.4.	Le patrimoine comme une ressource territoriale projective : le Cercle Saint-Albert	87
5.4.1.	Présentation et contexte de la vente	88
5.4.2.	Les instigateurs du projet	92
5.4.3.	Le processus de réhabilitation.....	93
5.4.4.	Des représentations diverses de la cité paroissiale.....	94
5.5.	Conclusion	97
6.	LA CONSTRUCTION D'UNE CONSCIENCE DE GROUPE. D'HIER À AUJOURD'HUI	99
6.1.	Territorialisation et processus de différenciation spatiale	101
6.2.	La recherche d'autochtonie	103
6.2.1.	Migrants autochtones Vs migrants allochtones.....	103
6.2.2.	Les « Anciens » et les autres	106
6.3.	Conclusion	108
7.	CONCLUSION	110
7.1.	Les temporalités de la constitution du groupe	110
7.2.	Les temporalités de la construction patrimoniale	111
7.3.	Fabriquer du sens	112
7.4.	De nouvelles pistes de recherches	113

Annexes	115
Bibliographie.....	125

Table des illustrations

Cliché 1 : Diverses cartes ayant appartenu à des Polonais.....	54
Cliché 2 : Mannequin d'ouvrier fondeur. Second plan : reproduction de cubilot.....	61
Cliché 3 : Plaque posée à l'église, hommage au couple Albert et Marie Dumez	72
Cliché 4 : Vierge dite « noire » de Czestochowa. Eglise de Rosières.....	72
Cliché 5 : Vitraux de l'église de Rosières..	73
Cliché 6 : La croix tombée du clocher	77
Cliché 7 : Église Saint-Albert.....	76
Cliché 8 : Panneau à l'entrée de l'écolieu.	93

Table des graphiques

Graphique 1 : Nombre de résidences principales selon l'époque d'achèvement.	20
Graphique 2 : Population de Lunery de 1968 à 2007.....	48
Graphique 3 : Rapport naissances/décès de Lunery de 1962 à 1999..	48
Graphique 4 : Catégories socio-professionnelles des actifs à Lunery.....	49
Graphique 5 : Activité économique des actifs à Lunery..	50

1. INTRODUCTION

Les travaux français sur le thème de l'immigration sont assez récents dans les sciences sociales. Pour reprendre l'expression de Dominique Schnapper¹, la France a longtemps été « un pays d'immigration qui s'ignore », c'est-à-dire que tout se passait comme si l'immigration ne faisait pas partie de l'histoire nationale. Si bien que sur le thème, les travaux américains traitant de l'immigration française étaient plus nombreux que ceux produits par des français. C'est à partir des années 1980 que les chercheurs français, et notamment les historiens, ont commencé à publier sur les migrations.

Les recherches plus récentes tentent de comprendre le passage de cette absence de prise en compte (dans les anciens travaux de recherche, dans l'éducation, dans les discours politiques etc.), à une visibilité des immigrations dans l'espace public. Le thème de l'immigration est devenu un champ de recherche à part entière qu'il est possible d'aborder de différentes manières : le parcours migratoire en lui-même, la transmission d'une culture d'appartenance ou de référence, les migrations par époque, par motif, par pays de départ, par lieu ou région d'arrivée et par les relations établies avec la société d'accueil.

Ainsi, lorsqu'elles sont territorialisées, ces recherches sur les immigrations en France se fondent généralement sur les grandes régions d'accueil, alors que peu d'études sont réalisées sur les autres comme par exemple les régions non frontalières, celles qui n'ont pas de particularités statistiques, qui n'ont pas ou peu fait « parler d'elles » au-delà du cadre régional.

C'est le cas de la région Centre qui n'est généralement pas citée en exemple lorsque l'on aborde les différentes migrations vers la France : elle ne constitue ni une exception statistique, ni historique ou industrielle.

La région Centre a cependant connu les mêmes immigrations que le reste de la France. Dès le dix-neuvième siècle avec la Révolution Industrielle, diverses populations viennent s'y installer. Puis dans l'entre-deux guerres, l'industrie fait appel à de nombreux travailleurs étrangers (les Polonais marqueront cette période par leur forte présence), et s'organisent de véritables réseaux, des agences embauchant directement depuis l'étranger des travailleurs pour la France. A partir de 1924, la Société Générale d'Immigration permet ainsi aux entreprises de recruter de manière systématique la main d'œuvre étrangère et aux travailleurs de postuler pour une entreprise depuis leur pays.

¹ Dominique Schnapper, *La France de l'intégration*, Gallimard, 1991, Paris.

Dans les entreprises ou dans l'agriculture, les travaux les plus pénibles sont réservés à ces travailleurs immigrés, qui bien souvent sont les seuls à vouloir effectuer ces tâches, et ce pour plusieurs raisons. Leur situation d'immigré ne leur donne pas un grand degré de liberté, de plus pour ceux qui ont passé les frontières clandestinement, il faut absolument trouver un emploi rapidement. Ainsi, les activités syndicales ou politiques ne sont pas tolérées à l'intérieur de l'entreprise, auquel cas le renvoi est immédiat. C'est le cas dans l'entreprise Rosières dans le Cher, à laquelle nous allons nous intéresser.

La situation de ces migrants est donc particulière, puisqu'ils fournissent une main d'œuvre malléable, et surtout particulièrement contrôlable. La peur du chômage, de la perte du logement (fourni par l'entreprise), qui sous-entendait alors le retour au pays, permettent dès leur arrivée la mise en place d'une autocontrainte efficace.

La présence d'étrangers en région Centre augmente nettement à partir des années 1920 : entre 1911 et 1921, elle augmente de 168%, puis entre 1921 et 1931 de 187%¹. Ce phénomène migratoire lié à l'activité industrielle grandissante peut être observé dans le département du Cher et notamment dans la cité ouvrière de Rosières. Ce village du Cher dont l'activité principale était (et est toujours) représentée par l'usine métallurgique de Rosières a connu de grandes périodes d'immigration. L'embauche était alors facile dans la fonderie, si bien que le nombre d'habitants de la ville dépendait étroitement du nombre de travailleurs de l'entreprise. Ainsi, en 1931, 75% des habitants de Rosières sont embauchés par l'entreprise. Le phénomène migratoire est ici remarquable puisque sur 2074 habitants de Rosières, 1181 sont étrangers². Cependant, l'exemple pris ici constitue la période où la population étrangère fut maximale. A partir des années 1930, et bien que la population étrangère continue d'augmenter dans la Région Centre, l'embauche d'étrangers par l'entreprise ira décroissante.

Les différentes migrations font aujourd'hui l'objet d'une visibilité relative au moins dans les discours portés à la fois par des acteurs locaux et *par le haut*, c'est-à-dire dans une dimension nationale, avec par exemple l'ouverture de la Cité Nationale de l'Immigration en 2007, qui illustre l'intérêt croissant porté à ces questions mémorielles.

¹ En 1911, la population étrangère en région Centre est de 3949 effectifs, en 1921, elle est de 10600 pour passer à 30418 en 1931. D'après Sylvie Aprile, Pierre Billion, Hélène Bertheleu, *Histoire et mémoire des immigrations en Région Centre, Tome 2 : Etat des sources et instruments de recherche*, mai 2008. Graphique p. 5.

² D'après Philippe Rygiel, « La formation de la colonie polonaise de Rosières, 1922-1929 », In *Cahiers d'histoire et d'archéologie du Berry*, numéro 139, mars 1997, pp. 40-51.

Ce sont les mémoires immigrées et les manières dont elles sont présentées aujourd'hui qui nous intéressent. La question de départ à ce travail est donc celle-ci : pourquoi et comment fait-on l'histoire et la mémoire des immigrations aujourd'hui ?

Une série de questions se pose donc d'emblée pour pouvoir y répondre :

- Dans quelles circonstances historiques et sociales se développent ces demandes ou propositions d'actions mémorielles ?
- Quels acteurs en sont à l'origine ?
- Quels sont les moyens mis en œuvre et la forme d'action choisie pour présenter ces mémoires ?
- Quels sont les buts escomptés, et quels sont les effets de cette publicisation ?
- Certaines migrations sont-elles plus représentées dans ces actions mémorielles ?
- Dans quels objets (idéels ou matériels) s'incarnent ces mémoires ?

2. PROBLÉMATIQUE

Notre objet de recherche se situe donc à l'articulation de divers thèmes que les sociologues ont étudiés depuis longtemps comme la mémoire et d'autres champs plus récents comme celui de l'immigration. Afin de préciser notre approche, nous allons partir du concept de mémoire tel qu'il a été traité en sciences sociales. Ceci nous amènera dans un second temps à envisager le patrimoine comme résultant d'un processus certes différent mais lié à celui de la mémoire. Les processus de patrimonialisation seront ainsi envisagés dans ce cadre comme un indice permettant de saisir comment un groupe se construit, les aspects que font valoir ce groupe, la manière dont il se compose et se recompose. Qui inclut-il et qui exclut-il, quelles circonstances favorisent la reconnaissance d'une mémoire collective en tant que patrimoine ?

C'est à partir de ces questionnements que notre problématique s'attachera à comprendre le sens de la patrimonialisation à Rosières, et la manière dont les descendants de migrants se l'approprient et/ou le construisent.

2.1. La mémoire entre espace, temps et langage

La mémoire est un thème de recherche qui a été traité par beaucoup de disciplines scientifiques. Les sciences dites « dures » se sont demandées quelles fonctions biologiques en étaient à l'origine et comment elle fonctionnait. Mais la dimension subjective de la mémoire est apparue sous-jacente à tous les travaux. Dès le XVII^e siècle, Isaac Newton note dans ses *Principia* que les notions de temps, d'espace et de lieu, c'est-à-dire les trois notions fondamentales de la mémoire pour Maurice Halbwachs, comportent à la fois un aspect absolu et relatif : « il faut distinguer le temps, l'espace, le lieu et le mouvement, en absolus & relatifs, vrais & apparents, mathématiques & vulgaires »¹. La mémoire étant directement liée au temps et à sa perception, elle possède donc elle aussi un caractère social, collectif et relatif. Selon Maurice Halbwachs, la mémoire prend forme à travers trois dimensions : un espace, un temps et un langage. Ces trois notions sont éminemment sociales et il ne faut donc pas les envisager comme substantielles mais plutôt comme des constructions. Elles peuvent être abordées de

¹ Isaac Newton, *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, Tome I, 1990, Gallica, Bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, p. 8.

deux manières : tout d'abord la mémoire en tant qu'objet collectif et non individuel, ensuite et en conséquence la mémoire en tant qu'objet lié à une temporalité, celle du présent.

2.1.1. Articulation individu-collectif

Halbwachs souligne l'importance des cadres sociaux dans la construction de la mémoire. Car celle-ci est non pas un retour en arrière, mais une construction du passé à partir du présent ; et dans ce travail de construction, les cadres sociaux jouent un rôle fondamental. Selon l'auteur, la mémoire n'existe pour l'individu que par la présence du groupe auquel il se réfère. Ainsi, quelqu'un qui vivrait isolé de son groupe d'appartenance n'aurait aucune mémoire à son égard. Cependant, le sujet n'est jamais saisi d'une seule mémoire collective, car il est confronté à plusieurs groupes sociaux : chaque groupe possédant une mémoire spécifique, et chaque individu appartenant simultanément à plusieurs groupes, il en résulte que toute personne est saisie d'une pluralité de mémoires. Les migrants sont particulièrement concernés par cette multiplication des groupes d'appartenance. On parle parfois de double appartenance, être à la fois d'ici et de là-bas, mais c'est sans doute réducteur des ancrages que chaque migrant est amené à construire au fil de ses diverses expériences.

Maurice Halbwachs souligne que la mémoire dans la plupart des cas, la mémoire se cristallise lorsqu'elle est sollicitée en réponse à une question. C'est-à-dire que l'on ne se remémore pas son passé spontanément, mais que l'on y est invité par un tiers. Cela peut-être une personne, lors d'une conversation, mais aussi un contexte, une situation particulière. Ce point est important : cela nous amène à nous demander si les actions de mémoires de l'immigration ont besoin d'être contextualisées afin de rechercher quel est ce *tiers* qui provoque une demande : personne physique, groupe, situation, institution...

Si ce travail de mémoire est fortement influencé par des cadres sociaux, cela signifie que la mémoire n'est jamais exhaustive, objective au sens d'un objet qui serait figé, et qu'elle constitue un point de vue subjectif sur un événement passé. Les cadres agissent donc à la fois sur la période passée, et sur la période de construction de la mémoire, c'est-à-dire le présent. Eugène Minkowski soulignera ce point dès 1933 en notant que « si le souvenir est l'unique façon de nous mettre en rapport avec le passé, il paraît tout aussi justifié d'affirmer que le

souvenir *produit* le passé que de dire qu'il le *reproduit* »¹. Si le souvenir reproduit le passé, il est donc éminemment ancré dans un temps spécifique, celui du présent.

2.1.2. Un processus temporel

Puisque la mémoire prend forme dans un temps spécifique et met en jeu présent et passé, aborder des groupes sociaux en termes de mémoire nécessite une approche nuancée quant à ces temps qui peuvent eux-aussi être déconstruits. Pour Halbwachs, si les mémoires sont multiples, c'est parce que les temps des différents groupes sociaux le sont également. Le temps peut donc lui aussi être vécu de différentes façons par les groupes, et des indices comme les expressions « à l'époque » ou encore « dans le temps » nous en disent moins sur la chronologie des événements que sur les représentations qu'en ont les acteurs. C'est-à-dire qu'un événement remémoré pourra être relégué dans un passé lointain ou encore être rendu présent indépendamment de la date à laquelle il s'est déroulé. C'est la signification donnée à cet événement au moment de la remémoration qui lui confère un tel caractère, et non l'inverse.

Selon l'anthropologue Joël Candau « la mémoire est évidemment liée au temps, comme elle l'est à l'espace, ce que met en évidence l'expression "aussi loin que je m'en souviens" »². Certains chercheurs estiment d'ailleurs qu'il est préférable de parler d'espace-temps plutôt que de temps ou d'espace indépendamment. Pour Anthony Giddens, « un mouvement dans l'espace est aussi un mouvement dans le temps »³ et ce fait est d'autant plus constatable pour les migrants qui ont effectué ces mouvements.

Il semble que la distinction entre temps collectif et temps social⁴ apparaisse ici importante. Le temps collectif est le temps représenté par chaque groupe, donc différent selon chaque groupe. Cette représentation du temps collectif se base sur des bornes spécifiques construites par le groupe et propres à lui-même. Cette notion de temps collectif peut être rapprochée de celle de temps formel forgée par Edward T. Hall⁵, et qui représente le temps vécu par le groupe et propre à celui-ci. Contrairement au temps collectif, le temps social

¹ Eugène Minkowski, *Le temps vécu*, Quadrige, Presses Universitaires de France, 1998, Paris, p. 141 (1^{ère} édition : 1933, d'Artey).

² Joël Candau, *Anthropologie de la mémoire*, Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, 1996, Paris.

³ Anthony Giddens, *La constitution de la société*, Presses Universitaires de France, 1987, Paris, p. 165.

⁴ Marie Jaisson, « Temps et espace chez Maurice Halbwachs (1925-1945) », In *Revue d'histoire des sciences humaines*, 1999, n°1, pp. 163-178.

⁵ E.T. Hall, *Le langage silencieux*, éditions du Seuil, collection Point, 1984, Paris.

correspond lui au temps extérieur au groupe. Ici le temps est duel : c'est à la fois une donnée flexible par les groupes sociaux, et une donnée objectivée, celle du temps historique. Là-encore, nous pouvons rapprocher la notion de temps social à un second point de la typologie de Hall, qui propose le terme de temps technique pour désigner le temps des experts, c'est-à-dire le temps perçu par l'extérieur du groupe. Mentionnons enfin un troisième temps chez Hall qu'est le temps informel. Le temps informel est empirique, il est circonstanciel et fait donc référence à une situation spéciale, à la fois précise dans le temps (car elle ne se reproduit pas) et diffuse (car le début et la fin ne sont pas déterminés par des bornes).

Cette approche proposant une pluralité des temps se retrouve chez Giddens qui va distinguer le temps réversible du temps irréversible. C'est donc en tant que cycles ou durée que cet auteur envisage les temps. Ainsi une vie humaine a une durée, elle n'est pas réversible, contrairement à la durée des institutions qui elles, se reproduisent. Cette temporalité « bornée » de l'individu est également présente dans la *Phénoménologie de la perception* de Merleau-Ponty qui y voit une dimension intrinsèque à la saisie de l'individu en tant que sujet¹. Il existe enfin une durée de vie « supra-individuelle » qui dépasse l'individu pour comprendre en elle plusieurs générations. Cette durée supra-individuelle mérite d'être questionnée dans le cas des descendants de migrants à Rosières : existe-t-il une conscience de cette durée créant ou créée par un lien intergénérationnel ?

Le temps est donc une perception qui se fonde sur des bornes qui déterminent ses rythmes. Ce sont elles qui permettent de se situer dans le temps, et ce sont les activités sociales qui rythment les temps et fixent ces bornes. Ainsi, par quelles activités le temps social des habitants de Rosières et notamment des migrants est-il rythmé aujourd'hui sachant que tous n'ont plus les mêmes activités ? La cité ouvrière paternaliste du XIX^e jusqu'à la moitié du XX^e siècle était rythmée par le temps de l'usine : l'ouvrier travaillait, se divertissait, jardinait, habitait à travers les temps imposés de l'usine. La frontière entre un temps professionnel et un temps familial par exemple était poreuse. Il est d'ailleurs intéressant de constater qu'aujourd'hui c'est pour la catégorie des cadres que cette frontière s'évanouit. La mémoire s'articulant donc autour d'un temps rythmé par les activités sociales, elle ne peut qu'avoir changé en même temps que la cité ouvrière. Le retrait de l'usine de la vie sociale de Rosières constitue en effet un changement structurel dans les représentations des habitants et

¹ Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, TEL, Gallimard, 1976, Paris.

dans les faits. L'espace constitutif des cadres sociaux de la mémoire s'en trouve lui aussi modifié dans la manière de se le représenter et donc de se l'approprier.

Enfin le troisième élément de la définition d'Halbwachs, le langage, doit être considéré ici comme un moyen d'expression ou de conception de la mémoire. Si la mémoire est liée aux temps sociaux, eux-mêmes rythmés par les activités sociales, quelles sont ces activités sociales qui disent la mémoire des migrants à Rosières ? Quels sont les instruments par lesquels s'exprime une mémoire, sur quels objets se fixe-t-elle, et dans quelles mesures les migrants s'y retrouvent ? C'est à travers le patrimoine en tant que langage que nous proposons d'analyser ces mémoires, en l'articulant au temps et à l'espace.

2.2. Le patrimoine peut-il être évocateur des mémoires immigrées ?

L'objet devenant patrimoine est parfois rendu public (est-ce là une condition au *statut* de patrimoine ?) et propose donc une vision commune du temps. La mémoire passe du temps collectif au temps social, si l'on part du principe que le patrimoine prend naissance dans la mémoire collective, ce qui n'est pas toujours le cas comme nous allons le voir. Mais comment s'opère ce changement, et sur quel(s) groupe(s), sur quel(s) temps collectif(s) en fin de compte, va reposer cette opération qu'est la publicisation de la mémoire ou sa mise en exposition ? L'espace public renvoie généralement à trois acceptions qui sont en fait trois dimensions composantes de la notion : l'espace public en tant que lieu public, en tant qu'espace social et espace politique. C'est donc à l'articulation de ces trois sphères que se forge l'espace public¹ dans lequel se donne à voir un patrimoine. Dès lors, faut-il y voir une relation asymétrique entre majoritaire et minoritaire², les premiers imposant le temps aux seconds ? Ces notions s'exprimant toujours en termes de relations (le minoritaire n'existant qu'en relation avec le majoritaire), nous ne faisons pas référence à des données numériques (le majoritaire n'étant pas forcément supérieur en nombre). En effet, si le temps du groupe rythme unanimement celui-ci, il n'a pas pour autant été construit par l'ensemble de ce groupe.

Le patrimoine peut être considéré comme une forme de mémoire particulière, ce langage autour duquel s'articule une mémoire, car il a pour but de créer une continuité entre le

¹ Laurent Viala, « Contre le déterminisme de la forme urbaine, une approche totale de la forme de la ville », *Espaces et sociétés*, 2005/3, n°122, pp. 99-114.

² Linda Pietrantonio, « Une dissymétrie sociale : rapports sociaux majoritaires/minoritaires », *In revue Bastidiana*, n°29-30, janvier-juin 2000, pp. 151-176.

passé et le présent. Il symbolise une époque, mais il construit aussi et peut-être surtout un groupe. Or, de la même manière qu'histoire et mémoire ne se confondent pas mais ont dans les faits des frontières *molles*, il faut distinguer la mémoire du patrimoine.

Le patrimoine a longtemps été le représentant de la Nation toute entière, ayant pour but de renforcer la cohésion autour d'une identité commune. Le terme fait étymologiquement référence à l'héritage du père. Il y a donc l'idée d'une transmission de biens dans le temps. Il peut s'agir de biens physiques, meubles ou immeubles, ou encore de biens symboliques, de valeurs, de pratiques ou de savoir-faire. Le patrimoine a un but consensuel et fédérateur lorsqu'il est construit *par le haut*, c'est-à-dire par l'État. Dans ce cadre, le patrimoine a un rôle politique. Au lendemain de la Révolution Française de 1789, l'objectif est de rassembler la population française, de lui fonder une identité commune, de calquer la Nation sur l'État, notamment en éliminant les particularismes régionaux (et précisément les langues régionales). Construire du patrimoine sera un instrument à cet objectif. Dans cette perspective, le Patrimoine (avec la majuscule) représente cette fonction « régaliennne » de l'état pour reprendre l'expression de Michel Rautenberg. Au regard d'une immigration longtemps ignorée en France, comment peut-on envisager la reconnaissance de cette diversité culturelle et patrimoniale sans que ce patrimoine aille à l'encontre d'une Nation une et indivisible ?

Parler de patrimoine local, voire même de patrimoines locaux, peut dès lors sembler paradoxal. De plus, cela sous-entend une hiérarchie des patrimoines entre eux, certains patrimoines faisant consensus (le « grand patrimoine » : les châteaux par exemple), d'autres non ou seraient condamnés à rester des « petits patrimoines ». Cela aboutit à des conflits visant à la promotion d'un trait culturel au rang de patrimoine, à l'entrée dans un classement, classements pouvant à leur tour être hiérarchisés entre eux.

Ne doit-on pour autant parler de patrimoine que lorsqu'il y a reconnaissance *par le haut* à travers le classement de telle pratique ou tel immeuble ? Les enjeux patrimoniaux actuels semblent effacer cette frontière entre une construction par le haut et une autre par le bas ; les acteurs locaux pouvant également être des acteurs publics et le patrimoine faire l'objet de négociations. Nous postulons ici qu'un objet peut être considéré comme tel dès lors qu'une population estime nécessaire le maintien à travers lui d'un passé révolu dans le présent au risque de sa disparition et qui constituerait une perte symbolique, esthétique, sociale : « un objet n'est plus patrimonial par nature mais parce qu'il est proposé à cette fin par des sujets

qui en conviennent »¹. Ce passé est généralement incarné dans le bâti, un lieu ou encore des pratiques élevés au rang de patrimoine.

Michel Rautenberg² identifie deux processus de patrimonialisation. Ces processus doivent être vus comme des idéaux-types puisque nous l'avons dit, dans les faits la patrimonialisation fait l'objet de négociations. Le premier est institutionnel, il est porté par l'État, fondé sur la notion héritée de la Révolution Française. C'est alors une vision figée du patrimoine qui s'impose aux populations dans le but de créer une population : le Patrimoine avec la majuscule. Le second est social, il se fonde à partir de la mémoire collective d'un groupe, c'est une vision plus dynamique du patrimoine, dynamique qui se traduit parfaitement par le terme de « patrimonialisation » rendant compte d'un processus. Pour ce même auteur³ « le patrimoine n'est pas un ensemble fini dont l'interprétation est fixée par la science ou le pouvoir ; le patrimoine se construit dans la dialectique des représentations croisées de soi-même et des autres » au même titre que la mémoire qui « se construit par l'échange, qu'elle se partage par la parole ou par la démonstration publique »⁴.

Cette notion de patrimoine, même si elle a connu beaucoup d'acceptions différentes, est donc toujours évocatrice d'un sentiment d'appartenance. Et tout comme un sentiment d'appartenance, le patrimoine doit être abordé de l'intérieur du groupe comme de l'extérieur, car c'est bien la confrontation des deux qui le construit. C'est-à-dire que l'étude du patrimoine du point de vue de ceux qu'il ne concerne pas (dans le cas de Rosières, ce sont les nouveaux habitants) mais qui le côtoie semble être pertinente, afin de comprendre comment il est rendu public, et éventuellement reconnu comme patrimoine de l'altérité. Dans ce cadre constructiviste, nous rejoignons la lecture de Barth en privilégiant l'analyse des frontières du groupe plutôt que celle de son illusoire *essence* : « Les distinctions de catégories ethniques ne dépendent pas d'une absence de mobilité, de contact ou d'information mais impliquent des processus d'exclusion et d'incorporation par lesquels des catégories discrètes se maintiennent »⁵. Ce n'est pas dans l'absence de contacts que se construit la singularité d'un groupe, mais à l'inverse dans la coprésence qui alimente les processus de distinction.

¹ Greffe Xavier, *La gestion du patrimoine culturel*, anthropos, 1999, Paris, p. 39.

² Michel Rautenberg, *La rupture patrimoniale*, Ambiances, Ambiance, A la croisée, 2003, Bernin.

³ Michel Rautenberg, « Les "communautés" imaginées de l'immigration dans la construction patrimoniale », *Les cahiers de FRAMESPA*, n°3, *Patrimoine et immigration*, 2007, Toulouse.

⁴ *Ibid.* p. 75.

⁵ Fredrik Barth, « Les groupes ethniques et leurs frontières » in Philippe Poutignat, Jocelyne Streiff-Feinart, *Théories de l'ethnicité*, PUF, 1995, Paris, p 204.

Appadurai¹ va dans ce même sens en montrant que les processus de mondialisation (économique, médiatique mais aussi flux migratoires) ont joué dans la construction identitaire de groupes, qui en coprésence d'autres groupes, ont exacerbé des processus de différenciation. Qu'il soit le reflet d'un sentiment d'appartenance commun préexistant ou qu'il contribue à la création d'un sentiment nouveau, le patrimoine ne peut également être abordé sans prendre en considération le contexte socioculturel dans lequel il a été nommé. La patrimonialisation peut en effet être la traduction d'une réaction de la part de groupes dont la coprésence est vécue comme une menace d'homogénéisation. C'est le patrimoine que nous considérons langage dans l'articulation proposée par Halbwachs : langage, temps et espace. Cette mémoire des immigrations à Rosières peut donc être analysée à travers les manières dont elle se retrouve parlée par ce patrimoine local. Toute l'analyse consiste à s'interroger sur la construction du consensus qui permet à une population historiquement hétérogène de proposer une seule et même représentation d'elle-même à travers un patrimoine, de construire son histoire par un travail de mémoire et d'oubli.

Nous avons jusqu'ici dégagé deux principales formes du patrimoine : une forme dite « institutionnelle » et une forme dite « sociale » collective. Or, s'il est nécessaire d'avoir une vue d'ensemble des travaux théoriques sur le patrimoine, il est surtout indispensable de prendre en compte la manière dont les acteurs le définissent, ce qui est décrit comme tel, si le mot est ou non utilisé. Il est alors possible de distinguer trois dimensions : les usages du mot, les sens de la notion et le processus de patrimonialisation. Comme pour beaucoup d'autres termes, il faut se demander si la notion de patrimoine existe même si elle n'est pas nommée comme telle par les acteurs. Repérer les usages sociaux du terme patrimoine nous permettra de comprendre et analyser ses différents sens et les objectifs visés à travers la patrimonialisation ou encore ses conséquences attendues ou non : est-ce à partir d'un désir de reconnaissance, de singularité que la patrimonialisation procède ?

2.2.1. Se singulariser à travers un patrimoine local

La situation à Rosières ne peut pas être considérée comme représentative de la France. Rosières est en effet une ancienne cité ouvrière paternaliste, et bien que cette configuration ne soit pas un cas unique en France, elle demeure relativement isolée. Ce sentiment de singularité que partagent les anciens ouvriers de l'époque paternaliste est très fort. Dès lors

¹ Arjun Appadurai, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Payot, 2005, Paris.

« considérer que les hauts fourneaux anglais puissent témoigner des mémoires ouvrières de la production sidérurgique dans telle ou telle région de l'Est de la France passerait pour une trahison à l'égard du respect qu'inspire la singularité pour le moins illusoire des identités locales »¹. Henri-Pierre Jeudy signifie par là que la similarité des pratiques professionnelles dans un autre espace ne contentera jamais le besoin de reconnaissance d'un groupe. Les processus de patrimonialisation industrielle ne peuvent donc être analysés uniquement en termes de sauvegarde d'une pratique liée à une profession, mais doivent au contraire être analysés comme les reflets de l'attachement d'un groupe à un espace, un temps et une sociabilité. Un patrimoine faisant état d'une situation datée, située, n'empêche en aucun cas la patrimonialisation d'une situation similaire puisque l'enjeu qui sous-tend ces processus est la mise en valeur de la singularité d'un groupe. Nous faisons précédemment référence à la théorie de Barth sur les frontières ethniques. La patrimonialisation peut être envisagée comme un de ces processus visant à cristalliser la frontière entre « eux » et « nous ». Mais il est aussi possible de retourner l'hypothèse en supposant que le patrimoine a pour finalité de créer le groupe de ceux pour qui il fait sens et exacerber le sentiment d'altérité envers les autres.

En ce sens, cette histoire industrielle patrimonialisée a-t-elle pu créer un groupe d'appartenance qui dépasserait les identités individuelles, sans pour autant les effacer, et qui engloberait tous ceux qui l'ont vécu sur la base d'un élément commun qui serait le travail ?

« Chaque milieu industriel engendre alors sa culture, et suscite un sentiment d'appartenance qui semble dépasser les seuls travailleurs pour englober l'ensemble de la population »². Ainsi à l'époque du Rosières paternaliste, ce sentiment d'appartenance dépasse les grilles de l'usine pour s'immiscer dans la vie privée. Les frontières habituelles du travail sont brouillées : le découpage vie professionnelle / vie privée est très poreux. Les collègues de travail sont également les voisins, l'habitat rappelle cet attachement puisqu'il est propriété de l'usine. Ainsi ce groupe d'appartenance fondé sur le travail ne se limite pas à l'ouvrier et comprend la famille de celui-ci, et donc toute la population de la cité. Mais si les enquêtés d'aujourd'hui parlent du passé en termes de groupe, ce dernier n'est-il pas au contraire apparu avec la fin du paternaliste ? Une hypothèse serait de considérer le patrimoine de ce groupe, ayant connu cette époque de vie sociale intense, comme indissociable du travail : toutes les instances de la vie sociale y étaient liées et aujourd'hui reprennent sens à travers son souvenir. Dès lors, les différentes migrations n'auraient pas « besoin » de faire valoir la spécificité d'une mémoire

¹ Henri-Pierre Jeudy, *La machinerie patrimoniale*, Circé, Poche, 2008, Belval, p. 29.

² A. Morel, J. Vallerant, « Anthropologie industrielle : recherche en développement », *Terrain*, n°2, 1984, pp. 3-4.

liée à un pays d'origine à travers une exposition publique, puisqu'une mémoire liée au travail les représente par ailleurs. Gérard Noiriel explicite l'articulation entre une immigration et un territoire d'arrivée en précisant que toute immigration doit être analysée en tenant compte des relations qui se nouent avec le pays d'arrivée : « on ne peut pas analyser l'immigration sans faire référence aux rapports qu'elle entretient avec la société d'accueil qui lui a donné naissance »¹. Sans doute le travail était-il tellement central et structurant que toute la vie sociale s'y référait et s'y réfère encore. Néanmoins, on peut aussi se demander si aujourd'hui comme hier, le travail et toutes ses valeurs n'est pas plus facile à « enchanter » collectivement, et donc aujourd'hui à patrimonialiser, que les cultures d'origine des ouvriers ou encore la dimension nécessairement interculturelle de leurs relations quotidiennes que ne semble pas, aujourd'hui, constituer des souvenirs dignes d'être collectivement partagés ou célébrés. Manifestement, ce ne fut pas valorisant ni valorisé dans le passé et cela ne l'est pas non plus aujourd'hui. Avoir travaillé dur est autrement plus « identificateur ».

A Rosières, chacune des migrations représente une époque, une histoire et une population distincte : migration de travail, exil politique, migration post-coloniale, le seul point commun entre ces hommes et ces femmes venus d'ailleurs reste le travail et les temps sociaux imposés par l'usine qui en découlent.

Comme le notait à juste titre Abdelmayek Sayad, la condition d'ouvrier spécialisé (O.S.) se trouve liée à celle de migrant, jusqu'au point d'en devenir synonyme : « Au sens proprement technique, sens premier qui devrait être le seul vrai sens de la spécification d'OS, on glisse vers un sens second, vers un sens qui approche de la stigmatisation et où OS est utilisé quasiment comme synonyme d'immigré »².

Les ouvriers, migrants ou non, ont toujours personnifié leur entreprise. Les médias rappellent régulièrement et souvent en cas de crise ou de grève, ce lien d'attachement entre une usine et ses salariés qui, à travers des appellations comme « les Renault », « les Michelin », « les Contis » etc., semblent fusionner au sein d'un même acteur collectif. Les salariés eux-mêmes se dénomment ainsi, évoquant peut-être l'héritage d'une époque paternaliste qui n'est plus. Dans un article de la presse locale, un retraité de l'usine Rosières et militant syndical C.G.T. se rappelle ainsi qu'à l'occasion d'une grève « Dans toutes les sections C.G.T. de France, des

¹ Gérard Noiriel, *Etat, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Belin, Socio-histoires, Paris, 2001, p. 205.

² Abdelmayek Sayad, « La double condition d'immigré et d'OS », p. 308 in R. Sainsaulieu et A. Zehraoui, *Ouvriers spécialisés à Billancourt, les derniers témoins*, L'Harmattan, 1995, Paris.

collectes sont organisées pour venir en aide aux "Rosières" »¹. Mais jusqu'à quel point l'entreprise et les temps de travail sont-ils incorporés par les migrants à Rosières ?

2.2.2. La dimension privée du patrimoine

Le patrimoine peut-il trouver place dans des cadres restreints spatialement et socialement comme l'habitat ? Si la mémoire n'est pas forcément présente dans la sphère publique, elle peut s'incarner dans la sphère privée à travers la patrimonialisation de pratiques, de valeurs ou de savoir-faire spécifiques. Le patrimoine dans sa dimension privée répond ici à une mise en ordre de l'espace-temps : « Les objets domestiques sont patrimoniaux car ils constituent des ressources pour une gestion personnelle du temps et de l'espace »². Il semble en effet que la mise en ordre de l'espace et du temps soit une ressource importante et même nécessaire aux acteurs, et que celle-ci se traduise par différentes stratégies, le patrimoine pouvant relever de ces stratégies. Il est utile de rappeler qu'avant d'être chargés de souvenirs, puis d'être pièces de musées, les objets ont eu une fonction particulière, professionnelle ou domestique : ustensiles, vêtements, outils, bref tous les objets de la vie courante qui en faisaient, à l'époque, des objets ordinaires. Lorsque leur fonction est devenue obsolète, qu'ils ne sont plus transmis au sein d'une sphère restreinte comme la famille, ces objets peuvent devenir un enjeu collectif, endossant ainsi un nouveau statut. Comme le note Véronique Dassié : « Faute de reprenneur dans l'entourage, la trajectoire privée des objets d'affection peut s'interrompre sans que s'arrête vraiment leur histoire. Quand ils ne peuvent ni être détruits, ni donnés dans la sphère privée, leur devenir devient un enjeu collectif »³.

L'habitat est l'un des premiers territoires à être approprié par les acteurs. Si « l'habitation caractérise une civilisation plutôt qu'un territoire déterminé »⁴, que dire de logements qui ont été construits par une entreprise sans prendre en compte les différences entre ouvriers, et notamment celles des migrants. L'architecture du bâti était en effet binaire à Rosières : les maisons simples pour les ouvriers, et les maisons doubles pour les cadres. Les ouvriers, à l'intérieur du cadre prédéfini de l'habitat fourni par l'entreprise, ont cherché à se

¹ *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 29 novembre 2005.

² Michel Rautenberg, *La rupture patrimoniale*, op.cit., p. 98.

³ Véronique Dassié, *Pièces à confession : ethnologie des objets d'affection dans l'espace domestique contemporain*, Thèse de doctorat, dir. Daniel Fabre, 2007, EHESS, Paris.

⁴ Marcel Mauss, *Manuel d'ethnographie*, Petite Bibliothèque Payot, 2002, Paris, p. 108.

l'approprier, leur socialisation et leurs origines jouant évidemment un grand rôle dans cette appropriation.

Sur cinq-cent-quatre-vingt-six résidences principales à Lunery en 1999, deux tiers d'entre elles ont été achevées avant 1949 (29,7% des résidences principales ont été achevées avant 1915 et 36,2% entre 1915 et 1948).

Nombre de résidences principales à Lunery

Avant 1915	174
De 1915 à 1949	212
De 1949 à 1968	61
De 1968 à 1975	50
De 1975 à 1982	41
De 1982 à 1990	33
1991 ou après	15
Total	586

Graphique 1 : Nombre de résidences principales selon l'époque d'achèvement.

D'après INSEE, recensement de 1999.

Par ces chiffres, on voit qu'une majeure partie des logements résulte de la politique paternaliste de construction de logements de l'usine Rosières. Les descendants de migrants pourront avoir conservé, modifié, oublié ou reconstruits des aspects de ces origines, parfois dans le même logement qui s'est transmis de manière intergénérationnelle : la maison prenant ici tout son sens anthropologique.

Les objets, leurs places et leurs usages sont aussi importants que les pratiques à l'intérieur de la maison. Michel de Certeau analyse comme suit la sphère privée : « Un lieu habité par la même personne pendant une certaine durée en dessine un portrait ressemblant, à partir des objets (présents ou absents) et des usages qu'ils supposent [...] Le regard averti y reconnaît pêle-mêle des bribes du "roman familial", la trace d'une mise en scène destinée à donner de soi une certaine image »¹. La visite des logements des enquêtés permet d'avoir une première vue d'ensemble de cette organisation, particulièrement lorsque l'enquêté la commente. Les indices pouvant être révélateurs concernant le bâti sont par exemple les constructions annexes (comme les abris de jardin), les modifications effectuées sur la maison (la suppression d'un mur) ou encore les signes distinctifs visibles de l'extérieur de la maison.

¹ Michel de Certeau, Luce Girard, Pierre Mayol, *L'invention du quotidien II, Habiter, cuisiner*, Gallimard, 1994, Paris, pp. 205-206.

Concernant les pratiques, il peut être intéressant de noter la langue parlée dans la maison, avec qui ou dans quelles circonstances, l'alimentation (peut-on y voir des traces d'une socialisation spécifique ?), la proxémie, c'est-à-dire « l'usage que l'homme fait de l'espace en tant que produit culturel spécifique »¹. Il convient alors de distinguer ce qui relève de l'attachement affectif strictement individuel d'un attachement collectif renvoyant à un groupe. Par exemple nos premières observations ont montré que la possession de pièces de monnaie de la coopérative ouvrière (les « abeilles ») renvoyait explicitement au groupe d'appartenance des anciens ouvriers fondeurs de l'usine, et que ces pièces n'avaient de valeur qu'en ce sens. Leur exposition dans le musée de la fonderie témoigne bien de cette valeur collective de groupe qui s'exprime sur un territoire spécifique.

2.2.3. Le patrimoine territorialisé

Si l'on sort du privé pour une échelle un peu plus grande, nous pouvons interroger l'espace proche. Le quartier n'est *a priori* pas un territoire défini formellement, mais plutôt défini subjectivement par les acteurs. La cité ouvrière de Rosières est-elle perçue en différents quartiers, et particulièrement en quartiers appropriés selon des origines extranationales réelles ou supposées ? En d'autres termes, existe-t-il encore aujourd'hui un quartier polonais comme ce fut le cas auparavant, un quartier marocain etc. ? La manière dont les espaces sont délimités ou ce qui les présente comme liés à une immigration peuvent en effet être des indices sur ce qui fait patrimoine pour les migrants et leurs descendants. Anthony Giddens parle de régionalisation pour décrire la capacité des acteurs à circonscrire subjectivement un territoire restreint. La région comprend selon lui quatre caractéristiques : la forme, c'est-à-dire les frontières physiques ou symboliques, l'étendue, soit l'espace physique sur lequel s'étend la région, le caractère (en quoi s'incarne la région, par exemple la maison) et la durée. Pour Giddens, la région est décrite comme la « structuration des conduites sociales à travers l'espace-temps »².

Ce thème peut être alimenté par des indices divers : les déplacements des personnes dans un espace spécifique et délimité, à l'intérieur duquel elles se reconnaissent et sont reconnus en tant que Polonais (par exemple par la présence d'autres descendants de migrants, des noms de rues évocateurs de cette migration, monuments...). La notion d'espace de vie exprime tout à

¹ Edward T. Hall, *La dimension cachée*, éditions du Seuil, collection Point, 1971, Paris, p. 13.

² Anthony Giddens, *La constitution de la société*, PUF, 1987, Paris, p. 176.

fait ce sentiment subjectif d'attachement et Guy Di Méo la définit comme « des lieux du quotidien, des itinéraires que parcourt chaque jour, plus ou moins régulièrement, l'homme-habitant, travailleur, consommateur, acteur ou agent social. Les cheminements qu'il emprunte entre son logis et son travail, entre celui-ci et les commerces où il se ravitaille, les centres de services et les espaces de loisirs qu'il fréquente, les distances qu'il franchit pour rejoindre le village d'un ami ou d'un parent, les lieux familiers de visite ou d'accueil, de la fête ou de la vie associative, le sentier, les bois, la montagne qu'il arpente pour chasser ou simplement se promener s'inscrivent aussi dans ce registre. Celui-ci annexe également des aires de recours plus rares : hebdomadaire, mensuel, annuel, ou strictement occasionnel. Seule importe en fait la pratique concrète des lieux et la trace forcément déformée qu'elle laisse dans les mémoires »¹ (pp. 57-58).

L'espace de vie est peut-être ici fondé sur un sentiment d'appartenance à une migration passée, qui permettrait alors de développer un patrimoine représentatif de ce groupe dans cet espace restreint.

Or si l'appropriation d'un lieu ou d'une pratique élevés aujourd'hui en patrimoine semble parfois l'avoir été de tout temps, il faut prendre en compte les récits des acteurs afin de comprendre les situations qui ont permis la patrimonialisation. Par exemple, l'église de Rosières a fait l'objet d'une mobilisation en 1999 alors que des destructions partielles empêchaient sa réouverture au public. C'est ici le conflit qui a fédéré une mobilisation, la formation d'un groupe sur la base d'intérêts communs, de valeurs communes et faisant valoir le caractère patrimonial d'un lieu.

En fin de compte, c'est l'usine de Rosières qui, durant un siècle de paternalisme, a rassemblé autour de son activité des populations qui ne partageaient *a priori* que peu de choses. Dès lors la prise de conscience d'une solidarité de destins passe par la patrimonialisation d'éléments communs trouvant sens à travers une « solidarité de passés », elle-même construite par l'usine.

La présence physique ou verbale de certains éléments concernant la cité ouvrière nous permet *a priori* de percevoir un sentiment d'appartenance commune, partagée par les ouvriers qui ont connu le Rosières paternaliste. Par exemple le terme d'« Ancien » employé pour faire référence aux personnes qui ont connu la cité ouvrière à son époque paternaliste illustre la

¹ Guy Di Méo, « Territoire vécu et contradictions sociales : le cas de la Vallée d'Aspe (Pyrénées occidentales) », in Guy Di Méo, *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan, 1996, Paris, pp. 51-86.

conscience d'un groupe, d'autant plus qu'il est utilisé par les « anciens » eux-mêmes, mais aussi par les autres habitants plus récemment arrivés. Cependant, comme le note justement Rogers Brubaker¹, le terme d'identité est peut-être aujourd'hui devenu polysémique au point d'être employé pour désigner une multitude de réalités sociales. Quels sont donc les éléments nous permettant de comprendre ce sentiment d'appartenance partagé, par quels processus se donne-t-il à voir et dans quelles circonstances ?

A travers l'étude de la patrimonialisation à Rosières, nous pouvons dégager un premier aspect de ce sentiment d'appartenance.

Des bâtiments élevés en patrimoine font l'objet d'un certain consensus sur leur valeur symbolique, vestiges d'un temps révolu. Ce sont principalement les anciens bâtiments de l'usine, les ateliers fermés et laissés à l'abandon qui font office de patrimoine. On est loin du patrimoine traditionnel, le « grand patrimoine » classé, châteaux, cathédrales... C'est d'ailleurs cette valeur patrimoniale attribuée par les uns (anciens ouvriers ou habitants) et non par les autres (habitants plus récents) qui permet de cerner le « nous » qui s'engage dans la patrimonialisation ou dans le devoir de mémoire. Le consensus patrimonial dont nous parlions n'est observable que chez les anciens ouvriers. Pour les nouveaux habitants, les ruines des bâtiments délaissés depuis des décennies ne représentent pas plus qu'une friche industrielle, sans valeur symbolique.

Nous le savons, tout patrimoine est à la fois représentatif d'une identité commune et fédérateur (voire créateur) de celle-ci. Nous avons rappelé la relation entre un patrimoine et une identité avec l'exemple du jacobinisme d'après Révolution de 1789, voulant supprimer les particularismes régionaux au profit de la nation. En apparaissant à une échelle plus petite, les patrimoines locaux, ceux qu'on appelle parfois les « petits patrimoines » n'auraient-ils pas le même effet d'entretenir, de renforcer ou de créer un sentiment d'appartenance ?

2.3. Distinguer l'Histoire de la mémoire

La mémoire est donc une reconstruction du passé en fonction du présent, mais à la différence de l'Histoire, elle n'opère pas une relecture critique de ce passé. Sans faire

¹ Rogers Brubaker, « Au-delà de l'«identité» », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2001/3, n°139, pp. 66-85.

l'épistémologie de la discipline, il est toutefois important de préciser en quoi l'Histoire se distingue de la mémoire, et en quoi elle s'en approche.

En travaillant sur la mémoire, Halbwachs avait bien noté que malgré leur référence commune au passé, l'histoire et la mémoire ne pouvaient être confondues et que « l'expression : mémoire historique, n'est pas très heureusement choisie, puisqu'elle associe deux termes qui s'opposent sur plus d'un point »¹.

Ce sont surtout les historiens qui précisent en quoi leur discipline se distingue de la mémoire. Ainsi dès les premières pages de son imposant ouvrage *Les lieux de mémoire*², Pierre Nora insiste sur cette distinction : « Mémoire, histoire : loin d'être synonymes, nous prenons conscience que tout les oppose. La mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants et à ce titre, elle est en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente de ses déformations successives, vulnérable à toutes les utilisations et manipulations, susceptible de longues latences et de soudaines revitalisations. L'histoire est la reconstitution toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus »³.

Il existe donc *a priori* une frontière infranchissable entre les deux termes. Malgré tout, cette frontière, comme toute frontière, autorise dans les faits quelques passages d'un terme à l'autre. Les deux termes sont souvent utilisés sans disction pour faire référence au passé, à ce qui n'est plus, mais dont on souhaite conserver la trace. Ou encore, et sans pour autant confondre les termes, il semblerait que l'étude de l'un nécessite l'étude de l'autre.

Ainsi, Gérard Noiriel souligne : « Il va de soi, néanmoins, que l'histoire et la mémoire ne sont pas séparées par une cloison étanche. Bien que ces deux types de rapport au passé possèdent chacun sa propre cohérence et ses propres règles, ils se chevauchent, se complètent et se contredisent. Il ne s'agit donc nullement de hiérarchiser histoire et mémoire, mais seulement de les distinguer l'une de l'autre »⁴.

Le programme de recherche proposé en 2005 par le FASILD (devenu ACSÉ) *Histoire et mémoire des immigrations* (on trouve également « mémoires ») témoigne non seulement de l'intérêt porté aux actuelles actions mémorielles de l'immigration, mais aussi de ce rapprochement entre l'histoire et la mémoire. Ainsi « la différence majeure entre l'histoire et la mémoire ne réside pas dans la production des faits mais dans le type de questionnement

¹ Halbwachs Maurice, *La mémoire collective*, PUF, 1968, Paris, p. 68.

² Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire 1*, Quarto, Gallimard, 1997, Paris.

³ *Ibid*, pp. 24-25.

⁴ Gérard Noiriel, *A quoi sert « l'identité nationale »*, Passé & présent, Agone, 2007, Marseille, p. 9.

adressé au passé »¹ note Ahmed Boubeker, ce qui sous-entend que l'une et l'autre sont complémentaires.

Ce fait permet de questionner les actions mémorielles rencontrées sur notre terrain : sont-elles envisagées par les acteurs en tant qu'histoire ou en tant que mémoire ? Cette question est légitime car comme le note de nouveau Pierre Nora « Tout ce que l'on appelle aujourd'hui mémoire n'est donc pas de la mémoire, mais déjà de l'histoire. Tout ce que l'on appelle flambée de mémoire est l'achèvement de sa disparition dans le feu de l'histoire. Le besoin est un besoin d'histoire »². Il apparaît dans les entretiens que l'histoire de Rosières soit marquée par quelques dates charnières spécifiques symbolisant le passage d'une « époque » à une autre (par exemple l'arrivée de l'industriel Jules Roussel à la direction de l'usine dans les années 1860-70 ou encore l'année 1922 correspondant à l'arrivée des premiers Polonais). Ce qui est désignée ici comme Histoire par les enquêtés se révèle plutôt être de la mémoire collective ; une mémoire partagée, consensuelle, que tous s'approprient, transmettent, sans forcément en avoir été témoin personnellement. Ce découpage des périodes que transmet la mémoire collective est vécu par les acteurs comme de l'Histoire, c'est-à-dire comme un temps objectivé. En présentant des faits comme historiques (consciemment ou non), les acteurs leur donnent une légitimité, une valeur dépassant le cadre du groupe auquel ils font référence.

2.4. Des milieux de mémoire aux lieux de mémoire

Les migrants qui sont venus s'installer à Rosières ont donc été nombreux, mais ces « migrants de Rosières » ne constituent en aucun cas une population homogène. Aujourd'hui, du fait de l'ancienneté des migrations polonaises, il est très difficile de trouver des représentants vivants de cette première grande vague d'immigration, alors que d'autres, comme les Portugais ou les Marocains peuvent témoigner d'un parcours plus récent.

Ce constat nous permet de circonscrire une population pour notre enquête, car nous nous basons sur le postulat que la mémoire n'apparaît à l'espace public, donc devient patrimoine, que si elle ne peut plus être entretenue à l'intérieur du groupe auquel elle se réfère. Une raison à ce manque de mémoire serait que la quasi-totalité des représentants du groupe ont disparu, comme c'est le cas des migrants polonais à Rosières par exemple. A l'inverse, cela expliquerait l'absence ou la faible visibilité d'actions mémorielles de migrations plus

¹ Ahmed Boubeker, « L'immigration ou l'histoire comme expérience vécue », *Culture et Recherche*, n° 114-115, hiver 2007-2008, pp. 26-27.

² Pierre Nora, *op. cit.*, p. 30.

récentes, notamment post-coloniales : la mémoire est encore vivante à l'intérieur du groupe, et n'a donc pas besoin de se « fixer » ailleurs. Mais on peut également poursuivre sur ce même postulat de la façon suivante : si la mémoire ne peut plus être entretenue à l'intérieur du groupe, c'est que les cadres sociaux de la mémoire disparaissent. A Rosières, la désaffection de la cité par l'usine contribue largement à ce sentiment de disparition.

Ainsi la mémoire ne pourrait s'incarner dans un patrimoine ou dans des lieux de mémoire que si elle ne peut plus s'entretenir dans des relations sociales, c'est-à-dire lorsqu'elle risque de se perdre. Selon Pierre Nora « Il y a des lieux de mémoire parce qu'il n'y a plus de milieux de mémoire », et plus loin « Moins la mémoire est vécue de l'intérieur, plus elle a besoin de supports extérieurs et de repères tangibles d'une existence qui ne vit plus qu'à travers eux »¹. Nous retrouvons ici cette notion d'urgence nécessaire à tout objet pour devenir patrimoine : il faut saisir ce qu'il reste² pour ne pas le perdre. Pour Marc Guillaume³, la notion d'urgence est fondamentale dans tout acte de patrimonialisation. L'urgence appelle la nécessité d'agir contre l'oubli et en ce sens appelle un processus de patrimonialisation. Ce serait donc bien cette disparition imminente qui impulse une demande de mémoire.

Si nous revenons à Halbwachs, celui-ci note dans *La mémoire collective* « C'est qu'en général l'histoire ne commence qu'au point où finit la tradition, moment où s'éteint ou se décompose l'histoire sociale. Tant qu'un souvenir subsiste, il est inutile de le fixer par écrit, ni même de le fixer purement et simplement. Aussi le besoin d'écrire l'histoire d'une période, d'une société, et même d'une personne ne s'éveille-t-il que lorsqu'elles sont déjà trop éloignées dans le passé pour qu'on ait chance de trouver longtemps encore autour de soi beaucoup de témoins qui en conservent quelque souvenir »⁴.

Notre population d'enquête sera donc constituée par toutes les personnes qui font valoir la valeur patrimoniale d'une pratique ou d'un lieu. S'il peut paraître paradoxal de vouloir enquêter sur les représentations patrimoniales de populations qui ont presque disparu comme les Polonais de Rosières, il nous faut préciser que si d'un point de vue formel, les personnes de nationalité polonaise qui ont migré à Rosières ont effectivement peu à peu disparu, d'autres représentants des « Polonais de Rosières » sont encore bien présents. Ce sont notamment leurs enfants, leurs petits-enfants ou bien leurs arrière-petits-enfants, qui

¹ Pierre Nora, *op. cit.*, p. 23, p. 30.

² « Les lieux de mémoire, ce sont d'abord les restes » nous dit Pierre Nora dans *Les lieux de mémoire*, p. 28.

³ Marc Guillaume, « Invention et stratégies du patrimoine » pp.13-20 In Henri-Pierre Jeudy, *Patrimoines en folie*, Maison des sciences de l'homme, 1990, Paris.

⁴ Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, *op. cit.*, pp. 68-69.

continuent de mettre en avant leurs liens de parenté avec ces migrants et se définissent comme Polonais.

Nous avons rencontré quelques personnes faisant valoir un attachement à une migration qu'elles ont vécu elles-mêmes ou à travers leurs parents, et nous savons que si beaucoup d'entre elles sont encore présentes à Rosières, parfois dans la même maison que leurs ancêtres, d'autres habitent désormais ailleurs, à Bourges par exemple. Quel territoire fait sens à leurs yeux ? Le souvenir de la migration est-il ancré dans un territoire et lequel ? Afin de vérifier ce questionnement, il est pertinent de prendre en considération les personnes qui habitent encore à Rosières, mais également celles qui vivent maintenant ailleurs.

Plus qu'un espace physique, le territoire renvoie ici à une appropriation par les agents. Il inclut donc la dimension humaine, c'est l'idée que le territoire n'existe jamais indépendamment de l'action et des représentations humaines. En ce sens, le territoire est une notion pertinente à développer quand bien même les acteurs en question n'y habitent pas. Le territoire fait sens, ordonne l'espace et crée de la cohésion entre les membres du groupe. Certains auteurs tentent de dépasser la notion de territoire en faisant intervenir celle de réseau. Mais le réseau semble établir un ensemble de relations coordonnées entre les acteurs, ce qui n'est pas forcément le cas pour les acteurs de notre étude. De plus, bien que la totalité de notre population n'habite pas à Rosières, la cité ouvrière reste pourtant une référence territoriale, y compris pour les migrants. Lorsqu'il est question des migrants, leur origine est toujours associée à celle de Rosières, c'est-à-dire que l'on parle des Polonais de Rosières, des Portugais de Rosières etc.

Puisque le territoire est une représentation de l'espace, il prend sens dans le vécu des acteurs. Michel de Certeau, s'appuyant sur la phénoménologie de Merleau-Ponty, évoque le fait que « la rue géométriquement définie par un urbanisme est transformée en espace par des marcheurs »¹. Il reprend dès lors la dichotomie entre un espace abstrait, celui de l'étendu spatiale, « l'espace géométrique », et un « espace anthropologique ». Les représentations du territoire sont liées à sa pratique et il est donc probable que les personnes ayant connu et pratiqué un lieu comme l'ancienne cité paroissiale aujourd'hui abandonnée (en y ayant travaillé, pratiqué des activités de loisirs, s'y étant fait soigné), n'aient pas les mêmes représentations que ceux qui ne l'ont jamais connu qu'à l'état de ruines.

¹ Michel de Certeau, *L'invention du quotidien I, Arts de faire*, Gallimard, 1990, Paris, p. 173.

2.5. Description du plan

L'analyse se déroule en trois parties suivant ainsi le cheminement de l'enquête. La première partie prend comme base l'avènement de ce que l'on a appelé le paternalisme à Rosières afin d'aborder la construction de la communauté, puisque c'est en termes de communauté que la cité ouvrière a bien souvent été décrite. Ce point va nous permettre de dégager la trame historique et sociale du développement industriel dans le Cher d'une manière générale et à Rosières en particulier avec l'arrivée des différentes migrations. C'est en effet à travers le paternalisme que les représentations du « groupe » des habitants de Rosières prennent leurs bases. Cette partie retrace et analyse, depuis la Révolution Industrielle jusqu'à nos jours, l'évolution de l'industrie dans le Cher et à Rosières, mais aussi les « œuvres patronales » qui y sont liées et leurs auteurs. Un point présente les figures de cette Grande Époque, qu'il s'agisse des administrateurs de l'usine ou de l'ouvrier-fondeur polonais. Enfin nous nous attardons sur les éléments matériels et immatériels qui témoignent aujourd'hui de cette époque révolue et bien souvent regrettée dans les discours des enquêtés.

Un deuxième chapitre analyse les processus de patrimonialisation et la mise en scène des patrimoines. Quelques exemples pris parmi les plus éloquents vont nous permettre de comprendre non seulement comment ceux qui se présentent comme Polonais se reconnaissent dans un patrimoine rosiérois, mais qu'ils en sont bien souvent aussi les représentants. Ces exemples ne sont cependant pas pris au hasard et décrivent les éléments le plus souvent mis en avant lors des entretiens. C'est également en fonction de leur hétérogénéité qu'ils ont été choisis : s'adressant / ne s'adressant pas à un public, élément matériel / immatériel ...

Enfin la dernière partie de ce mémoire tentera de décrire plus en détail ce groupe, cette « communauté » décrits de manière implicite lors des entretiens et perçus lors des observations. C'est à partir des analyses précédentes sur les processus de patrimonialisation portées par les migrants Polonais la plupart du temps que nous comprendrons comment se met en place une conscience de groupe, et une solidarité de destins.

Mais avant de rentrer dans le vif du sujet, nous allons maintenant faire un point sur la méthodologie utilisée, décrivant les sources et le recueil des données, les entretiens et argumentant nos choix méthodologiques ainsi que les problèmes rencontrés.

3. METHODOLOGIE

Ce mémoire de master a été mené sur deux ans. La première année a été consacrée à la compréhension d'une mémoire collective auprès des membres des migrations qu'a connu Rosières, essentiellement à partir des récits de Polonais et de Portugais ou de leurs descendants. Cette enquête s'inscrivait dans une recherche plus générale sur l'histoire de l'immigration en Région Centre. Nous avons donc choisi le département du Cher, avec comme point de départ théorique le village de Rosières, c'est-à-dire l'ouest du département. L'idée de départ était que si certaines régions de France étaient moins connues pour avoir accueilli des migrants – comme les régions non frontalières – elles avaient cependant une histoire migratoire inscrite dans un contexte spécifique à analyser, en l'occurrence celui de l'industrialisation. Au terme de cette première année, notre travail nous avait ouvert plusieurs pistes de recherche. Certaines se sont avérées être essentielles dans la compréhension de cette mémoire collective. En effet, en prenant comme base la cité ouvrière de Rosières, nous savions qu'il était impossible de s'arrêter aux limites géographiques du village. Nos entretiens nous ont mené vers des personnes ressources qui étaient parfois trop éloignées du cadre micro-local de Rosières et c'est sans doute ce qui a fait naître le sentiment d'avoir laissé de côté certains éléments.

Notre étude comportait donc encore quelques points à éclaircir, notamment en ce qui concerne la base du sentiment d'appartenance au groupe des Anciens. Alors que cette notion de patrimoine était sous-jacente à cette première enquête, c'est seulement à la fin de celle-ci que nous avons tenté de l'analyser, ouvrant ainsi une entrée particulière à l'étude des relations interculturelles à Rosières. C'est à travers les processus de patrimonialisation que nous avons alors choisi d'entrer afin de resserrer l'échelle de notre étude, puisque cette notion avait émergé tout au long de la première année d'étude, sans jamais réellement l'analyser. Cette enquête a alors suivi une progression classique en ce qui concerne la méthodologie.

3.1. Le recueil des données bibliographiques

Un travail bibliographique a tout d'abord permis de faire état des travaux théoriques sur les grands thèmes liés à notre question de départ : la patrimonialisation des mémoires immigrées. Le thème de la mémoire à travers, entre autres, les travaux de Maurice Halbwachs

a guidé la première partie de ce travail afin de comprendre le sens des processus mémoriels engagés par des migrants dans le département du Cher et précisément à Rosières.

Une bibliographie relative au patrimoine a ensuite été traitée avec une attention particulière, notamment quant aux évolutions des acceptions et des réalités qu'elles désignent. Parallèlement à cela, la lecture de travaux plus empiriques concernant notre terrain nous a fournis les données nécessaires à la compréhension du développement industriel dans le département du Cher et donc des répercussions socio-démographiques de l'arrivée des différentes migrations. Nous avons essayé dans la mesure du possible de comparer les études réalisées sur d'autres terrains et présentant des similarités avec le nôtre : la cité ouvrière du Creusot a par exemple fait l'objet de nombreuses études, ce qui nous a permis de diversifier les points de vue sur les conséquences du paternalisme industriel. Enfin des données statistiques, pour la plupart tirées des recensements de l'INSEE, sont venues développer une partie socio-historique sur le département du Cher, notamment quant à l'évolution démographique.

Conjointement à ce travail bibliographique, le travail de terrain a été d'identifier les patrimonialisations à partir d'observations et d'entretiens. Avant de rechercher comment se donnaient à voir les immigrations dans des processus de patrimonialisation, il nous fallait évidemment rechercher ce qui faisait patrimoine : dans quels objets ou pratiques s'incarne-t-il ? C'est à travers des entretiens que nous nous sommes attachés à comprendre ce qui était élevé au rang de patrimoine pour les habitants de Rosières, habitants actuels, mais aussi ceux qui ont vécu à Rosières, qui y ont travaillé ou font valoir une généalogie réelle ou mythique qui les rattache à Rosières.

3.2. Une méthodologie qualitative

De par la problématique qui s'est dégagée au fil de ces premières étapes, le choix d'une méthodologie qualitative s'est imposé presque naturellement. Comprendre les processus de patrimonialisation au regard des immigrations à Rosières nécessitait la réalisation d'entretiens et d'observations et non pas la recension d'un patrimoine institutionnel. Car c'est bien le patrimoine désigné et promu par les acteurs ainsi que le processus qui mène à son changement de « statut » qui est ici l'objet de notre étude, c'est-à-

dire un objet impossible à circonscrire sans interroger les acteurs qui le produisent et pour qui il fait sens.

Les entretiens et les observations ont toujours été menés conjointement, ce qui a eu pour avantage de comparer les discours aux faits et, à l'inverse, de nourrir les entretiens de nouvelles questions qui émergeaient des observations.

Ces observations ont permis de « s'imprégner » de la cité ouvrière, de déceler les éléments témoins d'une époque révolue dont les personnes rencontrées faisaient état lors de nos conversations. Ainsi, lorsque d'un entretien ressortait un lieu désigné comme symbolique de cette période paternaliste, se rendre sur les lieux paraissait important. C'est ainsi que l'enquête nous a mené dans des lieux aussi divers que le bar de la ville voisine (Massœuvre), l'ancienne cité paroissiale (le cercle Saint-Albert), le musée de la fonderie ou l'ancien « hôtel des célibataires » désaffecté, mais aussi l'église, le cimetière ou encore la déchetterie !

Il a parfois été difficile d'obtenir des entretiens « formels » avec certaines personnes que nous désirions rencontrer. Si les prises de contacts n'ont pas manqué (par téléphone, messagerie électronique ou même courrier postal), convenir d'un entretien n'a pas toujours été possible. Nous avons tenté d'expliquer cette difficulté de différentes manières : manque de temps des personnes, désintérêt pour une telle enquête... Or il semble que cette difficulté soit directement à mettre en lien avec le sujet de l'enquête : les personnes contactées nous envoyaient systématiquement vers une même personne ressource, désignée comme garante de l'histoire de Rosières. Lorsque nous précisions à nos interlocuteurs avoir déjà rencontré à plusieurs reprises cette personne, le dialogue prenait la forme suivante : « alors vous savez tout et je ne peux rien vous apprendre de plus ». Cette difficulté a finalement été un avantage car elle a nourri notre problématique, cette personne ressource systématiquement désignée comme garante de l'histoire de Rosières étant d'origine polonaise. Tout se passait donc comme si la parole d'une personne était plus légitime que celle des autres. Cela n'a cependant pas eu comme effet d'interdire toute rencontre puisque si les entretiens formels (prévus et enregistrés) ont parfois été difficiles, les rencontres « fortuites » ont toujours été riches d'informations. Nous nous sommes donc rendus dès que possible aux chantiers organisés par l'association du Cercle Saint-Albert, au vide-grenier du comité des fêtes de Rosières et aux diverses manifestations lorsqu'elles avaient lieu. Malgré le discours de certains enquêtés estimant que le village ne possédait plus aucun lieu de sociabilité et que de toute façon, ces manifestations n'étaient fréquentées que par des personnes extérieures à Rosières, cela nous a

toujours permis de mener des observations intéressantes et de parler avec les visiteurs ou organisateurs.

3.3. Les entretiens

Le guide d'entretien établi mettait en exergue quelques grands thèmes. A travers la présentation de notre enquête, le début de l'entretien était volontairement très ouvert. Je présentais mes recherches comme s'intéressant à tout ce à quoi les habitants de Rosières étaient attachés. Cette consigne était volontairement très ouverte, ce qui avait l'avantage de ne pas diriger le discours des enquêtés mais possédait cependant quelques ambiguïtés : celle de préciser que nous nous intéressions aux ressentis des habitants de Rosières alors que les enquêtés n'y habitaient pas forcément tous. Cela n'a cependant jamais interpellé les personnes rencontrées qui avaient toutes en revanche un certain rapport à Rosières (l'usine et/ou le village) qui légitimait le fait que je les interroge.

Les entretiens avaient pour but de comprendre et déterminer le rôle des personnes interrogées dans ce qu'elles décrivaient alors en termes d'attachement (pour le cas du musée de la fonderie : rôle de l'interlocuteur dans la création, l'entretien et le fonctionnement du musée ; pour le cas de l'église : l'implication de la personne dans son entretien, dans les cérémonies, dans les décisions du conseil municipal).

Les ressources mobilisées étaient également questionnées afin de comprendre dans quelle mesure l'attachement évoqué était lié à une migration ou à une autre référence. Lorsque les ressources sont aussi différentes que le conseil municipal, les médias locaux, une association portugaise dépassant le cadre micro-local de Rosières, il a parfois été difficile de déterminer si l'enjeu patrimonial était lié à une migration spécifique ou au groupe que formaient ceux qui ont vécu l'époque paternaliste de l'usine Rosières toutes origines nationales confondues.

Le profil sociologique, voire le parcours de vie des enquêtés était abordé implicitement tout au long de l'entretien sinon directement. Le but étant alors de comprendre les références à une migration, celle de l'enquêté ou de ses ascendants : comment se place-t-il dans le contexte multiculturel de la cité ouvrière ? Parcours biographique, âge, sexe, combien de temps a-t-il vécu à Rosières s'il n'y habite plus, raisons des déménagements sont autant de questions qui ont permis de saisir les liens attachant ces personnes à des lieux ou valeurs spécifiques : l'intérêt étant alors d'évaluer à travers ces attachements la place de la migration qu'ils ont vécu (directement, par le biais des parents ou par le « frottement » multiculturel).

La plupart du temps, une opposition était alors faite avec le passé et le contemporain, évoquant ce qui était important auparavant (au niveau social surtout) et ce qu'il en restait aujourd'hui pour témoigner de sa perte (les bâtiments). La rencontre avec le membre du comité des fêtes de Rosières qui nous a fait visiter le musée de la fonderie s'est centrée pendant une bonne partie de l'entretien sur ce musée, sa présentation, sa constitution, son rôle, avant d'aborder à un niveau plus individuel le parcours de vie de cette personne. La manière dont l'enquêté est venu habiter à Rosières, son embauche éventuelle par l'usine, des déménagements, ont permis tout au long des entretiens de pointer les éléments d'une mémoire individuelle dans un premier temps et ceux d'une mémoire collective ensuite. Pour certains auteurs, le patrimoine et tout acte de patrimonialisation trouve sens dans l'urgence, c'est-à-dire que le patrimoine naît par le sentiment d'une perte imminente et surtout irrémédiable. Ceci a été un bon indicateur de ce qui fait ou non patrimoine pour ces acteurs. Cela a pu se traduire dans divers objets : un monument (monument aux morts par exemple), un lieu de mémoire (des ateliers désaffectés), les noms des rues, mais aussi des pratiques ou savoir-faire (techniques de fonderie, techniques professionnelles), des institutions (coopératives de secours mutuels...) etc.

Nous avons ensuite cherché à croiser les différents éléments recueillis afin de mettre l'accent sur les valeurs qui y sont le plus souvent associées. Cela s'est fait par l'analyse des points communs qui ressortent de ces différents patrimoines, ce qui était mis en avant, ou ce qui a été oublié. L'analyse s'est parfois axée sur les étapes ou les temps du processus de patrimonialisation (comme dans le cas de l'église de Rosières avec l'analyse du conflit). Michel Colardelle¹ identifie trois stades à la patrimonialisation: la production d'un objet fonctionnel, utile, un changement dans la société faisant prendre conscience de l'obsolescence dudit objet, l'obtention d'une valeur patrimoniale allant de pair avec la nécessité de gérer collectivement cet objet. Cette vision en trois actes du passage d'un objet du stade fonctionnel à celui de patrimoine n'a pas été calquée telle quelle dans notre étude, mais a permis de toujours garder à l'esprit le fait qu'un objet réapparaissant sous la forme d'une construction patrimoniale n'a jamais la même fonction sociale que celle qu'il portait dans le passé.

Un dernier thème fut celui de la conscience de groupe. Des indices comme l'utilisation du pronom personnel « nous » par les enquêtés, ou les références à une famille concernant les habitants de Rosières ont permis de comprendre comment se construisait ce groupe.

¹ Michel Colardelle « Les acteurs de la constitution du patrimoine : travailleurs, amateurs, professionnels », In Jacques Le Goff (*dir.*), *Patrimoine et passions identitaires*, Actes des entretiens du patrimoine, Fayard, éditions du patrimoine, 1998, Paris, pp. 124-135.

Les premières personnes que nous avons rencontrées sont un couple de retraités, tout deux syndicalistes C.G.T. ayant travaillé à Rosières. Monsieur G. a travaillé à l'usine Rosières jusque dans les années 1970. Militant syndical de la C.G.T., il a ensuite quitté l'usine pour être secrétaire permanent à ce même syndicat. Aujourd'hui retraité, il continue son activité syndicale, et est président de la fondation d'histoire sociale de la C.G.T. Son épouse a également travaillé pour la S.A. Rosières : jusque dans les années 1970 à l'usine Rosières de Saint-Doulchard, puis à l'usine de Lunery lors de la fermeture du site de Saint-Doulchard. Elle aussi militante, elle était déléguée syndicale C.G.T. à l'usine et est maintenant à la retraite. Après avoir habité en périphérie de Bourges, à Saint-Doulchard, ils se sont installés depuis quelques années dans un hameau à quelques kilomètres de Rosières. Leur engagement syndical les a amenés à organiser une exposition à l'occasion du centenaire du syndicat dans l'usine Rosières en 2005. Cette exposition a été ouverte au public bien qu'implantée à l'intérieur de l'usine. Elle a ensuite été exposée à la mairie Saint-Florent-sur-Cher. C'est notamment pour évoquer cet événement que nous avons contacté ce couple de personnes en 2007. Ce premier contact nous a dirigé vers la personne ressource dépositaire de l'histoire locale, Monsieur A.

Monsieur A. est né à Rosières de parents immigrés polonais. Il a travaillé toute sa vie professionnelle à l'usine de Rosières jusqu'à sa retraite. Depuis son mariage avec une Polonaise, il habite à Bourges. Il se passionne pour l'histoire de Rosières et c'est vers lui que convergent toutes les références des habitants de Rosières. Aujourd'hui retraité, il travaille pour un journal local en tant que chroniqueur sportif. Bien qu'habitant Bourges, il est très présent à Rosières et participe à ce qu'il reste de la vie sociale du village : c'est lui qui a notamment impulsé le mouvement pour la restauration de l'église. Nous avons eu de nombreux contacts avec lui, que ce soit par entretiens physiques ou par téléphone, tout au long de notre enquête. Sa sœur aînée récemment décédée était également très investie localement puisqu'elle présidait la chorale La Polonia. Celle-ci a habité toute sa vie à Rosières dans la maison de leurs parents qu'elle avait rachetée.

Madame G. est elle-aussi retraitée des usines Rosières où elle a travaillé toute sa vie. Elle habite encore la cité ouvrière. D'origine portugaise, elle est arrivée en France lorsqu'elle était enfant. Sa belle-fille, également d'origine portugaise travaille à Rosières depuis plus de vingt ans et y vit également avec son mari. Les deux femmes participent à la vie associative

portugaise et sont à l'origine d'une association basée à Rosières (tout d'abord dans les locaux de l'usine, puis dans des locaux de la mairie). Cette association a aujourd'hui disparu depuis la fusion avec une association Berruyère. Nous avons rencontré le président actuel de cette association afin de recueillir son avis sur les multiples fusions qui ont abouti à une unique association centralisatrice. Madame G. et sa belle-fille sont également investies dans l'entretien de l'église et ont, elles aussi, participé au mouvement pour la restauration et la réouverture de celle-ci. Nous avons rencontré Madame G. et sa belle-fille, afin de questionner une éventuelle vie associative portugaise à Rosières et la qualité (individuelle ou collective) de l'implication dans la cité.

Monsieur D. est enseignant d'Histoire-géographie au collège Voltaire. Il est à l'origine (avec une autre de ses collègues) de l'entreprise qui mena des élèves à créer un journal à partir de la Révolution Industrielle et de l'immigration locale en 1993/94. Ce journal met l'accent sur la cité ouvrière de Rosières. C'est pour obtenir des informations sur ce journal, qui est encore aujourd'hui une référence dans les entretiens, que nous l'avons rencontré. En effet, à de multiples reprises, ce journal nous était montré par des enquêtés et nous avons ainsi cherché à comprendre pourquoi, une dizaine d'années après sa réalisation, il était encore montré avec une certaine fierté.

Monsieur L. est retraité des usines Lisi automobiles (Saint-Florent-sur-Cher). D'origine polonaise par ses grands-parents, il tient un discours atypique et met en valeur cette origine, non pas en tant que « Polonais » mais plutôt en tant que « travailleur immigré ». Selon lui, ce n'est pas tant les Polonais dont il importe de souligner la présence, mais plutôt celle des travailleurs immigrés qui ont « fait Rosières ». Il a habité la cité ouvrière de Rosières pendant une trentaine d'années, dans une maison louée à l'usine. En effet sa femme, aujourd'hui elle-aussi retraitée, a travaillé à l'usine Rosières, ce qui leur a permis de louer une maison, puis de l'acheter par la suite à la fin des années 1970. Ils ont finalement revendu cette maison et habitent aujourd'hui à Lunery bourg. Monsieur L. fait partie du comité des fêtes de Rosières dont il est membre actif. Il s'occupe notamment du musée de la fonderie mais aussi de l'organisation du marché de producteur mensuel. Il est également membre du conseil municipal depuis 2001. Il est très attaché à tout ce qui fait « patrimoine » dans la cité ouvrière : la fonderie mais aussi l'église dont il a cherché à préserver l'état à travers ses fonctions de conseiller municipal (bien que non croyant).

Monsieur C. est un homme de 36 ans. Fils d'immigrés algériens, il a passé son enfance à Rosières. Ses parents sont arrivés d'Algérie en 1962 suite à l'indépendance. Ils arrivent à Bourges, là où né Brahim. Très rapidement, la famille déménage à Rosières où le père est embauché. Ils habitent alors une maison louée à l'usine. Dans les années 1980, le père souhaite devenir propriétaire alors que l'usine ne vend pas encore ses maisons. La famille achète donc une maison à Saint-Florent. La sœur de Monsieur C. a travaillé à l'atelier de confection. Aujourd'hui il habite à Saint-Florent. Il fait partie de l'association qui a racheté la cité paroissiale dans le but d'en faire un écolieu.

Monsieur R. est né en 1921 à Rosières où il passe sa jeunesse. Après avoir travaillé 4 ans à l'usine de Rosières, il est envoyé dans un Chantier de la Jeunesse qui remplace alors le service militaire sous le régime de Vichy. Après 8 mois, il ne revient pas à Rosières mais fait une formation dans les ressources humaines à Paris. Il ne reviendra pas habiter à Rosières. Aujourd'hui il vit dans la Nièvre. Son discours est très contrasté par rapport aux autres personnes interrogées. Selon lui, le déclin de l'engagement de Rosières dans la vie sociale du village est dû à l'assassinat de l'ingénieur en chef Victor Bernard, membre du Parti Social Français, en 1944, par des militants FTP.

Bien que vivant dans la Nièvre, il est resté en contact avec certaines personnes du Rosières de sa jeunesse. Certaines de ces personnes y vivent encore, mais d'autres sont reparties. Il entretient une correspondance avec un Polonais, « jeune homme » né vers 1932, reparti en Pologne en 1947 et y vivant toujours. Il conserve une très bonne image des travailleurs Polonais, connus pour leur courage à la tâche mais aussi leurs exploits sportifs et, bien qu'il n'ait pas connu d'autres migrations à Rosières, oppose en creux les Polonais à toutes les autres immigrations. Il nous fournira quelques documents de sa collection personnelle, comme par exemple une allocution du directeur de l'usine, des photos etc.

Beaucoup d'autres informateurs rencontrés n'ont pas toujours fait l'objet d'un entretien formel et convenu à l'avance. Il y a beaucoup de rencontres fortuites, notamment à l'écolieu, site de l'ancienne cité paroissiale, où diverses personnes passaient « dire bonjour » ou simplement se renseigner par curiosité comme l'ont fait les habitants de Rosières lors de journées de présentation du projet. Citons entre autres la gérante du bar de Massœuvre, une femme d'une cinquantaine d'années qui a travaillé quelque temps à l'usine de Rosières, puis a tenu un bar en face de celui où elle est désormais gérante. Toutes ces personnes que nous

avons rencontrées ponctuellement ou de manière régulière pour discuter ont toujours permis d'étayer nos hypothèses et de s'imprégner des points de vue des uns et des autres.

4. LES ÉLÉMENTS SOCIO-HISTORIQUES DU DÉVELOPPEMENT DE ROSIÈRES

Dans quel contexte socio-historique le département du Cher¹ en général et la cité de Rosières en particulier vont-ils se développer à partir de la Révolution Industrielle ? C'est de cette question que nous allons maintenant partir pour aborder ensuite les représentations sociales d'un groupe qui aujourd'hui fait partie de l'imaginaire collectif à Rosières.

Il est en effet important de préciser à travers quelques principaux événements comment vont se créer les premières manufactures, celles qui feront plus tard appel aux travailleurs étrangers. Nous nous attacherons ensuite à développer l'avènement d'une configuration paternaliste à Rosières, ce qui constitue selon nous un des éléments essentiels demeurant aujourd'hui dans cet imaginaire collectif.

4.1. L'avènement du paternalisme, de la Révolution Industrielle à nos jours

4.1.1. Contexte historique du développement industriel dans le Cher

Le département du Cher, au XVIII^e siècle est essentiellement rural, et l'activité dominante se résume à l'agriculture². A la fin du XVIII^e siècle (1799) ouvre à Foëcy, commune située entre Bourges et Vierzon, l'usine de porcelaine qui deviendra plus tard l'entreprise Pillivuyt, encore en activité à ce jour. A Bourges, l'usine Tourangin qui fabrique des draps pour l'armée, mais aussi pour les civils ouvre en 1817, pour disparaître une dizaine d'années plus tard en 1830. Les premiers haut-fourneaux de Rosières, commune de Lunery, s'installent en 1836 à l'initiative du Marquis de Boissy. Les forêts environnantes permettent l'apport en charbon de bois, et la construction du canal de Berry terminée en 1837 permet l'acheminement des matériaux. Selon Valérie Mauret-Cribellier et Patrick Léon³, c'est de l'industrie que dépend le « paysage » du Cher à cette époque (notamment par les pressions portées par les industriels pour la construction du canal). La présence de minerai de fer dans

¹ Voir une carte du département du Cher en Annexe 1.

² Les informations concernant l'histoire du département et de Rosières sont tirées du mémoire de Goguely Raphaël, *La cité ouvrière de Rosières : Carlos, Gaston, Mohamed, et les autres... Des processus d'identification*, Mémoire de Maîtrise de sociologie, Université François Rabelais, 1993-94 et de *Des usines et des Hommes, L'industrie entre Bourges, Saint-Florent et Vierzon de 1781 à 1939*, Conseil Général du Cher, 2001.

³ Valérie Mauret-Cribellier, Patrick Léon, « Un paysage de l'industrie : canaux et usines en Val de Germiny (Cher) », *In Situ*, n°6, septembre 2005.

les sols est propice au développement de l'industrie. Cette configuration géographique et géologique contribuera à une toponymie spécifique des lieux qui demeure encore aujourd'hui. Par exemple à Rosières, le rang rouge, bâtiment de logements ouvriers, fut nommé ainsi pour la couleur que donne le minerai de fer aux sols. Le rang rouge est encore aujourd'hui dénommé ainsi, de la même manière qu'on parle du rang des employés, du rang noir ou de l'hôtel des célibataires ou « bon accueil » : les noms donnés aux bâtiments sont aujourd'hui dans le langage courant.

A la moitié du XIX^e siècle, l'industrie de la métallurgie est en plein développement si bien qu'en 1855, l'usine de Rosières dont le Marquis de Vogué est maintenant propriétaire, emploie plus de mille-deux-cents personnes. Selon Alain Pauquet « ces forges représentaient à l'époque l'essentiel de l'activité industrielle du département [...] Les gisements les plus riches étaient situés au sud-ouest de Bourges, à La Chapelle-St-Ursin et surtout près de St-Florent, à Rosières, sur les bords du Cher. On y trouvait environ la moitié des mineurs du département »¹. C'est le début d'un paternalisme bien connu de l'époque, où les entreprises logent leurs ouvriers. La proximité spatiale de l'habitat et de l'usine permet d'obtenir une main d'œuvre plus stable à une époque où beaucoup de travailleurs sont encore journaliers. Cela permet également à l'employeur de mieux contrôler ses ouvriers, notamment leurs activités politiques².

Quelques années plus tôt, en 1846, se créait à Bourges à proximité du canal, l'usine de Mazières spécialisée dans la fonderie. Les ouvriers y sont également logés, et une école est créée à proximité. L'usine de Mazières, après un siècle et demi d'activité et de multiples rachats licenciera la plupart de ses salariés en 2000. Un petit groupe, Delamarre Hauffmann Industries, reprendra la direction de l'usine en 2002, conservant une quarantaine d'emplois.

En 1860, Bourges entame sa vocation de ville militaire, avec la création d'une fonderie de canons. La ville est choisie par sa position géographique centrale. En 1870, l'école de la Pyrotechnie est supprimée à Metz, et vient s'implanter à Bourges. Un polygone de tir situé au sud-est de Bourges s'agrandira sans cesse. Plus tard, en 1928 sera créée l'usine de l'Aérospatiale.

¹ Alain Pauquet, *La société et les relations sociales en Berry au milieu du XIX^e siècle*, L'Harmattan, 1998, Paris, p. 38.

² Roger Pellentz, Mathijs Schoevaert, « Les fonderies de Mazières, Bourges. Plus de 150 ans d'histoire humaine et sociale », *Cahiers d'Histoire Sociale*, Institut CGT d'Histoire sociale, n°59, janvier 2007.

Après avoir rapidement établi le contexte départemental du développement de l'industrie, resserrons la focale sur Rosières dans une perspective socio-historique afin de comprendre l'instauration du paternalisme industriel et ses répercussions.

4.1.2. Le paternalisme à Rosières : des œuvres pas tout à fait désintéressées

Rapidement la concurrence anglaise provoque une crise au sein de la métallurgie française. L'embauche chute à l'entreprise Rosières. De plus, les forêts alentours, qui autrefois étaient un point fort pour leur proximité et leur abondance, commencent à s'essouffler. Le grand changement pour l'usine de Rosières sera son rachat par Jules Roussel, industriel parisien, ancien député, en 1869. Celui-ci enracine le paternalisme en construisant une école dans le village. Propriétaire d'une forge sur le déclin dans la Mayenne, la forge d'Orthe, celui-ci amène avec lui ses ouvriers métallurgistes, ainsi que matériels et capitaux. Rosières dépend administrativement de Lunery, mais se trouve néanmoins à l'écart du bourg, et l'activité de l'entreprise, ainsi que les logements ouvriers et les écoles, renforcent une certaine autonomie par rapport à Lunery. La cité ouvrière est essentiellement habitée par les ouvriers de l'usine et leurs familles. Aujourd'hui encore, certains enquêtés parlent d'un phalanstère ou familistère pour exprimer leurs représentations de la cité de la fin du XIX^e siècle jusqu'aux années 1970.

« Lorsque Jules Roussel meurt en 1877, l'usine de Rosières, sur de nouvelles bases, est repartie vers la prospérité »¹. Léon Dupuis, son nouveau propriétaire désigné par le testament de Jules Roussel, va à son tour mettre l'usine au centre de la vie villageoise. Les logements ne seront occupés que par les ouvriers en fonction et leur famille ; le licenciement ou la retraite, signifiant la perte de ce logement. Evoquant la cité, Michel Pigenet² précise que « nul ne peut y résider si lui-même ou quelqu'un de sa famille ne travaille dans l'usine. S'embaucher ailleurs, partir à la retraite, être renvoyé signifient systématiquement l'évacuation du logement » (p. 39). Nous voyons bien ici que la contrainte et la menace du licenciement étaient très présentes et servaient en grande partie au maintien d'un certain ordre social. D'ailleurs, seule une certaine « bonne conduite » permettait l'accès aux maisons ouvrières. Cette bonne conduite repose notamment sur l'absence d'activité politique des ouvriers. Ce système atteindra son apogée en 1884, lorsque Léon Dupuis entrera au conseil

¹ Jean Lambert-Dansette, *Histoire de l'entreprise et des chefs d'entreprise en France,, Tome II : Le temps des pionniers (1830-1880), Naissance du patronat*, L'Harmattan, 2001, Paris, p. 52.

² Michel Pigenet, « L'usine et le village : Rosières (1869-1914), in *Le mouvement social*, avril-juin 1982, n°119, Les éditions ouvrières, Paris, pp. 33-61.

municipal de Lunery, puis en deviendra maire jusqu'à 1905, date de sa mort. La direction de l'usine est alors reprise par Henri Magdélenat. Diverses constructions se succèdent, cimetière, église, services médicaux, ainsi que des maisons supplémentaires. Selon Michel Pigenet toujours, cette époque marque le tournant entre une initiative paternaliste et une « politique sociale [...], application sectorielle d'une politique globale de l'entreprise capitaliste nouvelle » (p. 38).

L'usine devenue Société Anonyme va modifier et moderniser sa production. Elle se spécialise par la suite dans l'émaillage et la fonte, et commence la fabrication de cuisinières, notamment le célèbre modèle AGA qui connaît un grand succès par son nouveau système de stockage de la chaleur. L'usine s'adaptera aux besoins de la première Guerre Mondiale en fabriquant grenades et obus. Le nombre d'embauche augmente à nouveau. La société a besoin de main d'œuvre si bien qu'au lendemain de la première Guerre Mondiale, la population jeune manquant, l'appel à des travailleurs étrangers se fait comme dans bien d'autres régions de France.

Des Polonais principalement viennent travailler à Rosières à partir de 1922. Les entreprises passent par de véritables réseaux d'embauche, directement implantés dans les pays concernés et grâce à la mise en place d'accords de coopération. La démographie locale s'en trouve bouleversée : en 1929, plus de la moitié de la population de Rosières est polonaise. A l'usine, les consignes sont affichées dans les deux langues tout comme les contrats d'embauche. Un tel changement démographique requiert de nouveaux logements, ce qui sera fait avec cent-quatre-vingt-dix logements supplémentaires. Une fois de plus le directeur de l'usine s'investit dans la vie publique, puisqu'Henri Madgélenat devient président de l'office public HLM du Cher dès sa création en 1920.

Les conditions précaires par le statut, la difficulté du travail (les Polonais sont surtout délégués aux tâches les plus physiques, à savoir la fonderie et l'émaillerie) sont cependant peu remises en cause par cette population que l'entreprise possède par le jeu de la menace : travail, logement, tout est perdu en cas de licenciement. La vie politique et syndicale leur est purement interdite bien que le syndicalisme soit plus tard investi par les populations immigrantes. Simone Weil visite à plusieurs reprises l'usine de Rosières dans les années 1930 et, à travers quelques lettres échangées avec Victor Bernard, l'ingénieur en chef de l'époque, rend bien compte de la situation complexe de ces migrants : « je peux me représenter la situation de ces ouvriers polonais, qui, je pense, se doutent qu'un jour ou l'autre vous pourrez être de nouveau contraint de renvoyer quelques-uns d'entre eux devant le chef de service qui serait chargé ce jour-là de vous désigner tel ou tel comme étant moins utile que ses

camarades. Combien ils doivent trembler devant lui et redouter de lui déplaire ! »¹. Mais ce point de vue fait débat et n'est pas partagé de tous : certains, tel ce retraité né en 1921 à Rosières, se souviennent encore aujourd'hui d'un village « très avancé au niveau social » et d'une usine à la pointe de la technologie. Ses anecdotes rappelant une vie sociale et économique facilitée par l'entreprise sont nombreuses. Ainsi sa mère qui conduisait une charrette pour distribuer gratuitement du pain dans les rues de Rosières ou les turbines construites par l'usine pour acheminer l'eau du Cher assainie vers le château d'eau et approvisionner les logements sont autant de souvenirs qui lui font dire que « Rosières vivait mieux qu'une ville ». Contrairement à d'autres, cet homme veut croire à la sincérité des œuvres paternalistes de Rosières et refuse de les interpréter comme une stratégie de subordination.

A cette période, le sport est autorisé et même encouragé par l'entreprise qui finance les équipes de football ou de pétanque. Les sociologues ont décrit le sens de l'instrumentalisation du sport et des loisirs en général, de la part des employeurs. Il sert d'une part à intégrer les salariés de manière participative à l'entreprise : c'est la « métaphore sportive » que l'on retrouve de nos jours où « le sport est associé à des valeurs que l'entreprise veut mettre en évidence et qui constitue le fondement de sa culture »². D'autre part, il sert à contenir, par des occupations dérivatives, l'émergence d'éventuelles contestations : c'est « l'effet de diversion »³ dont fait état une sociologie critique du sport qui évoque la « diversion idéologique », « la fonction narcotique », « la chloroformisation des consciences » ou le « rôle mystificateur » du sport menant à « l'aliénation des masses » (p. 168). Faut-il aller jusqu'à penser que, comme Jean-Marie Brohm, le sport serait un appareil idéologique d'état selon le modèle d'Althusser, c'est-à-dire « un appareil dont la fonction ultime est de protéger la domination de classe de la classe dominante »⁴. Lorsque les ouvriers quittent l'usine, ils sont occupés à des loisirs, ce qui réduit les risques de voir se développer des idéologies contestataires. Mais les activités sportives mises en place par les directions d'entreprise font partie de stratégies plus larges consistant à contrôler tous les aspects de la vie sociale, rendant

¹ Simone Weil, *La condition ouvrière*, Gallimard, Idées, 1951, Paris, p. 134.

² Béatrice Barbusse, « Sport et entreprise : des logiques convergentes ? », in *L'année sociologique*, 2002/2, vol. 52, Presses Universitaires de France, p. 404.

³ Jacques Ardoino, Jean-Marie Brohm, « Repères et jalons pour une intelligence critique du phénomène sportif contemporain », in Jacques Ardoino, Jean-Marie Brohm, *Anthropologie du sport : perspectives critiques, Actes du colloque international francophone, Paris-Sorbonne, 19-20 avril 1991*, ANDSHA, Matrice, Quel corps ?, 1991, Paris, pp. 154-175.

⁴ Jean-Marie Brohm, *Sociologie politique du sport*, Jean-Pierre Delarge, éditions universitaires, 1976, Paris, p. 99.

ainsi les travailleurs entièrement dépendants. L'analyse que fait Karen Bretin-Maffiuletti¹ des activités sportives dans les cités de Montceau-les-Mines et du Creusot illustre parfaitement le désir de contrôle des travailleurs par les employeurs dans le cadre de villes-ouvrières. Par les multiples créations dont les clubs sportifs ne sont qu'un exemple: « Ils [les dirigeants d'entreprise] améliorent ainsi la condition ouvrière, mais renforcent également la dépendance du prolétaire vis-à-vis du patron » (p. 52). Mais une fois encore, les plus anciens de Rosières préfèrent se rappeler de la grandeur de leurs équipes, notamment celle de football qui a su évoluer au niveau régional, cette équipe majoritairement composée de Polonais comme le souligne cet autre retraité de Rosières, lui-même d'origine polonaise. Le sport local a connu ses héros tel un certain Rutkowski, un cycliste hors-pair qui, d'après cet homme né en 1921, était capable de casser sa chaîne de vélo au démarrage pour une bouteille de champagne à la clef. Le haut degré de contrôle social des ouvriers de la part de l'usine, spécialement pour les Polonais, laisse place aux anecdotes sur les plus grands sportifs de l'époque.

Ces stratégies de contrôle sont ainsi intériorisées par les ouvriers. Les travailleurs étrangers sont à cette époque comme nous l'avons dit, appréciés pour leur travail et leur bonne conduite ou plutôt leur soumission face à la menace de licenciement. L'emprise de la direction de l'usine Rosières sur les travailleurs migrants s'étend alors bien au-delà de la cité ouvrière si bien que lorsque l'administration ne reconduit pas leurs autorisations de rester en France, l'entreprise se charge elle-même de faire des demandes au préfet pour pouvoir garder ces travailleurs².

Peu de Polonais essayeront d'obtenir la nationalité française. Deux interprétations sont possibles : sans doute les démarches administratives découragent les candidats, mais on peut aussi penser que beaucoup envisagent de rentrer en Pologne après quelques mois ou années de travail en France. Ainsi, la majorité des hommes polonais embauchés par Rosières entre 1922 et 1939 reste moins d'un an dans l'entreprise³. Après la première Guerre Mondiale, la main d'œuvre se diversifie : Polonais, Portugais, Italiens, Espagnols sont embauchés à Rosières.

¹ Karen Bretin-Maffiuletti, « Les loisirs sportifs en milieu de grande industrie : sport, patronat et organisations ouvrières au Creusot et à Montceau-les-Mines (1879-1939) », *Le mouvement social*, La découverte, n°226, 2009/1, pp. 49-66.

² Exemple de lettre au préfet en annexe 2.

³ Phillippe Rygiel, « La formation de la colonie polonaise de Rosières, 1922-1929 », *op. cit.*, p. 9.

4.1.3. Les années d'après Guerre dans le département

Durant la seconde Guerre Mondiale, certaines fonderies du Cher sont réquisitionnées pour fabriquer du matériel militaire tandis que d'autres continuent leur activité habituelle. Ainsi, l'usine de Mazières produira du matériel militaire jusqu'à l'occupation puis reprendra ses fabrications civiles ensuite.

A la fin de la seconde Guerre Mondiale, le 12 septembre 1944 précisément, se produit un événement pour l'usine de Rosières : l'assassinat de l'ingénieur en chef Victor Bernard, celui-là même avec qui Simone Weil échangeait une correspondance une dizaine d'années plus tôt. Immédiatement après la libération, Victor Bernard est tué par des membres des F.T.P (Francs-tireurs et partisans). Celui-ci est en effet connu pour être membre du Parti Social Français de François de la Rocque, parti de masse qui fait débat quant à ses idées proches de Philippe Pétain. Cet événement ne nous est rapporté que dans un seul entretien, par cet homme né en 1922 à Rosières vivant aujourd'hui dans la Nièvre. C'est cet exécution qui selon notre enquête déclenche le désengagement de l'usine dans la vie sociale de Rosières.

Dans les années 1950, Michelin dont l'installation est refusée à Bourges même ouvre son usine en périphérie, à Saint-Doulchard. Ainsi on trouve les usines Michelin, Rosières et Rosières Grandes Cuisines (qui dépendent toutes deux de l'usine Rosières de Lunery) dans le quartier du Moulon de Saint-Doulchard. La société Rosières, alors dirigée par Louis Magdélenat, fils d'Henri, se situe toujours dans une perspective paternaliste, que l'on retrouve aussi bien dans les faits que dans les discours. L'allocution de Louis Magdélenat¹ en 1957 à l'occasion de la remise des médailles du travail fait état de la symbolique utilisée par la direction, considérant l'usine et même la cité en générale comme une famille. Les salariés sont interpellés par « mes Chers Amis », le terme « Maison » (avec la majuscule) est utilisé pour parler de l'usine et un bref historique de Rosières (marque et cité) retrace avec émotion « l'intense vie de la cité » et l'apport des « Anciens » à cette vie sociale et professionnelle.

Dans les années 1970, l'usine Rosières de Saint-Doulchard ferme, les ouvriers sont donc dirigés vers l'usine de Lunery ou celle plus proche de Rosières Grandes Cuisines, augmentant par là-même les temps de trajets de manière significative pour ceux qui habitent Bourges. A la même époque le département Rosières Grandes Cuisines change de nom pour devenir Rosinox, sa production se détache de Lunery en se spécialisant dans le matériel de grande

¹ Voir l'allocution en annexe 3.

restauration professionnelle (l'usine de Lunery étant spécialisée dans les appareils plus petits, principalement destinés à l'usage domestique).

Après plusieurs changements de direction, la marque Rosières est finalement rachetée par le groupe italien Candy en 1987. La cité n'est plus entretenue par l'usine alors que la plupart des bâtiments et voiries lui appartiennent encore. Les observations de Cécile Prévost en 1989 sont éloquentes : « De nombreuses contraintes sont ressenties : voirie de terre qui en temps de pluie se transforme en véritable "bourbier", éclairage inexistant, obligeant à circuler la nuit avec des lampes électriques, écoulement des eaux usées sur les voies publiques, logements qui menacent de s'effondrer »¹. La direction commence alors à se désengager de la vie sociale de la cité ouvrière de Rosières en vendant ses maisons. Aujourd'hui, seules quelques maisons appartenant à l'usine sont encore habitées dans des conditions précaires : toilettes au fond de la cour, pas de chauffage ni d'eau chaude. Le rachat par Candy occasionne alors des licenciements et les embauches cessent. En 2006, Rosières compte deux-cent-soixante-dix salariés, ce qui la classe parmi les neuf premières entreprises industrielles du département, loin derrière l'aérospatiale (1890 salariés) et Michelin (1239).

4.1.4. Le département du Cher aujourd'hui

La région Centre ne constitue pas, nous l'avons dit, une exception historique ou statistique lorsque l'on aborde l'histoire des immigrations en France. Cependant, le village de Rosières constitue une particularité à l'intérieur même de la Région, par la présence de l'usine du même nom, en matière d'emploi et d'immigration. Notre étude est centrée sur Rosières, mais il est indispensable de contextualiser ce terrain dans une échelle plus large. Bien que la cité ouvrière ait été perçue comme une « communauté » ou un village autonome, aujourd'hui les flux de personnes (travail, logements etc.) rendent nécessaire la prise en compte du département tout entier. D'ailleurs si les mémoires dessinent les traits d'une cité autonome voire autarcique, les récits montrent qu'il a tout de même existé des réseaux au-delà de la cité et que les migrants, Polonais et plus tard Portugais, Algériens et Marocains, conservaient des liens forts avec une famille restée au pays ou établie dans une autre région et créaient des liens faibles avec des contacts locaux. La femme de ce retraité d'origine polonaise est d'ailleurs elle-même une migrante polonaise venue à Montluçon dans les années 1960. Les entretiens

¹ Cécile Prévost, *La cité métal. Voyage en cité ouvrière : Rosières ou le village-usine, la parole aux ouvrières*, Mémoire de maîtrise de sociologie, Université François Rabelais, 1989, Tours, p. 107.

montrent que si les premières embauches à l'usine se sont faites par l'intermédiaire cette Société Générale d'Immigration directement en Pologne, beaucoup d'autres ont ensuite été le résultat du bouche-à-oreille.

Nous avons retenu trois principales dimensions qui désignent Bourges, préfecture du Cher, comme une ville importante : la population, l'emploi et les équipements.

Tout d'abord, c'est la plus peuplée des communes du Cher. En effet, Bourges intra-muros, avec plus de 72000 habitants en 1999¹, représente environ 23% de la population du département ou encore 28,5% si l'on comprend la communauté d'agglomération (dénommée « Bourges Plus »).

En matière d'emploi, Bourges rassemble environ 25% de la population active du Cher, bien que le département soit un des moins actifs de la Région. Il faut cependant noter que la ville fait aussi partie des plus touchées par le chômage. La population étant plus élevée qu'ailleurs, il est logique que Bourges concentre une grande partie des actifs.

Un troisième facteur nous indiquant Bourges comme ville principale est le niveau d'équipement en matière de services à la population. Bourges fait partie des trois seules villes qui comprennent la totalité des équipements servant de référence de base à l'INSEE pour évaluer les services à la population² avec Vierzon et Saint-Amand-Montrond, le Cher étant d'une manière générale peu équipé. Dès lors le désengagement de l'usine Rosières en matière de services à la population entraîne l'obligation des habitants de se déplacer vers d'autres villes. Bourges en est effectivement l'une de ces destinations.

La ville de Vierzon fait également partie des communes importantes en termes d'industrie, et de population. Les raisons sont à peu près les mêmes que pour Bourges à échelle plus réduite, sachant que l'activité industrielle y trouve une grande place en matière d'emploi. Les principales entreprises industrielles en matière d'embauche se trouvent regroupées sur quatre villes que sont Bourges, Vierzon, Aubigny-sur-Nère et Saint-Amand-Montrond. Il faut de plus noter le triangle Bourges-Vierzon-Saint-Florent-sur-Cher dans

¹ Les chiffres rapportés ici sont issus du recensement de l'INSEE de 1999. On note une légère baisse de la population entre 1999 : 72434 habitants et les estimations INSEE au 1^{er} juillet 2005 : 70800 habitants. Voir les tableaux détaillés en Annexe 4.

² Cet indice comprend 36 services répartis en quatre types : La gamme de base qui comprend la présence de vente de tabac, garage, maçon, alimentation, plombier-menuisier, école. La gamme de proximité qui comprend poste, coiffeur, carburant, plâtrier, électricien, médecin, infirmier, pharmacie, boulangerie, boucherie. La gamme intermédiaire comprenant ventes de chaussures, d'électroménager, vêtements, meubles, droguerie, librairie, pompiers, ambulance, dentiste, masseur, perception, supermarché, collège, gendarmerie, notaire, banque, vétérinaire. Enfin la gamme supérieure qui comprend les hôpitaux, les laboratoires d'analyses médicales et les cinémas.

lequel s'inscrit le village de Rosières (Lunery), comme une zone particulière en matière d'industrie. En effet, ce triangle concentre la plupart des emplois dans l'industrie (production et fonctions supérieures).

Saint-Florent-sur-Cher est la ville la plus proche de Rosières où il y a un collège, et c'est donc dans cette commune que se retrouvent les enfants de Rosières. Ainsi, en 1993-1994, les élèves du collège rédigeaient un journal, *Le petit fondeur*, qui retraçait l'histoire de l'industrie de leur ville. Un numéro sera d'ailleurs entièrement consacré à l'immigration polonaise¹. La commune de Saint-Florent-sur-Cher tout comme Lunery fait partie de la communauté de communes FERCHER depuis sa création le vingt-neuf décembre 2000. FERCHER, nom donné en « référence au développement industriel découlant de la présence de minerai de fer exploité tout au long de cette partie de la “Vallée du Cher” »², qui regroupe aujourd'hui les sept communes de Civray, Lunery, Plou, Primelles, Saint-Caprais, Saint-Florent-sur-Cher et Villeneuve-sur-Cher pour un total de plus de onze-mille habitants.

Même si notre terrain est centré sur la cité ouvrière de Rosières, nous ne pouvons pas pour autant délaisser les acteurs habitant d'autres villes du département. Nous avons rencontré des anciens habitants, ouvriers de l'usine qui n'habitent plus la cité, mais qui conservent des liens très forts, ou tout simplement des liens forts (pour les opposer aux liens faibles de Granovetter³) à Rosières, et participent donc éventuellement des processus de patrimonialisation. Mise à part l'unité départementale et la base de Rosières, nous ne pouvions donc pas fixer de restrictions spatiales en deçà de l'échelle du département du Cher.

4.1.5. Lunery et ses quartiers

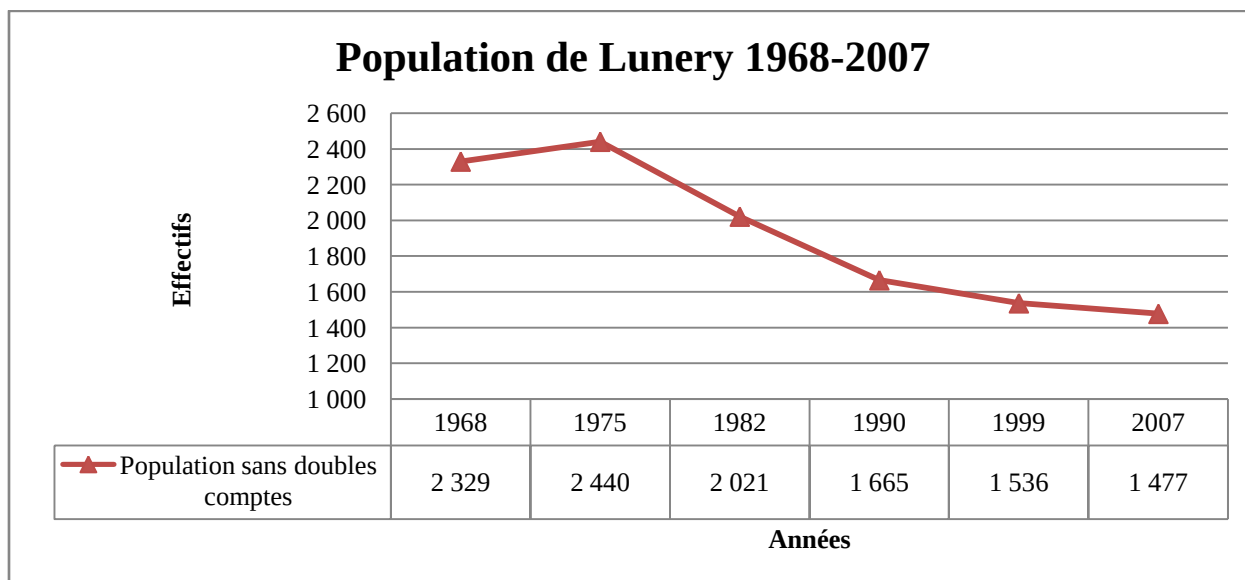
Par ce nom donné au Bulletin d'information municipal la mairie précise bien la centralité de Lunery et la dépendance de ses *quartiers* dont Rosières fait partie. Le village de Lunery est situé dans l'ouest du département du Cher. Il compte 1477 habitants en 2007 (1536 en 1999), avec à peu près le même nombre d'hommes et de femmes. La population décroît massivement depuis 1975 puisque l'on comptait à cette date 2440 habitants, puis 2022 en 1982, et 1665 en 1990. Pour les mêmes époques, les naissances diminuent, et le solde

¹ *Le petit fondeur*, numéro 7, mai 1994, collège Voltaire, Saint-Florent-sur-Cher.

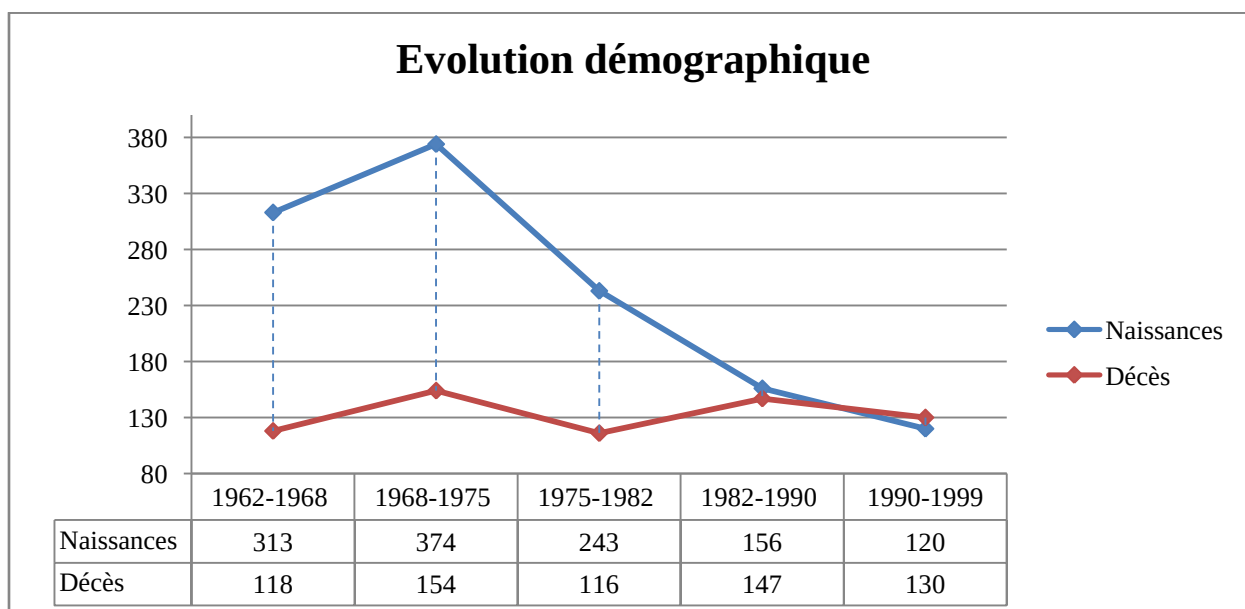
² Extrait du bulletin d'information municipal, *Lunery et ses quartiers*, n°16, janvier 2001, p. 2.

³ Mark S. Granovetter, « The strength of weak ties » in *American journal of sociology*, volume 68, n°6, mai 1973, Chicago, pp. 1360-1380.

migratoire est toujours négatif. Ainsi, le solde naturel chute à partir de 1968, et sera négatif pour la période 1990-99.



Graphique 2 : Population de Lunery de 1968 à 2007. D'après INSEE, recensement de 1999 et enquête annuelle de recensement de 2007.



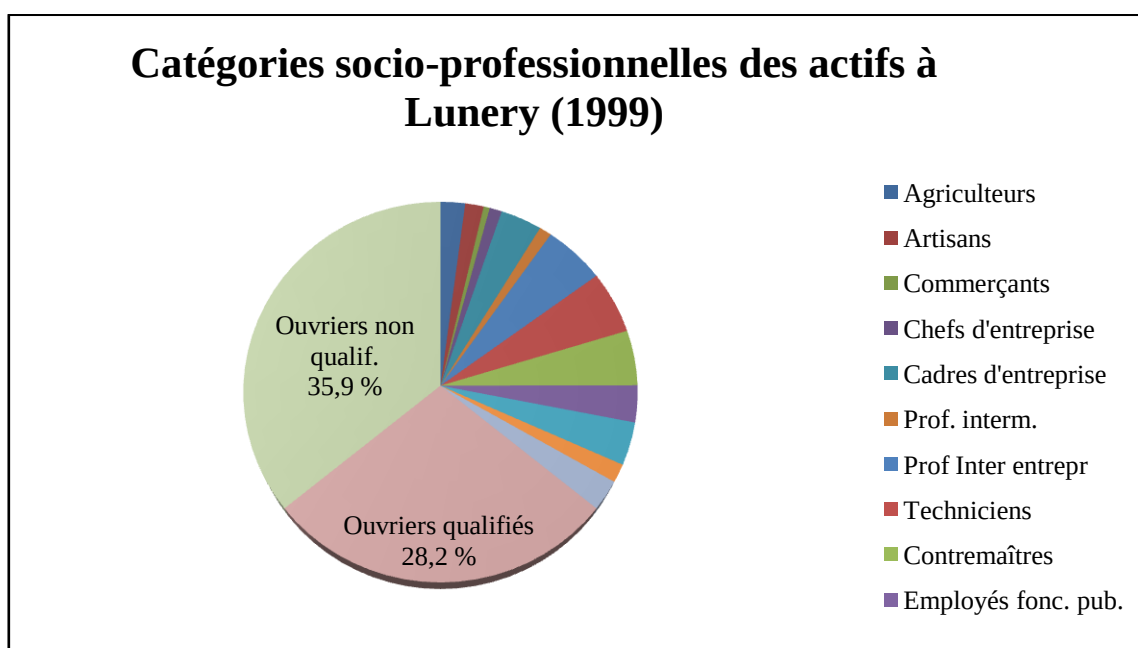
Graphique 3 : Rapport naissances/décès de Lunery de 1962 à 1999. D'après INSEE, recensement de 1999.

Nous avons donc un village dont la population diminue depuis 1975, date à laquelle l'économie est en crise, et où l'embauche des ouvriers étrangers est stoppée.

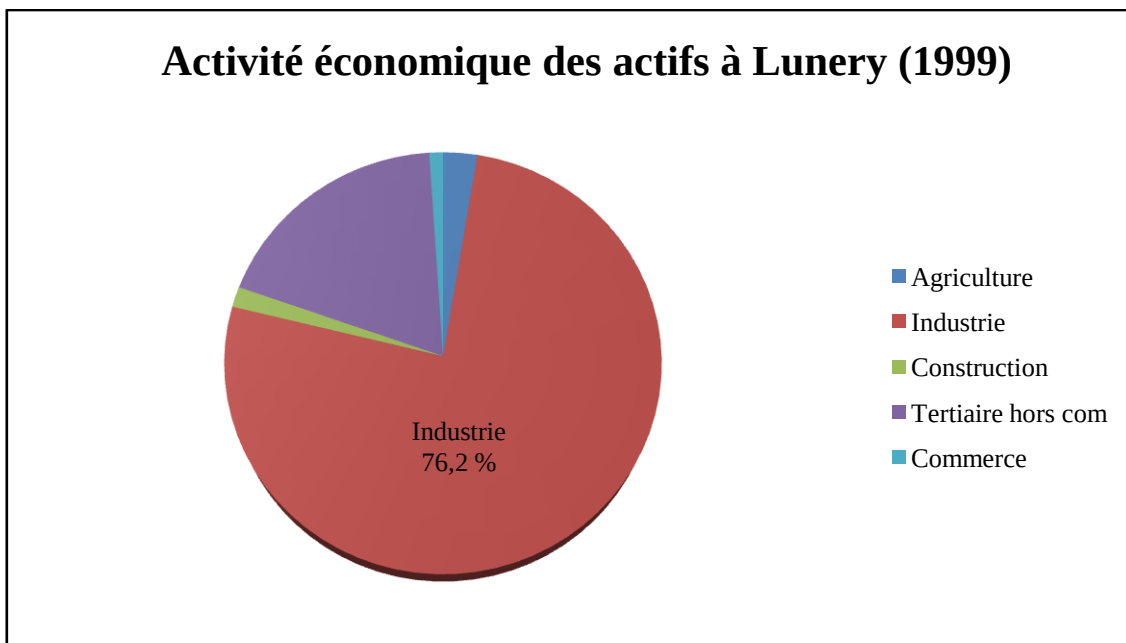
Aujourd'hui, on ne peut plus dire que tous les salariés de l'usine Rosières habitent le village, ni même que tous les habitants travaillent à l'usine. Cependant, nous pouvons faire un certain nombre de constats quant à la population de Lunery et sa population active lorsque nous regardons les résultats du recensement de 1999.

Tout d'abord, plus de la moitié des actifs ayant un emploi en 1999 sont des ouvriers (ouvriers non qualifiés et ouvriers qualifiés confondus). La ville est donc encore particulièrement populaire en termes d'emplois, même si nous ne pouvons dire que tous les ouvriers sont embauchés par l'usine Rosières. Il faut noter que ce rapport est bien supérieur à celui observé sur la France entière (25,4% d'ouvriers parmi les actifs ayant un emploi), et à celui observé à l'échelle régionale (30,5%).

De plus, le pourcentage d'ouvriers dans la population totale de Lunery est supérieur à 20% (24%), ce qui est là-encore supérieur à toutes les villes alentours (11,5% d'ouvriers parmi la population totale de Bourges, 15,7% pour Vierzon). Enfin, l'activité économique dominante à Lunery reste l'industrie, quelque soit les catégories socio-professionnelles. C'est-à-dire que la figure de l'actif la plus présente à Lunery est celle de l'ouvrier de l'industrie, qui représente 30,7% des actifs.



Graphique 4 : Catégories socio-professionnelles des actifs à Lunery. D'après INSEE, recensement de 1999.



Graphique 5 : Activité économique des actifs à Lunery. D'après INSEE, recensement de 1999.

Lorsqu'on regarde les données concernant les navettes entre le lieu de résidence et le lieu de travail, toutes catégories socioprofessionnelles confondues, nous voyons qu'un peu plus de 40% travaillent et résident dans la commune, et que 23% vont à pieds à leur travail. Nous pouvons donc supposer que l'usine emploie encore un certain nombre de personnes qui résident à Rosières. Certes, nous ne sommes plus dans la configuration paternaliste que l'usine avait mise en place à la fin du XIX^e siècle, et qui avait permis la construction de logements ouvriers, d'une crèche, d'une école et même d'un cimetière. C'est en ce sens qu'il nous a fallu élargir notre étude et enquêter au-delà du village de Rosières. Les migrants, et les salariés en général, bougent et peuvent travailler à un endroit sans y résider, ou résider à un endroit sans y travailler. De plus, beaucoup de migrants ne sont pas restés dans la même entreprise toute leur vie, et l'on sait que l'usine de Rosières fut un lieu de passage pour nombre d'entre eux¹. Ainsi l'un de nos enquêtés rapporte le parcours de son père qui, arrivé d'Algérie en 1962 s'installe à Rosières dans une maison louée à l'usine. Puis son désir de devenir propriétaire à une époque où l'usine ne vend pas encore ses maisons, amène la famille à déménager pour acheter une maison à Saint-Florent-sur-Cher.

¹ A ce sujet, on peut renvoyer vers l'étude du cabinet Etéicos sur l'usine de Michelin à Saint-Doulchard, *Immigration et mémoire : étude dans l'entreprise Michelin à Bourges*, dans lequel quelques enquêtés font état d'un passage antérieur par l'usine Rosières.

Enfin, le village de Rosières étant administrativement rattaché à la commune de Lunery, nous ne pouvons obtenir de données plus précises sur les habitants de la cité ouvrière. Les données de l'INSEE présentées ci-dessus concernent donc les habitants de Lunery et de Rosières.

4.2. Les figures de la « Grande époque »

Un certain nombre de personnalités ont marqué ce qu'il est désormais convenu d'appeler la Grande époque ou la Grande saga de Rosières, désignant par ces termes l'apogée (dont les dates varient largement selon les discours) d'une vie sociale intense dont l'usine est à l'origine. Nous pouvons dégager deux grands types de figures : celles de certains directeurs de l'usine Rosières, et celle de l'ouvrier-fondeur polonais. Les premières sont des personnalités nommées, à l'inverse de la seconde qui demeure plus floue même si des noms sont parfois donnés à titre d'exemple pour illustrer l'importance et l'apport des Polonais à une certaine époque.

4.2.1. Les directeurs et administrateurs de l'usine

Quelques directeurs et administrateurs de l'usine vont ainsi marquer l'histoire de Rosières : c'est l'arrivée de Jules Roussel à la direction de l'usine en 1869 qui marque « la véritable naissance du Rosières d'aujourd'hui, tant au point de vue des produits que de celui des hommes »¹. C'est en ces termes que le comité des fêtes de Rosières présente un bref historique de la marque dans le bulletin municipal. Jules Roussel est effectivement considéré comme celui qui a instauré l'usine au centre de la vie villageoise par les diverses constructions qu'il entame dès son arrivée. De même Léon Dupuis qui le remplace en 1877 entérine de par sa présence au conseil municipal tout d'abord puis à la mairie de Lunery ensuite, l'imbrication entre l'usine et la vie de la cité ouvrière.

C'est le couple Albert et Marie Dumez qui, au-delà de l'aspect historique, va marquer profondément l'imaginaire collectif. Albert Dumez est un des administrateurs de l'usine Rosières jusqu'en 1905, date de sa mort. Originaire de la ville de Pomponne en Seine-et-Marne où il possède un château hérité de la famille de Marie, née Marie Dreux, le couple va s'investir dans les deux villes, Rosières et Pomponne. En plus de son poste de direction à

¹ Bulletin municipal de Lunery, *Lunery et ses quartiers*, septembre 2007.

Rosières, Albert est également maire de Pomponne de 1900 jusqu'à son décès. Mis à part l'implication d'Albert Dumez dans la direction de l'usine, ce sont les constructions financées par sa femme Marie qui vont élever le couple vers un statut désormais presque mythique dont nous reparlerons, notamment en abordant l'histoire de l'église de Rosières. A la mort d'Albert, Marie Dumez finance la construction de l'église de Rosières en 1909 qui sera nommée église Saint-Albert en référence à son époux décédé. De même la cité paroissiale qui regroupe plusieurs bâtiments dont l'atelier de confection, le dispensaire ou une salle de spectacle, est construite par Marie Dumez. Le nom de Cercle Saint-Albert qui est donné à la cité paroissiale rend de nouveau hommage à son mari. La municipalité de Lunery rendra elle aussi hommage à ce couple de « bienfaiteurs », car c'est bien en ces termes que le couple nous est présenté, en donnant le nom d'Albert Dumez à une rue et une avenue de Rosières. Nous ne nous attardons pas volontairement ici sur ces personnages car nous développerons dans un prochain chapitre la manière dont ils sont devenus, notamment après leur mort, des figures quasi-mythiques.

4.2.2. La figure de l'ouvrier-fondeur polonais

Il est possible de distinguer dans les discours deux types d'allusion à ces migrants polonais. Le premier type de discours se réfère à des individus nommés, avec des datations assez précises, et fait généralement référence à une amitié, un lien de parenté avec la personne interrogée. Le second type de discours est celui des « Polonais des années 1920 ». C'est ce « Polonais inconnu » qui est aujourd'hui, dans les représentations des habitants de Rosières et bien au-delà, celui qui a participé à l'évolution industrielle de l'usine mais aussi à l'amélioration des conditions de vie des ouvriers en participant aux luttes sociales, en s'illustrant dans des exploits sportifs et en réalisant ce qu'un descendant de migrant polonais nomme une « intégration réussie ». Il est parfois difficile de distinguer le mythe construit par la mémoire collective et les souvenirs personnels d'une mémoire individuelle. Mircea Eliade note que la mémoire collective est anhistorique¹. C'est bien ce caractère anhistorique que nous retrouverons dans l'étude du journal *Le Petit Fondeur* écrit par les élèves du collège de Saint-Florent-sur-Cher quant à la Révolution Industrielle et l'appel aux travailleurs étrangers, particulièrement les Polonais. De plus et toujours selon Eliade, la mémoire collective ne retient pas l'individuel mais « l'exemplaire » qu'elle laisse transparaître à travers des

¹ Mircea Eliade, *Le mythe de l'éternel retour*, Gallimard, 1969, Paris.

archétypes. Ce que nous nommons ici la figure de l'ouvrier-fondeur polonais est en un sens cet archétype qui symbolise de manière collective un évènement, une époque, à la fois passés mais sensiblement présents dans les représentations.

A titre d'exemple, nous avons évoqué les récits d'exploits sportifs rapportés par les plus âgés, notamment « l'équipe de football de Rosières, composée en majorité de Polonais, [qui] jouait en Division d'Honneur »¹ ou encore un certain Rutkowski qui s'est illustré dans le cyclisme. Alors que l'usine est à l'origine de la création des clubs sportifs, c'est *le Polonais* qui les symbolise aujourd'hui. En ce qui concerne les luttes sociales, tout se passe comme si les Polonais – qui rappelons-le avaient en principe l'interdiction de participer à toute vie politique – avaient su courageusement dépasser la menace du licenciement pour défendre leurs intérêts sociaux et ceux de leurs collègues français. Pour illustrer nos propos, voyons ces diverses cartes de membres de quelques partis politiques polonais ou franco-polonais qui nous sont montrées par des syndicalistes C.G.T., retraités des usines de Rosières. Dans les discours des personnes rencontrées, mais aussi dans les documents « historiques » (archives ou ouvrages), les Polonais sont désignés comme des pionniers, ceux qui ont construit la cité de Rosières, ceux dont tout élément matériel ou immatériel rappelle la présence aujourd'hui. Mais nous touchons ici à la question des éléments témoins de cette époque que nous allons désormais développer.

¹ Bulletin municipal de Lunery, *Lunery et ses quartiers*, septembre 2008, p. 5.



Cliché 1 : Diverses cartes ayant appartenu à des Polonais dont celles de Polska Partia Robotnicza fondé par Staline en 1942, du syndicat français C.G.T., de l'Union des Polonais Anciens Résistants en France (Ruch Oporu W Francji) ou encore de l'Union Polonaise d'Aide à la Patrie (Organizacja Pomocy Ojczyźnie) créée par le parti communiste.

4.3. Les éléments témoins

De nombreux éléments persistent aujourd'hui et témoignent de l'époque paternaliste de l'usine Rosières. Certains sont des restes matériels de cette époque, d'autres sont des constructions plus récentes. Afin de donner quelques exemples, nous avons choisi de présenter classiquement ces éléments témoins selon qu'ils sont matériels ou immatériels. Le visiteur qui traverse Rosières sans en connaître l'histoire pourra être surpris par cette usine omniprésente tout le long de la rue Yves Lacelle traversant le village de part en part. Mais il lui faudra prêter attention aux maisons toutes alignées, rentrer dans l'église puis visiter le musée de la fonderie, regarder les noms de rue, faire le tour du cimetière afin de comprendre que ce village était une annexe de l'usine. Il lui faudra de même discuter avec les gens pour prendre connaissance de cette chorale polonaise, du tournoi de football dit « tournoi des fondeurs », du quartier de la Petite Pologne ou celui de Varsovie et tant d'autres « restes » ou créations contemporaines faisant état d'un passé reconstruit.

4.3.1. Les éléments immatériels

Si l'usine (ou le travail en général) n'est pas toujours explicitement l'objet de la mémoire, elle est en revanche un point de repère dans les rappels historiques. Cette mémoire collective s'exprime aujourd'hui dans des faits actuels et à la lumière du présent, c'est-à-dire qu'elle n'est pas présentée comme « du passé ». C'est donc une fois de plus que l'usine reste ancrée dans les représentations alors que celle-ci s'est détachée de la vie sociale de Rosières. Lorsque ce n'est pas directement l'usine qui reflète aujourd'hui une omniprésence passée, c'est la présence polonaise qui symbolise cette même époque dans une visibilité bien supérieure à celle de toutes les autres migrations.

Expliquons-nous plus clairement avec un exemple, celui du sport. La direction de l'usine avait au début du vingtième siècle instauré des clubs de sports, notamment une équipe de football, dont le but était autant de fournir des activités aux ouvriers pour les garder spatialement proches (rappelons qu'à l'époque, la main d'œuvre fait défaut, et que nombre d'ouvriers sont encore journaliers) que de les occuper afin d'éviter d'éventuels mouvements subversifs. Rapidement et conséquemment à l'arrivée des Polonais, l'équipe de football se trouve, à l'image du village, largement représentée par ces mêmes travailleurs immigrés. Aujourd'hui encore, certains vantent les victoires de l'équipe de football et leur bon niveau, tel ce retraité d'origine polonaise qui, fier de ses ascendants, nous précise la présence majoritaire des Polonais dans l'équipe. C'est l'usine qui finance ces clubs à l'époque. Les équipes de sport ont depuis perduré, se sont diversifiées à d'autres activités comme le tennis ou le basket. Aujourd'hui l'usine par l'intermédiaire du comité d'entreprise finance encore quelque peu le club de tennis, mais sans commune mesure avec autrefois selon ce même enquêté. D'ailleurs, il existait auparavant deux équipes de football, l'une à Lunery et l'autre à Rosières, qui ont été depuis réunies. Les clubs de sport ont donc été peu à peu délaissés par l'usine à l'image du reste de la cité ouvrière. Cependant, on retrouve des indices laissant penser à un héritage de cette époque, notamment dans les noms des clubs ou des tournois organisés. Ainsi le club de tennis organise aujourd'hui le « tournoi des fondeurs », le club de pétanque de Rosières organise lui différents types de concours qui laissent entrevoir la présence polonaise ou portugaise : le challenge Exposito, le challenge Mnich et le challenge Ciezclick. Par ailleurs le siège social de ce dernier club se trouvait encore en 2006 au bar Le Fondateur (qui n'existe plus désormais). A travers l'exemple du sport, il est ici explicite que l'usine, symbolisée par le travail de fonderie tout comme dans le musée, est restée fortement

ancrée dans les représentations des habitants de Rosières. Les références à cette fonderie quasiment mythifiée tout comme la figure du polonais sont nombreuses et l'on aperçoit avec l'exemple du bar, plusieurs autres démonstrations de cet ancrage. Ainsi le « thème » de la fonderie se retrouve par exemple dans le titre d'un journal scolaire écrit par des élèves du collège de la ville voisine, Saint-Florent-sur-Cher, qui prend le nom de *Petit Fondateur*.

La musique est aussi un élément important aujourd'hui à Rosières et qui prend fondement dès la fin du XIX^e siècle, en 1882, avec la création de la fanfare de l'usine. Les discours des enquêtés rappellent une fois de plus le haut niveau et la renommée que cette fanfare a acquis au fil du temps. Certains migrants polonais ont fait partie de cette fanfare dès leur arrivée, mais à partir des années 1960, la musique fut aussi un moyen pour eux de présenter et perpétuer des traditions. Car c'est bien avec ce terme de « tradition » que les chorales polonaises de Rosières nous sont aujourd'hui présentées.

La première chorale ayant pour but de perpétuer une tradition polonaise se crée dans les années 1960 sous le nom des Krak-Owiak. L'un des anciens membres des Krak-Owiak se rappelle de ce groupe qu'il définit par ailleurs comme folklorique : « C'était des jeunes, un peu d'anciens aussi. Sous l'impulsion d'un prêtre, un Polonais de Montluçon qui s'appelait le père Christophe. Il s'occupait de la colonie polonaise. Et on a fait quelque chose de grandiose ! C'était un groupe de vingt-cinq personnes, mixte, avec des chants et des danses. Avec des costumes du pays ». Ce groupe est encore dans certaines mémoires si bien que le bulletin municipal de Lunery, à l'occasion de la fête de la musique de 2008, se le remémore à travers un article au titre évocateur : « C'était hier... !! »

C'était hier... !! « Les Krak-Owiak »

Crée dans les années 1960, ce groupe de jeunes Polonais, tous originaires de Rosières, perpétuait les traditions folkloriques et populaires de leurs ancêtres polonais, tant par les chants, que par les costumes. Très renommé, cet ensemble était très demandé à l'époque pour animer différentes fêtes, aussi bien dans le Cher que dans les départements alentours. Composé d'une vingtaine de jeunes (garçons et filles), ils se produisaient aussi régulièrement à Rosières, salle Saint-Albert, où ils offraient un spectacle de grande qualité à la population, venue en très grand nombre. Quant aux Polonais, ils se sentaient, pour l'occasion, pendant quelques heures unis avec leur lointaine patrie.

Aujourd'hui, certaines « jeunes filles » du groupe « Krak-Owiak » ont renoué avec la tradition puisqu'elles font partie de « La Polonia » (Stanis, Marie, Hélène,...).

Bulletin Municipal de Lunery, septembre 2008, p. 5

La chorale des Krak-Owiak va se dissoudre peu à peu. Ce même enquêté autrefois membre explique cela : « Ça a continué de 66 jusqu'aux années 70. Après, les jeunes se sont mariés, y'a eu le service militaire, ça a un peu dispersé tout ça. Et après c'était une période de calme ». Cette période de calme durera jusqu'en 2003, lorsqu'une nouvelle chorale polonaise sera créée, La Polonia. Celle-ci est majoritairement composée de femmes et l'âge moyen est cette fois-ci un peu plus élevé que dans les Krak-Owiak.

Cette nouvelle chorale chante en polonais mais a également inséré quelques chants en français dans son répertoire pour être accessible au public. Un autre descendant de Polonais aujourd'hui retraité constate : « Ils chantent beaucoup en français aussi. Bon on leur demande aussi, au départ c'était des chants de leur pays, des chants traditionnels. Mais on leur demande toujours aujourd'hui de chanter un chant français, un ou deux chants français ». Ils se produisent régulièrement dans les maisons de retraites ou les églises, mais ont aussi eu l'occasion d'aller chanter en Pologne. Ainsi ils ont pu participer en 2006 au festival de chorales de la ville de Koszalin. Le Bulletin Municipal de Lunery (septembre 2006, p. 13) ne manque pas de noter que ce fut pour eux « une occasion de retrouver leur terre natale ».

C'est ainsi que les descendants de Polonais eux-mêmes donnent à voir des traditions folkloriques, telle la musique héritée de leurs ascendants : « nos grands-parents et parents nous ont transmis ces chansons qui évoquent la nostalgie du pays »¹ comme le souligne la présidente de la chorale, mais parfois aussi un peu plus surprenantes voire stéréotypées. Par

¹ *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, mercredi 30 janvier 2008, p. 14.

exemple alors que je me rendais chez cette même dame d'environ soixante ans, celle-ci m'accueillait à seize heures avec de la vodka et des toasts de saumon fumé, ne manquant pas de lancer le fameux « Na zdrowie » (« santé ») en levant son verre¹...

Cette présence polonaise se donne à voir, sinon réellement, au moins dans les imaginaires à travers la toponymie : des quartiers ou anciens quartiers de Rosières sont encore connus aujourd'hui sous le nom de Varsovie ou de Petite Pologne. Le quartier dit « Varsovie » ne se trouve pas à Rosières même, mais à quelques kilomètres de là. Bien qu'il ne reste aujourd'hui plus rien des habitations, certains enquêtés comme ce professeur d'histoire du collège de Saint-Florent-sur-Cher peut nous en parler en ces termes :

« A Saint-Florent même, quand ces familles ont commencé à véritablement se regrouper, y'avait le long du Cher des appartements. Alors je sais pas si c'était exactement des habitations bon marché comme on disait à l'époque, HBM, ceci étant, ça s'appelait La Petite Pologne. [...] Et les journaux polonais se lisaient et tout ça ». Par ailleurs les origines des « expatriés » rosiérois sont volontiers rappelées lorsqu'ils sont « d'origine polonaise ». C'est ainsi que lorsque la nomination du nouvel évêque de Limoges est annoncée en mars 2009, les journaux locaux de la région Centre mais aussi du Limousin notent que « le nouvel évêque est en fait d'origine polonaise. Son grand-père, arrivé de Pologne, après la Grande Guerre, fut employé des usines Rosières »². D'autres tentent de lier cette origine polonaise aux choix religieux du père Kalist : « Mais Dieu dans tout ça ? Faut-il chercher dans ses racines dont certaines fourragent au sud-est de Cracovie où son grand-père est paysan ? Après la guerre 14, il profite de l'aspiration économique pour arriver avec son épouse et les premiers des cinq enfants qu'ils auront à Rosières où une centaine de Polonais vont constituer une communauté. Le père fait des études et devient chef comptable de l'entreprise »³. Le diocèse de Bourges fait de même : « La famille paternelle de Mgr Kalist est d'origine polonaise. [...] Sa famille maternelle a été très investie aussi dans cette entreprise [Rosières] »⁴.

La mémoire collective saisit finalement une population au-delà de Rosières, mais qui fait de Rosières le berceau de la colonie polonaise dont on chante aujourd'hui l'apport à la société française.

¹ Je tiens au passage à saluer la mémoire de cette dame décédée en février 2009. Son décès a occasionné une forte émotion au sein du village dans lequel elle a toujours vécu. Les avis nécrologiques ont par ailleurs « polonisé » son prénom, passant de Hélène à Héléna...

² France 3 Limousin Poitou-Charentes, <<http://limousin-poitou-charentes.france3.fr/info/52848499-fr.php>> (consulté le 07.04.2009).

³ *Le Berry Républicain*, 12 mai 2009.

⁴ Diocèse de Bourges, <<http://catholique-bourges.cef.fr/actualites/actu6/index.htm>> (consulté le 07.04.2009).

4.3.2. Les éléments matériels

Alors qu'il y a peu, la cité toute entière appartenait à l'usine (jusqu'à la voirie), quelques éléments matériels conservent de manière plus ou moins explicite des symboles de cette époque. L'église, tout comme la cité paroissiale, est un des bâtiments les plus significatifs de celle-ci. C'est en effet de par son histoire qu'elle endosse aujourd'hui bien plus qu'un rôle religieux. Nous avons évoqué son financement par Marie Dumez, la femme d'un des administrateurs de l'usine Rosières au début du XX^e siècle. De nos jours, alors que l'usine s'est retirée de toute vie sociale au village, c'est l'un des bâtiments qui fait sens au niveau symbolique, au-delà de l'aspect religieux ou même esthétique. Nous retrouvons la même attache symbolique des habitants avec la cité paroissiale dite « Cercle Saint-Albert ». Le prochain chapitre qui traite de la mise en scène des patrimoines s'attachera notamment à analyser la construction de ces deux édifices en patrimoine et c'est pourquoi nous ne nous y attardons pas maintenant.

Certains éléments pourtant anodins à première vue sont évocateurs et interrogent lorsqu'on y prête attention. C'est ainsi que le cimetière questionne et renseigne la structure de la population selon les époques par ces épitaphes écrites en polonais durant les années 1930 ou celles en portugais plus récentes, et d'une manière générale toutes celles comportant une référence aux collègues, camarades, compagnons et autres termes indiquant une solidarité au travail. Il est d'ailleurs assez difficile de séparer les éléments matériels de ceux immatériels qui témoignent de l'époque passée dont ils font état car bien souvent le patrimoine n'est qu'une transcription « physique », l'incarnation dans le bâti d'un ou plusieurs éléments, valeurs, savoir-faire qui ont besoin d'être visibles pour pouvoir exister et donc perdurer. Nous voyons bien qu'il est parfois arbitraire de dire qu'un nom de rue est un représentant matériel de ce passé – car une plaque est bien matérielle – mais ne fait-elle pas tout autant référence à la valeur actuelle du personnage qu'elle nomme ? C'est ce que nous allons essayer de montrer à travers l'étude de quelques cas spécifiques de patrimonialisation. Celui du musée de la fonderie qui, en prenant l'appellation de musée, incarne l'institutionnalisation à la fois des objets présentés et du groupe que ceux-ci désigne. Nous reviendrons ensuite sur l'église, bâtiment religieux qui a fait l'objet d'une mobilisation entraînant par là-même son changement de statut dans les représentations des habitants. C'est d'ailleurs un cheminement comparable que suivra la cité paroissiale du Cercle Saint-Albert en étant rachetée en 2007 à l'usine par un groupe de personnes voulant en faire un écolieu. Enfin l'étude d'un journal

scolaire écrit par des élèves de collège nous montrera comment cette époque paternaliste qui est sous-tendue par l'ensemble du « patrimoine » rosiérois se trouve aujourd'hui garantie par la figure de cet ouvrier-fondeur polonais dont certains se réclament aujourd'hui descendants.

5. ANALYSE DES PROCESSUS DE PATRIMONIALISATION

5.1. Le musée de la fonderie ou comment rester vigilant face à l'oubli

Créé par le comité des fêtes de Rosières, une association d'habitants de type loi 1901 d'une quinzaine de personnes, le musée de la fonderie se trouve dans un bâtiment à proximité de la place principale de Rosières, la place Léon Dupuis. La première ouverture au public du musée date de septembre 2000.

Celui-ci n'est cependant pas ouvert toute l'année, il est seulement accessible aux visiteurs à l'occasion de fêtes, du marché mensuel des petits producteurs par exemple ou encore de la brocante de Rosières. Ce sont les membres du comité des fêtes de Rosières, aidés par la municipalité, qui organisent la plupart du temps ces journées.

Disposé dans l'ancienne école des garçons, un local appartenant à la commune et prêté gratuitement à ce titre, le musée se présente sur trois pièces soit environ 50 m² au total. Dès l'entrée, le mur du couloir est couvert de photocopies présentant l'histoire de la cité ouvrière. Les principaux directeurs, les dates clefs de Rosières, des photographies de l'usine sont présentées aux visiteurs. Une vitrine expose les objets les plus petits ou les papiers les plus

anciens : contrats d'embauches ou pièces de monnaie de la coopérative (l'abeille de Rosières).



Cliché 2 : Mannequin d'ouvrier fondeur. Second plan : reproduction de cubilot.

Les trois parties du musée suivent le processus de fabrication (évidemment simplifié) d'un produit allant des techniques de fonte jusqu'aux objets finis. Il y a donc un trajet prédéfini par les organisateurs pour orienter les visiteurs.

La première pièce présente les techniques et outils de la fonderie avec la mise en scène de mannequins immobiles et de la reproduction d'un cubilot, un appareil qui servait à refondre des pièces de fonte cassées et autres chutes. Les mannequins sont habillés de bleus de travail, portent des lunettes de protection et miment de

couler la fonte. La deuxième pièce expose les outils servant aux fondeurs : moules de presses, de fonderie etc. Enfin la troisième pièce montre l'aboutissement du travail, avec des productions de l'usine telles que des casseroles, des croix d'église ou de cimetière, des cloches et bien sûr des cuisinières.

Quelques catalogues de différentes époques de l'usine sont laissés à disposition des visiteurs à plusieurs endroits sur des tables.

Nous allons voir comment la mise en exposition permet, à travers l'appel à participation des habitants de Rosières, tout d'abord de faire prendre conscience de l'urgence de la conservation des savoir-faire de la fonderie, et ensuite de créer un réseau fondé sur la vigilance en matière de récupération d'objets ou d'outils de la fonderie. Dans ce cadre nous verrons que les personnes faisant valoir leur migration ou celle de leurs ascendants se trouvent d'emblée valorisées par leur connaissance de la « Grande saga de Rosières » comme le disent les enquêtés.

5.1.1. Un musée pour faire face à l'urgence

« Concrétiser sur le début du XXI^e siècle (2000-2050) ce qui aurait pu être réalisé fin XX^e (1970-2000) ». Le panneau écrit au feutre noir figurant à l'entrée du musée présente clairement les objectifs. L'urgence et la transmission sont mises en exergue afin de sensibiliser les visiteurs. C'est tout d'abord la disparition imminente du travail de fondeur qui est annoncée. Il n'y a en effet plus de fondeurs en activité puisqu'il n'y a plus de fonderie à Rosières depuis novembre 2006. Les savoir-faire, tout comme les appareils et l'outillage vont se perdre ou être jetés par l'usine. Ils seront perdus car ils ne sont plus utilisés mais ils le seront également car non transmis. Des négociations ont été tentées auprès de l'usine pour récupérer quelques grosses pièces, mais les conditions étaient telles qu'elles ont été abandonnées. En effet, si l'usine était d'accord pour prêter les machines ou les cuisinières dont elle ne se sert plus, il fallait que les membres de l'association construisent des caisses de bois pour les transporter à leur charge. A tout moment, l'usine se réservait la possibilité de récupérer son dépôt et, alors, les modalités de transport auraient été à la charge de l'association. D'autre part, cette dernière aurait dû, dans le cadre du contrat de prêt, sécuriser le local du musée, jour et nuit, par la présence de caméras et de personnels. Ces conditions

posées par le groupe industriel Candy ont évidemment fait renoncer l'association à toute autre demande.

Les objets exposés dans le musée proviennent en fait de dons et de prêts. Ainsi une liste est présentée comportant les noms des personnes, la date du don ou du prêt, le ou les objets concernés et éventuellement la durée prévue. Selon le membre de l'association qui nous a présenté le musée, il s'agit plus de rendre visible la contribution de chacun à l'élaboration du musée qu'une véritable comptabilité. Le parcours des objets passe donc du statut d'objet de la vie ordinaire à celui d'objet chargé de valeur et représentatif d'un groupe. C'est au final la transmission du privé au collectif qui se joue ici. Mais entre « trésor et déchet »¹, l'hésitation se fait parfois sentir et avant de devenir objet de musée ou patrimoine, l'objet domestique passe bien souvent par le statut de rebut.

Parmi les membres du comité des fêtes de Rosières, deux personnes travaillent encore actuellement à l'usine. Cette présence au sein de l'usine permet à l'association de mettre en place des pratiques de préservation, de vigilance quant aux éventuelles destructions : « Quand il voit que les bennes approchent, bon il se renseigne, il nous le dit » précise ce membre du comité de fêtes. Dans ce cas, c'est plus de la récupération informelle qu'un véritable don de l'usine. En d'autres termes, un tri est réalisé à partir de ce qui est jeté par l'usine.

L'association intervient également à un niveau supérieur, peut-être même le dernier avant la destruction, puisqu'elle a contacté la société Ferrolac, société de récupération et recyclage de Lunery, afin d'être prévenue et de pouvoir récupérer des cuisinières ou outillages jetés soit par les habitants, soit par l'usine. L'association est donc présente à plusieurs niveaux et si des objets échappent à la récupération au premier échelon de l'usine, ils peuvent toujours être « interceptés » juste avant le recyclage. Enfin, certains membres de l'association se rendent eux-mêmes régulièrement à la déchetterie afin de dénicher des objets jetés spontanément par les habitants. C'est un véritable travail de passionné, si bien que l'on me conseille d'aller directement à la déchetterie pour rencontrer cette personne, exagérant ainsi le temps passé à cette pratique de récupération.

¹ Véronique Dassié, *op. cit.*

5.1.2. Sélectionner le passé, l'ambivalence des musées

« C'était le musée ou l'oubli » : Henri-Pierre Jeudy¹ expose la contradiction face à laquelle se sont trouvés beaucoup d'ouvriers dans la patrimonialisation de leur lieu de travail. Une exposition qui sélectionne le passé, bien souvent évacuant les aspects négatifs d'une époque révolue, ne peut que faire réagir les ouvriers l'ayant vécu. Mais finalement, n'est-il pas préférable de présenter un aspect limité du passé plutôt que de risquer de le voir sombrer dans l'oubli ?

Il peut donc paraître paradoxal que les immigrations qui ont pourtant marqué Rosières (et pas seulement la démographie) soient présentes dans les discours et très peu dans le musée de la fonderie, tout au moins de manière explicite. Cette dissonance peut être due au fait que mentionner les immigrations présenterait la population des ouvriers fondeurs comme hétérogène (bien que ce soit effectivement le cas), alors que les représentations demeurent marquées par un discours d'homogénéité, permettant de donner corps et de constituer cette « communauté de Rosières » tant regrettée. Cette omission permet de réduire les particularismes, les identités individuelles, au profit de ce qui rassemble : le métier de fondeur. Citons par exemple quelques commentaires recueillis sur le cahier laissé à l'entrée faisant office de livre d'or et permettant aux visiteurs de laisser leurs impressions et remarques :

« Une très belle collection. A maintenir pour la mémoire du passé qui nous permet d'apprécier l'évolution des conditions de travail et surtout de toute la diversité des articles fabriqués par Rosières ».

« Toutes mes félicitations pour cette heureuse initiative d'avoir créée cet éco-musée, « antre » du passé du village. Mes encouragements pour transmettre cette belle mémoire et tout ce pan du paternalisme industriel constitutif de la "petite histoire" et de la "grande" histoire ».

« Le passé est beau. Le présent ? Quant à l'avenir bien triste », « Maintenir les traditions grâce à ce musée » ou encore « Très bien pour les jeunes générations ».

¹ Henri-Pierre Jeudy, *La machinerie patrimoniale*, op. cit. p. 24.

Ces quelques commentaires sont emblématiques d'un passé idéalisé, à l'exception peut-être du premier qui insiste sur les conditions de travail. A ce sujet, Henri-Pierre Jeudy note bien l'ambivalence entre la présentation d'un patrimoine industriel d'une part, et la relative mise à l'écart des conditions très dures dans lesquelles travaillaient ces ouvriers d'autre part. Nous notons avec ce dernier que « notre "bonne" conscience nous met d'ailleurs en garde : comment pourrait-on regretter ce temps où nos aïeux ont souffert des heures de travail intensif, dans des conditions sanitaires difficiles ? Le silence de ces territoires délaissés, de ces bâtiments éventrés, nous met pourtant dans un état hallucinant puisque nous pouvons voir des corps, entendre des voix et des cris, ressentir une ambiance de vie commune que la littérature et le cinéma n'ont cessé de nous suggérer »¹.

Ce musée a donc l'avantage de présenter un métier, des techniques, mais il est aussi nuancé par certains puisqu'il « sélectionne » nécessairement la mémoire. Pour un ancien ouvrier, un retraité d'origine polonaise, le musée est en fin de compte réducteur de la réalité : « ils font une exposition sur la fonderie, mais Rosières c'était pas que la fonderie, y'avait l'ébarbage, l'émaillage, c'était plein de choses ».

Mais pour la majorité des habitants « on reste muet d'admiration devant tant de savoir-faire, de maîtrise de la matière, de toute cette création d'ustensiles indispensables à la vie quotidienne », et le musée a pour fonction de « ne pas laisser tomber dans l'oubli à l'heure où tout va si vite, tout un siècle de savoir-faire exceptionnel, comme un devoir de mémoire pour les anciens »². Dans ce dernier commentaire, c'est presque la modernité qui est mise en cause, une modernité qui accélère les temps sociaux. Bernard Bachelet part de ce constat dans son étude sur les temps sociaux et note qu'en premier lieu « la société où nous vivons se revendique comme "moderne", ce qui signifie qu'elle "modernise" ses techniques en les changeant sans cesse, qu'elle pousse tout à se périmer très tôt, ne serait-ce que par la mode »³. Les techniques de fonderie présentées ici appartiennent au passé, elles n'ont plus d'autres usages que celui d'être présentées, peut-être pour reconstruire une appartenance commune.

Un second paradoxe relevé par Pierre Bidart relève du changement de statut d'un objet utilitaire à celui d'objet patrimonial, en particulier dans l'industrie : « Comment ne pas noter l'opposition radicale entre la logique industrielle prompte à déclasser tout objet souffrant de

¹ *Ibid.* p.23.

² Bulletin d'information municipale, *Lunery et ses quartiers*, n°16, janvier 2001, p. 6.

³ Bernard Bachelet, *Sur quelques figures du temps*, Librairie philosophique J. Vrin, Problèmes & controverses, 1996, Paris, p. 15.

quelque imperfection alors que la logique patrimoniale ignore le défaut, quand elle ne l'utilise pas comme raison émotionnelle et plus-value esthétique ? »¹. Le cubilot présenté dans le musée en est un parfait exemple. C'est un appareil qui servait à refondre les rebus, les pièces cassées ou mal faites, dans le but d'avoir le moins de perte possible. Aujourd'hui, cette reproduction de cubilot dans le musée à côté des vieilles pièces de fonte ou d'outillage occupe le même statut de patrimoine aux yeux des visiteurs qui pour certains se rappellent pourtant l'usage de l'un et des autres.

Il y a bien une ambivalence entre une réalité passée complexe et celle présentée dans un musée. Selon H.P. Jeudy le musée propose « d'un côté l'esthétique populiste de la transmission des savoir-faire, et de l'autre, le rappel des souffrances du "monde ouvrier" » (p. 32).

5.1.3. Exposer les objets anciens

Présenter une activité, une époque, à travers une exposition nécessite donc un travail de sélection, d'opérer des choix entre ce qui sera exposé et ce qui ne le sera pas. Ceci est d'autant plus vrai que le musée de la fonderie trouve place sur une surface relativement restreinte qui ne permet pas de multiplier les objets. Dès lors, « si y'a un projet de mettre la gamme de fabrication de Rosières de 1869 –car Rosières a commencé en 1869– jusqu'en 2009, c'est un hypermarché qu'il faut, c'est pas un musée » précise ce membre du comité des fêtes. Il faut donc sélectionner les objets, et ce sera fait en fonction de leur ancienneté, de leur rareté, et de leur représentativité d'une époque révolue. Malgré la raison avancée qu'est la difficulté à stocker une multitude d'objets, c'est en fait l'ancienneté des objets qui sous-tend l'intérêt des membres du comité des fêtes. Pour cette même personne « quand c'est des nouveaux appareils, ça nous intéresse pas. [...] Les trucs de 1960 ou 1970 ou 1980, on va pas les récupérer pour les mettre là, pour pas savoir où les mettre. [...] Si y'a un truc de 1900, forcément y'en a qui nous alerteront parce que ça nous intéresse ». Il est intéressant de noter que dans le discours de cette personne, la valeur de l'objet est contenue dans sa date de fabrication, et que la notion d'ancienneté trouve sens au-delà des années 1960, c'est-à-dire une époque où seules quelques personnes sont encore présentes pour témoigner de la fabrication. Lorsqu'on remonte au début du XX^e siècle, les objets prennent une valeur particulière, ils

¹ Pierre Bidart, « Patrimoine et *ordo rerum* dans les sociétés modernes », *Ethnologie française*, XXVII, 1997, 2, Pratiques, rites, p. 247.

changent de statut pour passer de celui d'objet mémoriel à celui de trace historique : « La seule chose un petit peu ancienne qu'on a dans le musée, c'est cette assiette fabriquée "Orthe". Là on sent qu'on peut le situer dans une certaine période. On peut le situer entre 1869-70, peut-être 1880. Mais c'est pas quelque chose d'inventé, c'est de l'histoire ». L'enquête fait ici une distinction importante entre la mémoire qui se situerait proche de l'invention et l'histoire porteuse de vérité. Il semble que ce statut d'objet historique confère une certaine légitimité au musée, au moins du point de vue de cette personne. Orthe est la ville de Mayenne de laquelle Jules Roussel, directeur de Rosières à partir de 1869, fera venir ouvriers et machines. En effet Jules Roussel possède déjà à cette époque une fabrique à Orthe. Cependant, l'assiette dont parle ce membre du comité des fêtes n'est pas une pièce de fonte, mais de porcelaine, ce qui montre bien que si la fonte est mise en valeur en tant que symbole d'une époque, c'est en fin de compte l'époque en elle-même qu'il importe d'exposer en tant qu'elle est révolue. Poursuivant son commentaire, cet enquêteur estime, en désignant les objets récents, que « ça n'apporte rien. Pour les visiteurs ça n'apporte rien. Ça aura un intérêt pour les visiteurs dans cinquante ans. Mais d'ici là, qu'est-ce qu'on en fait ? ». Tout se passe comme si le temps conférait aux objets une valeur particulière, et que seule leur disparition imminente était nécessaire à la prise de conscience de cette valeur. Nous retrouvons bien la notion d'urgence nécessaire à toute entreprise de patrimonialisation.

5.1.4. Un décalage temporel : le musée ouvre en 2000, la fonderie ferme en 2006

Contrairement à bien d'autres sites industriels qui ont su ouvrir un musée, Rosières présente la particularité d'un décalage inversé entre l'ouverture du musée six ans avant la fermeture de la fonderie. En effet si la première ouverture du musée de la fonderie date de 2000, la dernière coulée de fonte des usines Rosières date de novembre 2006. C'est-à-dire que le musée s'est constitué autour d'une activité alors encore présente à Rosières. Nous l'avons évoqué, et l'ouverture du musée six ans avant l'arrêt de la fonderie l'illustre bien, ce n'est pas tant la fonderie en elle-même qui est patrimonialisée, mais plutôt une époque révolue où la fonte était l'unique production de l'usine. D'ailleurs la fermeture de la fonderie en novembre 2006 s'est faite sans aucune mobilisation ni manifestation de quelque nature, que ce soit de la part des syndicats, que des élus ou des salariés. Cela s'est fait « en douceur » pour reprendre le terme d'une ancienne salariée, déléguée syndical C.G.T. à Rosières. Nous n'avons retrouvé aucun article de la presse locale faisant état de la fermeture de la fonderie de Rosières (parmi

les deux journaux locaux : La Nouvelle République du Centre-Ouest, et Le Berry Républicain).

Le schéma classique des entreprises de patrimonialisation industrielle suit généralement quelques grandes étapes. Après avoir fonctionné pendant un temps assez long pour que se soit imposée une culture de métier avec des valeurs propres, l'usine interrompt sa production, ce qui s'accompagne de mobilisations contre cette fermeture. Puis débute la patrimonialisation qui peut prendre différentes formes : transformation de l'usine en musée, édition d'un livre, etc. Jean-Louis Tornatore¹ revient sur la fermeture en 1991 de l'usine à fonte d'Uckange en Lorraine et montre comment « la mise à mort » de l'usine devient un rite de passage. C'est un véritable spectacle qui est alors proposé à la population, ouvriers de l'usine ou non. Les médias sont interpellés pour la dernière coulée de fonte. A Rosières, la dernière coulée de fonte n'a donné lieu à aucune mise en scène, aucune mobilisation. Ce n'est pas la « mise à mort » de la fonderie qui a provoqué la patrimonialisation, tout au moins ce n'est pas celle de la fonderie « moderne ». Comme le soulignait cette déléguée syndicale, la fonderie à Rosières ne constituait plus l'unique activité de l'usine. Dès lors, les ouvriers n'ont pas perdu leur emploi, ils ont été envoyés vers d'autres ateliers de l'usine. Ainsi aucune mobilisation ne pût avoir comme fondement la perte du travail. De plus, il ne restait plus qu'une quinzaine de personnes travaillant alors à la fonderie lorsqu'elle a fermé. Plus qu'une situation changeant subitement l'organisation de l'usine, l'arrêt de la fonderie s'est instauré sur la durée. Si pour certains auteurs, la muséification accélère la mort de l'objet, le musée de la fonderie n'a fait qu'accompagner cette lente disparition, correspondant à la fin d'une époque.

5.1.5. Les objectifs du musée de la fonderie

Si comme le précise le document de présentation du musée : « Le seul objectif est la sauvegarde du patrimoine industriel local », il est pertinent de se demander si la volonté de conservation ne se porte pas sur un plan plus large que l'objet même du musée, c'est-à-dire le métier de fondeur. Nous rejoignons Henri-Pierre Jeudy lorsqu'il observe que « Ce ne serait plus l'angoisse de la perte des traces qui impulserait la conservation pour le futur, mais ce serait plutôt la peur de n'avoir rien à transmettre »². L'actuelle ferveur patrimoniale serait donc tournée vers un nouvel objet qui n'est pas tant celui présenté dans un musée, que le

¹ Jean-Louis Tornatore, « Beau comme un haut fourneau. Sur le traitement en monument des restes industriels », *L'Homme*, éditions de l'EHESS, n° 170, 2004/2, pp. 79-116.

² Henri-Pierre Jeudy, *La machinerie patrimoniale*, op. cit. pp. 63-64.

patrimoine en tant que tel, replié sur lui-même jusqu'à en devenir tautologique. Dans cette même présentation du musée, une phrase est tout à fait évocatrice : « Communiquer son savoir, c'est bien. Mais communiquer son envie de communiquer son savoir, ce sera gagné ».

Ce musée n'a finalement pas pour fonction d'exposer des pièces admirables, de mettre en scène une beauté « artistique ». Le bulletin municipal de Lunery exprime sa vision des faits : « Il existe des œuvres d'art qui réjouissent les sens, il existe des œuvres d'art qui gravent la mémoire »¹. Il n'est donc pas incongru de voir que les visiteurs et même les organisateurs du musée se reconnaissent et soient attachés à ce que représente ce musée ; non pas qu'ils aient eux-mêmes été fondeurs mais qu'ils soient saisis de cette sociabilité encore présente dans les représentations. Cette sociabilité révolue est présentée à travers le métier de fondeur mais elle renvoie à bien plus, elle renvoie à l'ouvrier qui travaillait à l'usine quelque soit son poste, à sa famille ou sa femme qui travaillait peut-être à l'atelier de confection. Exposant un trait spécifique d'une époque, le musée fait appel aux souvenirs des visiteurs et leur rappelle que ce groupe est aussi le leur. Cette exposition vise un "impact social" selon l'expression de Jean Davallon, dont le but est de « redonner (ou simplement donner) à un groupe le sentiment de son existence et de son identité [...] Elle semble dire au visiteur : regarde ce que je te montre, cela ne t'est pas étranger ; c'est ta région, ta ville, ton métier ou le métier des tiens, c'est ton groupe »².

Si le musée ne fait pas directement état des immigrations à Rosières, il est cependant présenté en ces termes par un des bénévoles du comité des fêtes : « notre grande fierté, c'est de pouvoir compter autant de fidèles bénévoles qui, comme moi, sont issus de l'immigration étrangère venue travailler, voici plusieurs décennies, pour les usines de Rosières. Nous sommes heureux maintenant de pouvoir présenter cette mémoire professionnelle »³. Effectivement le comité des fêtes de Rosières est à l'image de la cité : le président du comité des fêtes de Rosières est un migrant portugais, et travaille actuellement à l'usine de Rosières, un autre membre est un migrant marocain etc. Il semble donc que les origines plus ou moins lointaines des ouvriers (parfois trois à quatre générations pour les Polonais) ne ressentent pas à travers ce musée la nécessité d'être exposées, elles sont par principes incluses et sous-entendues dès lors qu'il s'agit de la fonderie. Les cultures d'origine s'effacent devant la culture et la solidarité ouvrières, devant des savoir-faire professionnels prestigieux où sont puisées les identités.

¹ Bulletin d'information municipal, *Lunery et ses quartiers*, décembre 2004, p. 5.

² Jean Davallon (dir.), *Claquemurer pour ainsi dire tout l'univers*, Centre de création industrielle, éditions du Centre Georges Pompidou, 1986, Paris, p. 9.

³ *La Nouvelle République du Centre-Ouest, Cher*, jeudi 18 septembre 2008, p. 11.

5.1.6. Le patrimoine comme rapport social

Au-delà des objets, c'est donc une époque et sa population qui sont présentées aux visiteurs. Dès lors les personnes se reconnaissant dans ce groupe sont à la fois les exposants et les « exposés ». Pour Jean Davallon un écomusée expose une communauté : « Elle est l'unité *instaurée comme sujet et objet* de l'écomusée » (p. 109). C'est en ce sens que certains auteurs accordent au patrimoine un effet inverse à celui escompté, à savoir l'accélération de la mort de l'objet exposé, mais aussi des pratiques et de l'époque où il a pris sens.

Le musée se révèle alors être un média froid au sens de Mc Luhan¹, c'est-à-dire qu'il offre au visiteur bien plus que la seule contemplation d'un objet. A l'inverse un média chaud ne laisse que peu de place à l'imagination car la communication fournit beaucoup d'informations. Si le musée est ici un média froid, ce n'est pas tant parce que les informations fournies au visiteur sont faibles, mais plutôt parce qu'elles font appel à l'imagination de celui-ci. L'un des membres du comité des fêtes estime que le musée simplifie le processus de fabrication de la fonte : « Quelqu'un qui connaît pas, avec ça il ne sait pas comment la fonte se fait, mais il sait que quelque chose a existé à une certaine époque. Et que certaines personnes essayent de pérenniser ». Le musée donne au visiteur la possibilité de se souvenir, d'interpréter et dans notre cas de se reconnaître à travers lui. Pour ceux qui n'auraient rien connu de cette époque, le musée permet alors de prendre conscience de l'existence du groupe à qui il s'adresse par l'accumulation de ces objets qui font sens entre eux. Alors que ces objets, pris indépendamment les uns des autres, ont perdu leur sens pratique, le média qu'est le musée permet à tous, y compris à ceux qui *a priori* n'en auraient pas les moyens (les visiteurs *de l'extérieur*), d'objectiver l'existence du groupe. A cet égard, le chercheur ou l'étudiant participent de cette objectivation en prenant comme objet d'étude la cité de Rosières. A la fin de ma première visite, mon guide me demandait ainsi de laisser mon nom ainsi que ma discipline pour « pouvoir dire que [je suis] venu », puis me citait telle « architecte de Paris », tel étudiant en histoire qui, s'intéressant à Rosières, ont fait un détour par le musée. Si le musée est présenté dans la presse locale, par l'un de ses membres, comme l'œuvre de descendants de migrants, c'est peut-être précisément pour informer ces visiteurs de l'extérieur, ceux qui ne connaissent rien de la mémoire collective de Rosières, que la fonderie est une activité indissociable de ces migrations à Rosières. Le musée en lui-même ne dit rien

¹ Marshall Mc Luhan, *Pour comprendre les médias*, Points, Seuil, 1968, Paris.

explicitement quant à ces migrations, mais c'est car pour ceux qui l'ont créée, les migrations font partie intégrante de l'histoire locale de la fonderie.

5.2. La patrimonialisation par le conflit

A Rosières, ces pratiques muséales ne sont pas seules à venir éclairer le processus de patrimonialisation. C'est à travers l'étude de cas de l'église de Rosières, et particulièrement le processus qui mena l'usine à vendre ce bien à la mairie, que nous avons observé d'une part le changement de statut de l'église dans les représentations des habitants et d'autre part que la mobilisation qui a abouti à ce changement a été impulsée par ceux qui se réclament comme descendants des Polonais à Rosières, devenant ainsi les porte-parole des autres participants à la mobilisation. Dans ce point, nous allons nous attacher à développer l'hypothèse selon laquelle le conflit peut être producteur de patrimoine.

5.2.1. La construction de l'église Saint-Albert

La construction de l'église de Rosières débute en 1909 pour s'achever deux ans plus tard en 1911. Celle-ci est financée, nous l'avons dit, par Marie Dumez, veuve d'Albert Dumez, administrateur des usines Rosières, mais appartient à l'usine. Une plaque commémorative est posée à l'église, rappelant à tous l'origine de sa construction. Le nom de l'église, Saint-Albert, est donné en référence au mari décédé de Madame Dumez, mais la religion catholique a besoin d'un saint réel qui sera Saint-Albert, Patriarche de Jérusalem.

En tant que propriétaire, c'est à la direction de l'usine que revient la charge de l'entretien de l'église, bien que dans les faits, ce soit les habitants les plus fidèles qui l'accomplissent.



Cliché 3 : Plaque posée à l'église, hommage au couple Albert et Marie Duméz.

Lors de l'époque de la « colonie polonaise » à partir de la décennie 1920, les Polonais vont investir l'église, notamment par la présence régulière d'un prêtre polonais. Certains cultes non pratiqués par les Français, comme le culte marial de la vierge de Czestochowa (dite vierge noire de Czestochowa) vont d'ailleurs marquer les lieux : une toile représentant la vierge y est encore présente aujourd'hui. Plus tard dans les années 1960, les Portugais célèbrent dans cette même église la vierge Fatima, encore

une fois visible par des peintures. Il y a donc au moins trois populations différentes qui se côtoient à l'église.

Bien qu'il n'y ait plus de prêtre polonais, et tout simplement plus de prêtre



Cliché 4 : Vierge dite « noire » de Czestochowa. Eglise de Rosières.

spécifiquement délégué à Rosières, ces cérémonies sont aujourd'hui encore célébrées. Comme le souligne ce couple d'ouvriers retraités des usines Rosières « tous les ans y'a un rassemblement, les Polonais, les Portugais, ils font une fête. Ils chantent dans l'église ». Il ne s'agit donc pas seulement de partager un lieu de culte à des moments différents mais d'investir ensemble ce lieu, tout en maintenant quelques spécificités. Les Polonais feront par exemple venir en 2006 le prêtre qui dirige les aumôneries polonaises de France pour une messe polonaise. Les Portugais organisent annuellement en été une cérémonie en l'honneur de la vierge Fatima, ce qui donne ensuite lieu à une fête. Cette soirée réunit beaucoup de monde, et pas

seulement les catholiques ou les Portugais. Des personnalités comme le maire sont d'ailleurs le signe d'une reconnaissance publique de l'évènement :

« Les gens viennent de partout. Y'a le groupe folklorique de Bourges qui vient. On fait la messe et après tout le monde se réunit pour boire un petit verre d'amitié. Y'a des gens qu'on n'avait jamais vu, même des Français. Y'a le maire avec sa femme, le père Bernard, tout le monde vient. Et puis après on fait la fête jusqu'à minuit, une heure du matin ».

Quelques singularités marquent cependant la présence des deux populations portugaise et polonaise. Les deux transepts de l'église, situés l'un en face de l'autre sont appropriés par ces deux principales immigrations. Dans le transept de droite se trouve « le coin plutôt polonais » comme nous le présente ce fils de migrant polonais. Une peinture de la vierge noire de Czestochowa couvre le mur en-dessous des vitraux. Ces vitraux représentent Albert et Marie Dumez face à un saint, avec la vierge, ou encore Marie Dumez « offrant » l'église à genoux.



Cliché 5 : Vitraux de l'église de Rosières. A gauche, Marie offrant l'église. A droite, Albert à genoux.

En face, l'autre transept met également ce couple à l'honneur avec une peinture les représentant. Mais cette fois-ci c'est la vierge Fatima qui est présente en statue et en peinture.

L'intérieur de l'église est donc encore aujourd'hui approprié, et en fonction des origines de chacun, rappelle les parcours migratoires des habitants de la cité ouvrière.

L'église est donc intimement liée à l'histoire des ouvriers et à l'usine de Rosières qui en demeure propriétaire jusqu'en 1999.

5.2.2. La fermeture de l'église, le déclenchement des protestations

Les intempéries du mois de décembre 1999 vont dégrader partiellement l'église. La tempête fait tomber la croix qui surplombe le clocher, et d'autres dégradations vont aboutir à la fermeture de celle-ci pour raisons de sécurité. Cet évènement va susciter une double

mobilisation des habitants de Rosières : pour la réouverture du lieu de culte d'abord et ensuite pour la conservation du patrimoine que constitue à leurs yeux l'église. Ces deux dimensions ne sont pas disjointes pour les habitants. Au contraire, elles se superposent. Mais comment envisager ce patrimoine ? Au niveau architectural, l'église de Rosières ne constitue pas une exception réelle¹ et ce n'est d'ailleurs pas cet aspect qui est mis en avant par ses défenseurs. Jusque là, l'église avait, avant tout, été perçue comme un lieu de culte. Mais sa rapide dégradation et le spectre de sa disparition ont fait prendre conscience de sa valeur, non pas architecturale, mais symbolique, historique et sociale. Dès lors, la mobilisation pour sa sauvegarde et sa réparation s'impose à tous les habitants, de façon consensuelle semble-t-il. Cette mobilisation se cristallisera toutefois dans le conflit qui opposa alors les habitants à la direction de l'usine.

Au début, seules quelques personnes, les pratiquants notamment, se tournent vers la direction de l'usine pour demander la réparation de l'église. Elles considèrent que puisque celle-ci lui appartient, il lui revient la charge des réparations. Ce n'est pas la première fois que l'usine est sollicitée pour l'entretien de l'église : végétation non coupée, grilles rouillées etc. Or, la direction de l'usine s'est peu à peu retirée de la vie sociale de la cité ouvrière au cours des dernières décennies ; elle refuse ainsi d'entreprendre les travaux.

Face à ce refus, la mobilisation va s'élargir pour toucher une population plus large, celle des habitants de Rosières. La valeur patrimoniale de l'église est exacerbée, l'histoire sur le temps long de celle-ci est rappelée, les symboles qui y sont liés également. C'est en ce sens que le conflit va mobiliser bien au-delà des seuls croyants du village. Dans un certain sens, le conflit avec l'usine va avoir ici un effet de « territorialisation » pour reprendre les termes de Patrice Melé. En effet, selon ce dernier : « Pour les habitants mobilisés dans un conflit pour la protection de l'espace proche de leur logement, les situations de conflits peuvent être vécues comme des moments de territorialisation : au sens de la définition d'une appartenance territoriale, d'identification et d'utilisation stratégique des valeurs qui peuvent être liées à certains espaces »² (p. 24). Le conflit n'est donc pas fédérateur d'un groupe préexistant, il contribue à cristalliser ce groupe à un moment spécifique, celui du conflit. Ce groupe se forme dès lors sur la base d'intérêts communs, de valeurs communes et d'une solidarité de destins.

¹ La Société Française d'Archéologie notait en 1932 que « la sculpture et le décor extérieur peuvent donner lieu à quelques critiques ». François Deshoulières, *Les églises de France*, Cher, librairie Letouzey et Ané, 1932, Paris.

² Patrice Melé, « Introduction : Conflits, territoires et action publique », in Patrice Melé, Corinne Larrue, Muriel Rosenberg, *Conflits et territoires*, Collection Perspectives « Villes et Territoires », Presses universitaires François Rabelais, 2003, Tours, pp. 14-32.

Nous pouvons aller plus loin et montrer ici que le conflit crée également du patrimoine, puisqu'il contribue à construire la perception de l'église en tant que tel, et plus seulement en tant que lieu de culte. Jacques Lolive¹ parle de territorialité réactive pour décrire les processus de mobilisation face à ce qui est perçu comme une menace. Pour reprendre à nouveau l'analogie avec le patrimoine, on peut supposer ici que le conflit mène à une « patrimonialisation réactive »².

Il reste toutefois à mieux comprendre les intérêts communs que les habitants cherchent à conserver à travers ces processus dont ils sont les principaux acteurs.

5.2.3. Un lieu de culte et/ou un symbole du paternalisme

Afin de mieux cerner ces intérêts communs, il nous faut à nouveau faire un détour sur l'histoire de *La Rosières paternaliste*. La cité de Rosières est historiquement construite à partir des usines Rosières au point qu'elle en est devenue une véritable annexe. Comme d'autres cités fondées sur le même modèle, elle revêt des apparences de communauté, par son relatif isolement spatial, une interconnaissance de la quasi-totalité des habitants rendue possible par une population restreinte et la coprésence de tous au travail, la proximité des logements, des pratiques sociales, sportives, culturelles. La sensation d'autonomie que procure la gestion sociale du village par l'usine y est très ancrée : société de secours mutuels, loisirs, soins médicaux, tout est disponible à l'intérieur de la cité. La cité a même sa propre monnaie, l'abeille de Rosières, permettant les achats à la coopérative alimentaire.

Ce sentiment d'autonomie perdure jusque dans les années 1970, date à laquelle commence le retrait de l'usine de la vie sociale du village avec la vente des premiers logements. Certains se souviennent et reconstruisent *a posteriori* cette cohésion sociale à l'intérieur de la cité. Plusieurs mettent en avant la coprésence pacifique, harmonieuse de populations diverses. Ainsi, cet enfant de migrant marocain explique : « C'est un village assez cosmopolite. Y'a jamais eu de soucis entre les populations. C'était la belle époque on va dire. On rigolait bien à l'école c'était... moi je ne savais pas qu'il y avait une différence en fin de compte, j'ai grandi sans différence. Y'a jamais eu de différence entre nous. Moi je ne sais pas ce que ça veut dire

¹ Jacques Lolive, « Des territoires de mobilisation à l'écorégion : quelques justifications territoriales utilisées par les associations de défense de l'environnement », in Patrice Melé, Corinne Larrue, Muriel Rosenberg, *op. cit.*, pp. 145-164.

² Jacques Lolive analyse bien le passage du conflit qui mobilise un groupe restreint d'agriculteurs, directement touchés par le tracé d'un projet de ligne T.G.V. à un élargissement de la mobilisation à toute la population, agriculteurs ou non.

la différence. Je voyais une personne en face de moi, je ne voyais pas de... y'avait pas d'appréhension ».

La vente des logements de l'usine va introduire du changement dans l'autonomie apparente du village. Si certains ouvriers achètent la maison dans laquelle ils vivent depuis longtemps, des personnes extérieures au village viennent y acquérir un logement plus accessible qu'ailleurs. Ils ne travaillent pas à l'usine ni à Rosières. Ils n'ont pas, aux yeux des Anciens, la même histoire commune, le même passé. En même temps, leur arrivée accompagne et finalement symbolise la fin de l'époque paternaliste. Ils vont faire l'objet d'une réprobation collective, qui rend ces « outsiders » en grande partie responsable du déclin des activités sociales et économiques de la cité : « Les gens ils se déplacent. Même pas pour aller à Saint-Florent, ils vont dans les grandes surfaces à Bourges » précise ce retraité d'origine polonaise qui a travaillé toute sa vie aux usines Rosières. En 1987, la vente de Rosières au groupe italien Candy entérine la fin de la proximité de l'usine et de ses ouvriers, la représentation d'une usine « locale » disparaît.

5.2.4. Réactiver une vie sociale locale

Les habitants ont le sentiment d'être délaissés par l'action publique. La mairie de Lunery dont dépend Rosières est soupçonnée de ne rien faire pour la cité et de n'aider financièrement que le bourg de Lunery. A leurs yeux, l'abandon de l'église est un signe supplémentaire de la désertion des services et commodités au village. L'église interpelle déjà l'inquiétude des croyants de Rosières avant le conflit. En particulier, la présence très irrégulière du prêtre laisse entrevoir un abandon des lieux à court terme. C'est en effet le prêtre de Saint-Florent-sur-Cher qui célèbre les offices de temps en temps et non plus un prêtre de Rosières : « Si le curé il vient pas, c'est qu'il a pas le temps. Comme il



Cliché 6 : Église Saint-Albert.



Cliché 7 : La croix tombée du clocher.

est à la messe à Saint-Florent, il veut tout faire là-bas. Maintenant, c'est nous faut qu'on y aille ».

La fermeture de l'église provoque donc une mobilisation fondée principalement sur l'idée du déclin de la vie sociale et économique de la cité. C'est autour de cette idée que la mobilisation va s'élargir, l'église devenant le symbole de cette vie sociale à sauvegarder.

Tandis que l'usine refuse d'entreprendre les travaux de réparation, les personnes mobilisées interpellent la mairie, ayant recours aux médias : la télévision locale et les journaux relaient l'information. Le conflit commençant à *faire du bruit*, la municipalité intervient en rachetant l'église pour le franc symbolique. Elle fera les réparations nécessaires à la réouverture de l'église. Seule la croix en fonte ne pourra être remise à sa place, et restera donc au sol dans le parc de l'église. Un élu du conseil municipal précise qu'aux élections municipales de 2001, ce conflit a pris l'allure d'un enjeu électoral, certains habitants posant directement la question de l'église en guise d'intentions de vote. Ainsi pour ce conseiller municipal d'origine polonaise, son engagement dans la vie publique de Lunery était en partie voué à ce but : « Quand je me suis présenté au conseil municipal, c'était un des objectifs de récupérer ce patrimoine ». Pourtant cette personne qui ne fréquente pas l'église, avoue ne pas connaître la présence, dans l'église, des symboles religieux polonais présents (vierge noire de Czestochowa). L'objet de son engagement n'est pas de défendre les valeurs religieuses mais un patrimoine lié à l'histoire de la cité ouvrière.

Il est intéressant de rapporter ici une anecdote analogue sur quelques points, mais dont les faits se sont déroulés un peu plus d'un siècle auparavant, en 1903 :

« En l'année 1877, Monsieur Roussel, désireux de procurer aux habitants de Rosières plus de facilité pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux, demandait à Monsieur de la Tour d'Auvergne, alors Archevêque de Bourges, de venir bénir une chapelle qu'il avait aménagée dans une habitation servant en même temps d'école libre pour les garçons, maison qui est devenue la Coopérative actuelle. [...] Au printemps de l'année 1903, cette chapelle, qui, depuis 26 ans, ouvrait ses portes aux ouvriers de l'Usine et à leur famille, dut les fermer à la suite d'un décret signé de Monsieur Combes, alors Ministre de l'Intérieur et des Cultes. [...] L'épreuve ne dura pas longtemps ; les grandes filles du Patronage, passant courageusement dans chaque maison de Rosières, obtinrent la signature de tous les ouvriers de l'Usine, heureux de signer une pétition pour la réouverture de la chapelle, pétition adressée à Monsieur le Préfet du Cher, qui lui fut présentée par Monsieur Dupuis, Maire de Lunery et Conseiller Général, et qui eut pour effet de rendre la chapelle à sa destination religieuse ».

Chanoine Henri Marquet, *Lunery et Rosières à travers les âges*, Laboureur, Issoudun,
1934, pp. 64-65

C'est donc bien la mobilisation qui nourrit le processus de patrimonialisation, alors que l'église n'était pas vécue explicitement comme patrimoine auparavant. Ce qui est ici significatif, c'est que la mobilisation a débuté à travers les descendants de Polonais, notamment deux personnes qui se sont auto-proclamées comme les porte-parole des anciens habitants et ont ensuite été reconnues comme tels. Tous les habitants reconnaissent les capacités mises en œuvre par ces deux personnes pour défendre les intérêts de la commune à travers la défense de l'église. En devenant les porte-parole de la mobilisation, ces fils et fille de migrants polonais légitiment indirectement et au prix de l'invisibilisation du parcours migratoire lui-même, la contribution sociale ou la participation de leurs parents et de tous les migrants de Rosières, à la vie sociale de la cité. Ainsi, depuis 2005, des vitraux de l'église représentant Albert et Marie Dumez sont répertoriés par la direction de l'architecture et du patrimoine, au même titre que diverses habitations ouvrières ou la cité paroissiale Saint-

Albert. Les migrants sont ainsi placés au cœur du « nous » rosiérois qui se dit par la culture ouvrière et la paroisse et qui a pour effet d'invisibiliser la migration et la diversité culturelle.

Cette mobilisation a eu pour effet de créer un groupe en fonction d'un intérêt commun : la conservation de l'église. Au départ, l'attachement que les habitants ont porté à la réouverture de l'église n'était pas le même pour chacun (aspect religieux et patrimonial). C'est bien dans le conflit que la mobilisation s'est structurée, que le groupe a pu se constituer et qu'un patrimoine s'est construit. La destruction de la croix de l'église lors de la tempête peut donc être envisagée du point de vue des acteurs locaux ayant défendu la réouverture des lieux comme un point positif, puisque l'évènement a permis d'enclencher des changements majeurs : rachat de l'église par la mairie qui promet une meilleure gestion des lieux, réparations des dégâts occasionnés par la tempête mais aussi de ceux occasionnés par de longues années de désengagement de la part de l'usine. Cette situation peut être rapprochée d'un travail de terrain réalisé par Thibaut Gorius à Lunéville à l'occasion de la destruction de son château par un incendie en janvier 2003¹. Thibaut Gorius observe les multiples représentations de l'incendie : celui-ci est tout d'abord vécu comme un drame pour le patrimoine historique que représente le château. Il est ensuite vécu comme une perte sociale, le château renvoyant alors aux diverses étapes de la vie sociale des uns et des autres (par exemple les mariages qui y ont eu lieu). Enfin, cet incendie est aussi vécu comme une opportunité à saisir pour la reconstruction d'un lieu dont la dégradation était déjà amorcée depuis longtemps. Nous pouvons envisager la dynamique du conflit qui a succédé à la dégradation de la croix de l'église de Rosières de manière analogue. Bien que les faits ne soient pas décrits par les acteurs locaux comme finalement positifs, c'est en fin de compte la mobilisation qui constitue l'élément déclencheur de la procédure de réparation, et donc de constitution de l'église en tant que patrimoine vécu.

5.3. Le Petit Fondateur : fabriquer une généalogie entre eux et nous

Le *Petit Fondateur* est le nom donné au journal que vont écrire élèves et enseignants du collège de Saint-Florent-sur-Cher entre 1993 et 1994. La création de ce journal illustre la

¹ Thibaut Gorius, « Opportunité et concurrence patrimoniales. Contribution à l'ethnographie de deux associations de sauvegarde du patrimoine lunévillois », *Les formats d'une cause patrimoniale. Emotions et actions autour du château de Lunéville*, Noël Barbe, Jean-Louis Tornatore (dir.), Rapport final à la Mission à l'ethnologie, Ministère de la Culture et de la Communication, Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture, 2006, pp. 43-62.

traduction d'une mémoire collective en patrimoine : sélection du passé, valorisation de celui-ci, transmission intergénérationnelle, création d'un lien de parenté fictif entre la figure de l'ouvrier-fondeur polonais et les collégiens. Cette patrimonialisation est notamment appropriée par les élèves et les lecteurs aux origines les plus diverses, ce qui est éloquent. Cette figure du migrant polonais semble faire consensus y compris parmi les élèves dont les parents sont eux-mêmes des migrants (marocains et portugais surtout). Dès lors si « reconnaître et réparer sont deux actions qui ne sont jamais disjointes »¹, la création de ce journal semble non seulement reconnaître et valoriser l'apport fondamental d'une immigration spécifique (polonaise) à Rosières et à la région mais aussi de toutes les autres (portugaise, marocaine et algérienne) en créant un lien de parenté fictif entre les uns et les autres.

5.3.1. Présentation du projet

Cette réalisation prend fondement en 1993, lorsque deux enseignants d'histoire-géographie du collège Voltaire de Saint-Florent-sur-Cher décident de mettre en forme le programme scolaire de quatrième à travers un Projet d'Action Éducative. Le programme de quatrième est alors la Révolution Industrielle et c'est donc naturellement l'histoire locale qui servira de toile de fond à ce travail. Les élèves sont invités à faire des recherches aux archives départementales, à interroger des personnes, à construire les entretiens et à réaliser un travail de synthèse des données recueillies. Si l'initiative vient de deux enseignants d'histoire-géographie, les autres professeurs participeront aussi au projet : les cours de français permettront aux élèves de rédiger les entretiens avec l'aide de l'enseignante. De plus le principal du collège écrira quant à lui deux éditoriaux du journal.

La Révolution Industrielle est un vaste sujet qu'il a fallu illustrer à travers le local. Dès le premier numéro, l'éditorial écrit par l'équipe éducative dit que « l'exemple de notre région est significatif de ce formidable développement. Saint-Florent-sur-Cher et ses environs, Rosières en particulier, ont vu la création et l'évolution d'usines dont l'histoire fait partie de notre patrimoine »². La Révolution Industrielle n'est pas abordée en tant qu'abstraction, mais en tant que période passée qui continue d'affecter la société actuelle, et dont il faut

¹ Belbah Mustapha, Laacher Smaïn, « Politique de la mémoire et immigration », in *Ville, Ecole, Intégration*, N°149, juin 2007, pp. 49-57.

² *Le Petit Fondeur*, Numéro 1, janvier 1993.

sauvegarder les souvenirs. Les enfants sont (ou sont invités à être) personnellement impliqués dans cette histoire, notamment avec l'utilisation du pronom personnel « nous », afin de se percevoir en tant qu'héritiers.

L'élaboration des numéros successifs suivra une logique spécifique dans les thèmes abordés. Tout d'abord un historique à partir du XVIII^e siècle, relatant l'avènement de l'industrie à travers l'histoire locale : les principaux personnages, industriels, les sites caractéristiques du département, en mettant l'accent sur Saint-Florent-sur-Cher et ses environs (notamment Rosières). L'histoire de la fonderie sera également abordée : matières premières, techniques de fonderie, transformation des métaux, et même un lexique sur le vocabulaire technique utilisé. Ce point historique est présenté dans les numéros un et deux du journal (janvier et février 1993). Les numéros suivants (numéros trois et quatre de mars et avril 1993) insistent d'avantage sur la vie sociale de la cité ouvrière de Rosières au XIX^e siècle. Les articles traitent des « œuvres patronales » : écoles, chapelle, mutuelles, fanfare, retraites et habitat. Les luttes sociales seront ensuite largement abordées dans une perspective plus militante, avec la mention des diverses grèves qui ont marqué Rosières mais aussi Saint-Florent-sur-Cher (numéros cinq et six de mai et juin 1993). Enfin, bien que l'ensemble des numéros ait fait état de l'immigration dans le monde industriel, le dernier numéro (datant de mai 1994 soit un an plus tard) est entièrement consacré aux migrations qu'ont connues les sites locaux. C'est principalement l'exemple de Rosières et des migrants polonais qui est traité en dix pages (alors que tous les autres numéros n'en comptaient que quatre).

5.3.2. Organisation des numéros, une succession logique

Arrêtons-nous un instant sur l'organisation des textes du *Petit Fondeur*. Chaque numéro débute par un éditorial écrit par des personnes différentes. Ces éditoriaux vont également évoluer au fil des numéros, en suivant une progression proposée par les professeurs. Le premier éditorial est signé par l'équipe éducative. Nous en avons donné un exemple plus haut. Ce sont les professeurs qui parlent, et présentent le projet à venir. Le second est écrit par le principal du collège de l'époque, et se dégage déjà une présentification des événements de la Révolution Industrielle :

« Les élèves de 4^{ème} vont nous montrer combien les bouleversements économiques sont lourds de conséquences sur les comportements sociaux. Ils nous montrent aussi qu'à un siècle de distance, les événements qu'ils nous présentent sont d'une troublante actualité, qu'il s'agisse des "étrangers féroces, dangereux et nuisibles", de la cupidité des intérêts privés et mercantiles, de l'absence des droits de douane qui protégeraient nos produits, ou même... de la cruelle fatalité du chômage. Plus près de nous, l'histoire devient ainsi moins abstraite et va parler autant à nos cœurs qu'à nos esprits. Elle va parler à beaucoup d'entre nous de notre condition d'émigré. Dans les pages du Petit fondeur, nous reconnaitrons nos anciens dans ces gens venus des campagnes, venus de Pologne, d'Italie ou d'ailleurs ». (Numéro 2, janvier 1993)

Les habitants de Saint-Florent-sur-Cher sont ici directement concernés par l'immigration liée à l'industrialisation. Le principal du collège fait le lien entre deux époques, et par des exemples précis (précarité, racisme...) démontre une certaine similitude entre elles. Il est par ailleurs précisé que cette histoire locale permettra à tous de se sentir concerné objectivement et subjectivement. Objectivement par la reconnaissance des faits qui perdurent encore aujourd'hui (l'usine de Rosières), et subjectivement par la reconnaissance de l'immigration qui ne peut pas être exclue de cette même histoire. Cette dynamique de sauvegarde sera encore une fois exacerbée avec l'éditorial suivant du maire de l'époque : « Merci encore une fois à nos enfants de faire ressurgir la vie passée, si rude et si violente, du Saint-Florent ouvrier. Merci d'être les gardiens de la mémoire du Saint-Florent des pauvres ». (Numéro 3, mars 1993), puis par celui du président du Comité des Fêtes de Rosières :

« Rosières, terre d'accueil, faisant la richesse de notre entreprise ! Oui nous sommes fiers d'être fils de fondeurs, ces hommes et ces femmes venus de tous horizons, travaillant à la limite de leurs forces, comme dans un bagne, pour faire un nom : ROSIÈRES.

Oui, le prestige de ROSIÈRES, reconnu dans tout l'hexagone et aussi hors de nos frontières, qu'on le veuille ou non, nous le devons bien à ces gens, si courageux ». (Numéro 4, avril 1993).

Les faits sont explicites, les habitants de Saint-Florent-sur-Cher, mais aussi ceux de Rosières, sont les descendants (sinon réels, du moins symboliques), des travailleurs des fonderies, des migrants, et les héritiers des luttes sociales qu'ils ont mené durant le XX^e siècle.

Le *Petit Fondeur* va dès lors centrer ses articles sur le mouvement ouvrier dans la région de Saint-Florent-sur-Cher à partir du numéro cinq, dans lequel figureront des chansons de luttes, des articles sur les grandes grèves de Rosières, et un tableau récapitulant ces grèves par date, entreprise concernée, nombre de salariés et nombre de grévistes, les revendications et la satisfaction ou non de celles-ci. Là encore, on voit combien la figure du travailleur engagé prend le pas sur la figure du migrant.

Le numéro six, de juin 1993 sera le dernier de l'année scolaire. Il portera sur les mêmes thèmes que le précédent, à savoir les luttes sociales. L'éditorial des professeurs met de nouveau l'accent sur la sauvegarde de l'histoire locale, avec l'emploi des termes « patrimoine » ou « mémoire », et en décrivant de nouveau les contemporains comme héritiers de l'histoire : « Remerciements aussi à tous ces Anciens qui nous ont confié des documents personnels d'une valeur inestimable [...] Et nos jeunes ont fini par s'attacher à leurs histoires toutes simples qui ont bien souvent rejoint la Grande Histoire. C'est à ces Anciens, finalement, que ce travail est dédié ».

Un nouveau et dernier numéro sortira un an plus tard, en mai 1994, consacré à l'immigration polonaise. C'est le principal du collège qui conclura cette série de journaux par un éditorial qui fait autant appel aux émotions qu'à l'histoire. Citer encore une fois une large partie de ce texte apparaît comme indispensable pour comprendre l'importance du vocabulaire employé, et l'investissement qui en découle :

« Je sais enfin que je serai triste en lisant les nouvelles pages qu'on va nous présenter. Triste de constater que la rude histoire du mouvement ouvrier n'a pas permis de construire un monde exempt de misères ni de préoccupations économiques, comme si, de crise en crise, les luttes d'hier n'étaient que le ferment de celles d'aujourd'hui puis de celles de demain. Je serai triste aussi de retrouver parmi les Polonais qu'on va nous présenter des silhouettes disparues et qui m'ont été familières. En lisant LE PETIT FONDEUR, je retrouverai ceux qui furent mes voisins. Je reverrai le chétif vieillard penché sur son jardin et que des années d'un dur travail avaient rendu incapable de se redresser. J'en reverrai un autre dont les épaisses moustaches étaient sa seule protection contre les atteintes de la silicose qui avait pourtant fini par l'emporter. J'entendrai de nouveau leur accent profond qui les rendait difficiles à comprendre parfois quand ils contaient "l'ancien temps". Un accent qui nous obligeait à être plus attentifs à leurs propos et les rendait alors si proches. Je retrouverai aussi, avec

nostalgie, le récit épique d'un troisième trop tôt disparu qui, avec quelle modestie, avec quel naturel, me racontait ses combats à travers l'Europe, ses combats pour l'histoire ou peut-être contre l'histoire. Je serai triste sans doute mais je saurai gré aux professeurs et à leurs élèves d'avoir su rendre hommage à ces gens simples, venus d'ailleurs, et de nous rappeler que désormais leur souvenir appartient à notre mémoire collective ».

Tout comme dans son premier éditorial, le principal rapporte des similitudes entre le passé et le présent, et entrevoit même les perspectives de luttes futures. La proximité spatiale est évoquée aussi bien que la proximité sociale. La figure du polonais apparaît ici comme celle de l'ouvrier courageux et exténué par une vie de travail qui a déformé son corps ; puis comme celle de cet Ancien dont on faisait état précédemment, cette personne qui s'est illustrée dans des combats qu'elle a su transmettre par le récit aux plus jeunes, et dont c'est le tour d'en conserver la mémoire.

5.3.3. Enseigner l'histoire des immigrations à l'école

Le rapport *Enseigner l'histoire de l'immigration à l'école*¹ met à jour en 2007 deux manières d'aborder les immigrations en classe : l'une s'extrayant du cadre local à travers des sources jugées scientifiques et l'autre faisant appel à l'affect, aux émotions. Ces deux logiques sont cependant en coprésence et les professeurs alternent de l'une à l'autre. L'exercice que fut l'écriture du *Petit Fondateur* en est un exemple : les archives donnent à voir cette « rigueur scientifique » dont parle le rapport, et les éditoriaux chargés d'émotions sont au contraire fortement ancrés dans le local, voire l'individuel. L'un des deux professeurs à l'origine du projet nous fait ainsi part du double objectif que revêtait l'écriture du *Petit Fondateur* : « Pour nous, c'était véritablement... pour peut-être faire le lien entre le avant et le maintenant, mais c'était aussi pour nous d'apprendre aux gamins d'avoir un travail avec une méthode historique, avec des techniques ».

Malgré cela, seule l'immigration polonaise est abordée selon cette logique. D'après l'un des professeurs à l'origine du journal, parler d'une immigration plus récente comme celle des Marocains par exemple, aurait été plus difficile car cela touchait directement les élèves

¹ Falaize Benoît (dir.), *Enseigner l'histoire de l'immigration à l'école*, Rapport d'enquête, Enjeux contemporains de l'enseignement de l'histoire-géographie, Ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Institut national de recherche pédagogique, 2007.

par une immigration qui est celle de leurs parents. Philippe Rygiel¹ analyse bien l'ambivalence de ce type d'enseignement, notant l'intérêt positif de « joindre temps individuel et familial et temporalités historiques » mais aussi le risque de « sommer chaque individu de décliner une identité façonnée par son inscription dans un passé familial qui peut être soit traumatisante soit rejetée ».

Bien qu'abordée directement dans le dernier numéro du *Petit Fondateur* avec les migrations polonaises, c'est à travers la Révolution Industrielle qu'est tout d'abord envisagée l'histoire des immigrations. Tout se passe donc comme si l'histoire des immigrations ne pouvait être enseignée à l'école sans qu'il soit nécessaire d'en évoquer la légitimité à travers un autre contexte de l'histoire nationale. Pour certains, « C'est une histoire désincarnée qui est proposée aux élèves français aujourd'hui »². La première année d'écriture du journal des élèves a donc été ce détour légitimant l'étude, dans un second temps, de l'immigration en tant que telle.

A travers ce journal, la mémoire collective des habitants de Rosières a été traduite en histoire, et les apports de la « colonie polonaise » ont été patrimonialisés. Les sources du journal mêlant tout au long des archives départementales, des archives de l'usine, des entretiens et expériences personnelles, donnent une légitimité à ces écrits. D'ailleurs le fait qu'il s'agisse d'un journal participe également du travail de patrimonialisation puisque, comme le dit ce descendant de migrant polonais « les écrits restent, les paroles s'envolent ». C'est ainsi qu'une quinzaine d'années plus tard, les numéros du *Petit Fondateur* sont ressortis, présentés voire même exposés (comme c'est le cas au musée de la fonderie). Il y a en effet une différence notable entre les visées pédagogiques qui ont présidé à la confection de ce journal, et la visée patrimoniale qui en fait aujourd'hui un objet de musée.

Il s'avère ainsi qu'une seconde étape se soit ensuite effectuée en une quinzaine d'années puisque le journal est devenu en lui-même un héritage. En effet, nous avons pris connaissance de ce journal par les personnes que nous avons rencontré. Le travail des élèves a été reconnu par les habitants de Rosières : certains vont le citer tel un document historique comme cette femme d'origine portugaise qui nous montrera une gravure du journal, dans laquelle deux ouvriers coulent la fonte dans un moule afin d'illustrer le travail de son grand-

¹ Rygiel Philippe, « Les temps des migrations. Introduire temporalités et phénomène migratoire dans la classe » *Le cartable de Clio*, 3, 2003, pp. 113-124.

² Corinne Bonafoux, Laurence De Cock-Pierrepoint, Benoît Falaize, *Mémoires et histoire à l'école de la République. Quels enjeux ?*, Armand Colin, 2007, Paris.

père. La municipalité nous fera également parvenir des exemplaires du journal, ce qui montre que quinze ans après, il fait désormais partie des archives ! Ainsi, la totalité des numéros du journal avait été republiée par la suite, en une brochure reliée, car il y avait des demandes de personnes qui n'en avaient pas eu. Le *Petit Fondateur* est également aujourd'hui présenté au musée de la fonderie, et c'est en tant que « rareté » qu'il nous est décrit par ce membre du comité des fêtes de Rosières : « Tous les exemplaires, c'est pas des originaux, c'est que des photocopies [...] C'est qu'au moment où ça a été fait, les élèves ont ramené ça chez les parents, qui l'ont donné au grand-père, qui l'a donné à la belle-mère [...] Chacun voulait peut-être palper l'histoire de Rosières ».

Si nous considérons aujourd'hui la parution de ce journal comme acte de patrimonialisation, c'est parce qu'il tend à produire un sentiment de consensus autour duquel un groupe se reconnaît une identité commune par son passé, que celle-ci est présentifiée, et qu'elle vise à se pérenniser à l'avenir. André Micoud¹ souligne ce fait en définissant la patrimonialisation comme « le nom donné à ce processus par lequel un collectif humain s'énonce comme tel par le travail de mise en collection de ce qui, de son passé, est pour lui gage d'avenir » (p. 16). C'est la parution du journal qui va rassembler en construisant un passé commun, considéré comme un héritage. La mémoire est ici mise en forme à travers deux principes : convaincre les contemporains qu'ils sont les héritiers du passé, et que ce passé est valorisant par les actes des Anciens (héroïsme de guerre et luttes sociales). Henri-Pierre Jeudy analyse une telle présentification : « Actualiser consiste d'abord à soustraire la temporalité habituellement attribuée au passé, pour rendre celui-ci atemporel et lui conférer du même coup une "puissance de contemporanéité" »². A travers les éditoriaux des différents intervenants, cette atemporalité des faits est une conséquence directe aux yeux des lecteurs et peut-être aussi des auteurs. Les liens entre les luttes sociales passées et actuelles ne font qu'entériner cette présentification.

C'est donc bien en tant que patrimoine que cette mémoire nous est présentée. Le patrimoine a en effet pour but de lutter contre la disparition irréversible d'un passé qui constituerait une perte, mais a également pour but de contribuer à la valorisation de ce passé. Ces deux aspects ont dès lors pour finalité de renforcer une certaine cohésion sociale, en créant une solidarité

¹ André Micoud, « Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises », *Ethnologie française*, 2004/2, pp. 13-22.

² Henri-Pierre Jeudy, « Les usages présents du passé : histoire, patrimoines, mémoires, musées », *Culture & Recherche*, n° 114-115 : De la diversité culturelle au dialogue interculturel, hiver 2007-2008.

de destin à travers un passé commun et des valeurs communes. En d'autres termes, le patrimoine crée ou renforce une identité commune ancrée ici dans l'histoire de la vie locale.

Par la parution du *Petit Fondateur*, les migrations qui ont nourri la vie locale trouvent place et sens, et tendent à créer ce consensus visé par tout acte de patrimonialisation : rassembler autour d'un passé commun subjectivement vécu.

5.4. Le patrimoine comme une ressource territoriale projective : le Cercle Saint-Albert

Dans la cité ouvrière de Rosières, le Cercle Saint-Albert est connu des anciens ouvriers et habitants comme un lieu de travail, de sociabilité, rencontre entre populations hétérogènes, un lieu de loisir, bref c'est un cadre de vie. Pour les habitants plus récemment arrivés, c'est-à-dire après la décennie 1970, ce nom fait simplement référence à la façade d'un bâtiment de la rue de l'église sur lequel on discerne vaguement derrière les branches d'arbre les lettres gravées dans la pierre.

Ce terrain et ses cinq bâtiments, abritaient encore jusque dans les années 1970 des ateliers de l'usine Rosières, ainsi que des habitations, un dispensaire et autre salle de spectacle. Depuis que les activités industrielles ont cessé sur le site, les bâtiments ont été délaissés, et presque réduits à l'état de ruines.

Un groupe de personnes formé en société civile immobilière (SCI) puis en association, a racheté ce terrain en 2007. La SCI du Cercle Saint-Albert, puisqu'ils ont repris le nom du terrain, en est désormais propriétaire, et l'association du même nom et comportant les mêmes personnes en est locataire et en a donc la charge. Ces personnes sont parfois d'anciens habitants de Rosières, mais la plupart n'y a jamais habité. L'objectif de cet achat est de créer un écolieu, « ensemble d'habitats de taille humaine, où la priorité est de placer l'homme et l'environnement au centre de tous les intérêts »¹.

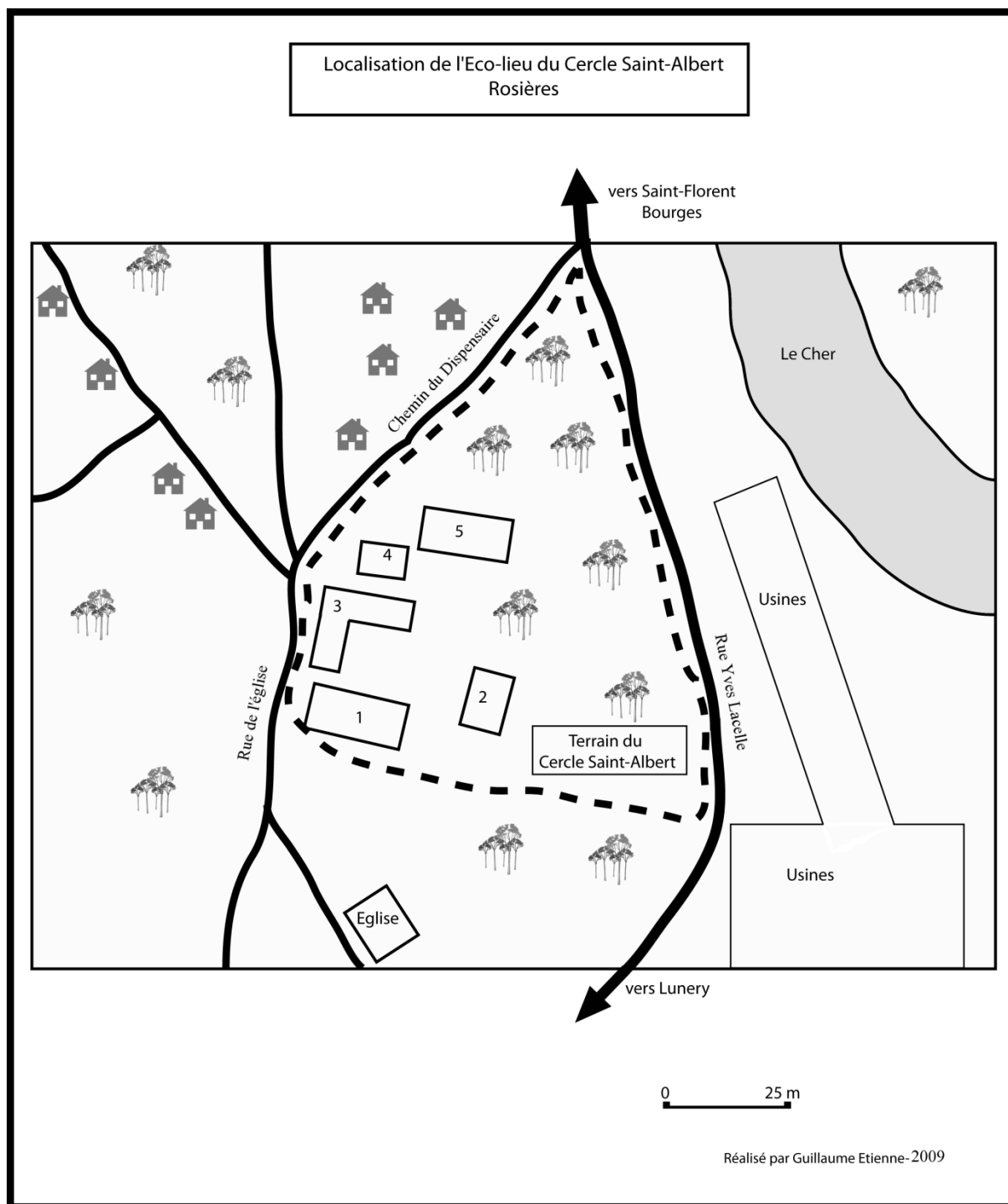
¹ « Qu'est-ce qu'un écovillage ? Tentative de définition », *Passerelle éco*, Juin 2003.

5.4.1. Présentation et contexte de la vente

Le Cercle Saint-Albert est l'ancienne cité paroissiale de Rosières. Ce nom a été choisi par la veuve d'Albert Dumez en hommage à son mari, principal donateur pour la construction des lieux.

Autrefois géré par des religieuses, ce terrain illustre parfaitement l'époque d'une vie sociale intense et l'autonomie que pouvait avoir la cité ouvrière. Soins médicaux, loisirs, garderie pour enfants ou atelier de confection sont autant de services, lieux de travail et de rencontres que permettait ce territoire. Si nous parlons ici de territoire c'est qu'il s'agit d'un espace clairement délimité. Un mur construit tout le long de la rue de l'église clot l'espace et le nom du Cercle Saint-Albert est inscrit sur la façade d'un bâtiment. Mais depuis l'abandon des lieux, ces limites ne sont plus tant le reflet d'une appropriation que celui d'une simple propriété privée. Seuls les habitants de Rosières ayant connu la cité paroissiale auparavant conservent cette représentation des lieux en tant que symbole.

Le terrain du Cercle Saint-Albert se trouve face aux usines Rosières, de l'autre côté de la rue Yves Lacelle. Sur ces quinze-mille mètres carrés de terrain, se trouvent cinq bâtiments principaux, soit au total quatre-mille mètres carrés habitables ainsi que diverses constructions plus petites (toilettes, poulailler, cabanes...). Deux entrées permettent d'accéder au terrain, toutes deux donnant sur la rue de l'église, l'une d'entre elles affichant désormais une peinture mentionnant « écolieu du Cercle Saint-Albert ». Cette peinture fut l'une des premières initiatives des acteurs de l'écolieu, marquant ainsi une nouvelle appropriation du territoire.



Chacun des bâtiments de l'ancienne cité paroissiale avait une fonction particulière avant que l'usine ne les laisse à l'abandon. L'atelier de confection (bâtiment 2), dans lequel des ouvrières fabriquaient des vêtements de travail, est le bâtiment principal, celui que l'on voit de face lorsqu'on entre sur le terrain. C'est aussi le plus grand : il comporte deux étages ainsi qu'un sous-sol. Après que l'activité de confection ait été stoppée, l'usine a utilisé ce bâtiment comme lieu de stockage de documents administratifs. Certains bâtiments ont été

loués à des entreprises, des sous-sols ont même abrité des discothèques, mais ces nouvelles activités ont toujours été très brèves. Tous ces bâtiments sont depuis vides et en ruine.

Le déclin de l'entreprise Rosières dans les années 1970 a entraîné l'arrêt de l'activité de nombreux ateliers de l'usine, notamment l'atelier de confection. Parallèlement à cela, la direction de l'usine a vendu à partir de cette même décennie la plupart des logements ouvriers dont elle était propriétaire. Elle s'est donc peu à peu complètement retirée de la vie sociale de la cité.

En 2007, l'usine Rosières propose le Cercle Saint-Albert à la vente, et c'est parmi les acquéreurs potentiels que se trouvent une vingtaine de personnes réunies en société civile immobilière, mais aussi des promoteurs immobiliers ayant pour projet de construire des pavillons. C'est finalement la SCI qui achètera le terrain pour la somme de cent-mille euros. Les membres ont ainsi la possibilité d'acheter des parts de la SCI pour la somme de cent euros l'unité.

Le projet de la SCI est de créer un écolieu, c'est-à-dire un territoire sur lequel l'activité humaine prend en compte et respecte l'environnement à travers des pratiques écologiques, activité qui s'accompagne le plus souvent de perspectives sociales favorisant l'équité et la solidarité entre les Hommes. Les motivations des participants et les objectifs d'un écolieu sont le plus souvent résumés par l'expression « vivre autrement ». Les objectifs de l'association sont notamment d'acquérir une autonomie dans la production (alimentaire, énergétique) et dans le logement (locaux du Cercle Saint-Albert).

Lorsque les membres de l'association du Cercle Saint-Albert ont débuté les travaux en mars 2007, les sols des bâtiments étaient recouverts de vieux papiers, bons de commandes, lettres d'embauches, publicités... remontant parfois jusqu'aux années 1950.

La salle de spectacle (bâtiment 1), dont on devine l'ancienne fonction par la présence d'une scène et de coulisses, comporte en façade le nom Cercle Saint-Albert. C'est ce bâtiment que le visiteur longe en entrant sur le terrain.

Dans tous les bâtiments, quelques indices laissent deviner les anciennes fonctions des salles. Ainsi, dans le dispensaire (bâtiment 3), l'ancien fauteuil du dentiste est encore scellé au sol tout comme les toilettes dans les salles d'eau. De même des casiers de vestiaires sont encore en place. Ces objets et meubles encore présents donnent donc à voir au visiteur des lieux qui auraient été abandonnés ou délaissés peu à peu.

Un second terrain de trois-mille mètres carrés de l'autre côté de la rue de l'église, face au Cercle Saint-Albert, a également été racheté par la SCI au mois de décembre 2008 pour la somme de neuf-mille euros. Un maraîcher « bio » s'y est installé en février 2009, espérant ainsi produire une première récolte pour l'été suivant. De même la construction d'une maison « écologique » est projetée sur ce terrain, afin de créer un exemple de construction pour les visiteurs, en quelque sorte une maison-témoin-écologique.

Pourquoi une SCI et une association

Une société civile immobilière représente avant tout un statut particulier de société. Elle offre plusieurs avantages, et c'est pourquoi ce type de statut est largement choisi lors de l'achat de biens immobiliers en vue de constructions d'écologieux. La création d'une SCI ne demande pas de capital minimum, ce qui permet de débiter un projet même avec une faible somme d'argent. Une SCI permet donc l'achat collectif d'un bien immobilier sans être soumis à l'indivision, ce qui sous-tend la pérennisation du patrimoine (au sens juridique) dans le temps. En effet, l'indivision suppose l'accord majoritaire des associés pour chaque décision. En cas de rupture, si un adhérent se retire de la société par exemple ou n'est plus en accord avec les principes de la société, il est alors impossible d'acter une décision puisque *tous* les associés ont le même pouvoir. La SCI, non soumise à cette indivision, ne nécessite pas la totalité des voix pour acter une décision, et c'est cette souplesse qui est recherchée lors des projets de construction d'écologieux. La création d'une SCI n'est cependant pas sans risque pour les associés, puisque ceux-ci deviennent responsables des dettes de la société à hauteur de leur engagement. Un créancier pourra alors poursuivre individuellement chacun des associés et prétendre à une saisie de leur patrimoine personnel.

Dans les projets d'écologieux, la création d'une SCI est souvent couplée à celle d'une association de type loi 1901, notamment car certains aspects d'une SCI entrent en contradiction avec les principes éthiques des projets d'écologieux (comme le rapport à la propriété, l'achat de parts...) Dans le cas de Rosières, nous retrouvons ces deux structures, la SCI et l'association du Cercle Saint-Albert, la première louant son bien à la seconde, par un contrat de bail emphytéotique d'une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans.

5.4.2. Les instigateurs du projet

Au début du projet en 2007, la SCI comportait une vingtaine de membres. Aucun de ses membres n'habite alors à Rosières. Certains y ont vécu, y ont passé leur enfance mais ont ensuite déménagé. D'autres sont restés dans les villes voisines comme Saint-Florent-sur-Cher. Enfin les autres participants au projet viennent d'autres départements voire d'autres régions (par exemple une personne vient de Paris, une autre d'Orléans). Rosières n'est pas une cité totalement inconnue puisque si tous n'y ont pas vécu, leurs parents ou grands-parents ont parfois travaillé à l'usine. Ainsi un des initiateurs du projet connaît Rosières par son grand-père, immigré polonais qui, après avoir été agriculteur, a terminé sa vie professionnelle à l'usine de Rosières. Ce jeune homme d'environ trente-cinq ans habite actuellement à Saint-Florent-sur-Cher, mais compte déménager à l'écolieu dès qu'il sera possible de le faire.

Un autre participant au projet a, lui, passé quelques années de son enfance à Rosières. Son père, immigré marocain dans les années 1960, est embauché à l'usine, tout comme sa sœur qui est plus tard embauchée dans l'atelier de confection.

Le collège d'administration de l'association est composé de neuf membres dont les profils reflètent l'ensemble des membres de l'association : habitants de Saint-Florent-sur-Cher, Bourges, agglomération de Bourges, région parisienne etc. La majorité sont des hommes. Nous trouvons quelques professions de catégorie sociale supérieure (architecte, ingénieur) mais sont surtout représentées les classes moyennes (techniciens, boulanger, jardiniers) voire des personnes en situation de précarité (chômeurs).

Le point commun à toutes ces personnes est de vouloir « vivre autrement », c'est-à-dire créer un lieu de vie autonome dans la production d'énergie, de nourriture, dans lequel l'homme et le respect de la nature sont placés au centre des préoccupations. Ces considérations sont certes à interroger dans le cadre d'une étude sur les représentations de la nature qui n'est pas forcément la nôtre. Peut-être doit-on tout de même préciser que les discours tenus par les personnes de l'écolieu ne doivent pas être reçus sans analyse critique de la notion de nature, de la même manière que nous interrogeons aujourd'hui celle de patrimoine.

Afin de clarifier le point de vue et les buts qui animent les membres de la SCI du Cercle Saint-Albert, nous pouvons les synthétiser en termes de développement durable. Cette expression est certes polysémique et largement utilisée en référence à des réalités très différentes. Nous nous en tiendrons donc à la définition du rapport Brundtland qui a fait

consensus et qui considère que « le développement durable a pour but de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures »¹.

5.4.3. Le processus de réhabilitation

Les premiers travaux n'ont effectivement débuté qu'en mars 2008. Nous l'avons évoqué, la première action a été de créer un zonage de l'écolieu bien que les limites soient les mêmes qu'auparavant. Le lieu a été nommé puisqu'une pancarte peinte a été posée à l'entrée du



Cliché 6 : Panneau à l'entrée de l'écolieu.

terrain. Le fait de nommer un espace et de le délimiter participe de son appropriation et de la reconnaissance de celui-ci en tant que territoire. En étant découpé ainsi, un espace s'extrait des autres espaces environnants. On lui confère des caractéristiques spécifiques : dans notre cas, les caractéristiques d'un espace « écologique ». Or cet espace avait déjà une signification particulière pour certaines personnes, notamment celles qui

l'ont connu, se le sont déjà approprié dans le passé en y ayant travaillé et vécu. Pour les promoteurs immobiliers qui voulaient le racheter afin d'y construire des pavillons ainsi que pour les habitants plus récemment arrivés à Rosières, c'est une friche, un paysage qui enlaidit la cité. Pour les *Anciens*, (terme par lequel s'auto-dénomment ceux qui ont vécu la Grande Epoque, c'est-à-dire l'époque d'une vie sociale intense au temps du Rosières paternaliste), c'est un cadre de vie représentant cette Grande Epoque révolue. C'est à partir de ce décalage que va se construire la patrimonialisation du Cercle Saint-Albert.

¹ "Sustainable development seeks to meet the needs and aspirations of the present without compromising the ability to meet those of the future". Commission des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (World Commission on Environment and Development), Gro Harlem Brundtland, *rapport Brundtland*, « *Our common future* », 1987, p. 51.

5.4.4. Des représentations diverses de la cité paroissiale

Ce sont les représentations de l'espace qui, en faisant sens pour les acteurs, participent de son appropriation. Cet espace spécifique qu'est le Cercle Saint-Albert fait appel à de nombreuses représentations pour les acteurs en présence puisqu'il a tour à tour été un lieu de travail, de loisirs, de soins, puis un espace délaissé, et aujourd'hui il fait l'objet d'une réhabilitation. Pour les personnes qui ont connu et pratiqué cet espace dans sa qualité première (jusque dans les années 1970), il constitue jusqu'alors un cadre de vie. Le cadre de vie doit s'entendre ici au sens du « cadre quotidien des activités » dont parle Marion Amalric pour désigner le paysage « banal » : « il représente à la fois un repère, un décor familier. On lui manifeste un certain attachement, mais aussi un désintérêt lié à la banalité qu'il incarne [...] Il est bien souvent méconnu ou peu considéré jusqu'à ce qu'un projet vienne le menacer »¹. Ce paysage cadre de vie côtoie généralement deux autres conceptions du paysage : le grand paysage et le tiers paysage. Le grand paysage « c'est le paysage admiré, loué, celui qui est reconnu, celui qui est présent dans les guides touristiques, pour lequel les gens se déplacent » (p. 335). Le tiers paysage (terme introduit par Gilles Clément) représente les espaces délaissés qui « résultent de l'abandon d'une activité »². Ces trois conceptions du paysage (grand paysage, cadre de vie et tiers paysage) se côtoient et un paysage peut évidemment changer de « statut » dans le temps. Cette grille de lecture du paysage peut ici s'appliquer à notre exemple du Cercle Saint-Albert. Alors qu'il est en ruine, les habitants l'ayant connu en activité ne se mobilisent pas pour sa conservation ou sa réhabilitation. C'est un cadre de vie, car il fait sens pour ceux qui l'ont connu en activité, mais c'est aussi un tiers paysage pour ceux nouvellement arrivés à Rosières ou pour le visiteur car il ne représente rien d'autre qu'un espace délaissé, une friche. Lorsque l'usine cherche à le vendre et que des promoteurs immobiliers projettent de détruire les bâtiments pour construire des pavillons, les réactions sont défavorables de la part des anciens habitants, car cela constitue une menace et ravive (ou construit) le souvenir d'une vie sociale intense. En ce sens le rachat par la SCI en vue d'y créer un écolieu, en réhabilitant les bâtiments sans les détruire, en conservant dans une certaine mesure la fonction des lieux, en créant une salle dédiée à l'histoire de Rosières et en faisant participer les habitants, fut chaleureusement accueilli par ces mêmes habitants qui y voient une solution acceptable face à la destruction.

¹ Amalric Marion, *Les zones humides : appropriations et représentations. L'exemple du Nord-Pas de Calais*, Thèse de doctorat de géographie, Lille, 2005, p. 335.

² Clément Gilles, *Manifeste du Tiers paysage*, Sujet/Objet, Paris, 2004, p. 20.

C'est ainsi que des personnalités de la cité, érudits locaux et historiens amateurs, se sont dans un premier temps intéressés au projet. Ce dernier a suscité l'intérêt, peut-être la curiosité des habitants et des ouvriers et ouvrières qui y ont travaillé.

Une dame, fille de migrant polonais, fortement attachée à la cité ouvrière rapporte avoir eu connaissance des intentions de vente par le groupe Candy à des promoteurs immobiliers. Cette personne rappelle toute la dimension symbolique du Rosières des Polonais : ses parents se sont installés dans une maison de la cité, maison qu'elle n'a jamais quittée. Elle l'a rachetée quand l'usine a commencé à mettre en vente son parc de logements. Plus jeune, elle a travaillé à l'atelier de confection et connaissait donc les lieux en pleine activité.

Elle nous confie avoir prié Albert et Marie Dumez, ceux-là même qui ont financé la construction de l'église et de la cité paroissiale, pour éviter cette destruction. En fin de compte, ce n'est pas tant le projet d'écolieu qui l'enthousiasme que le fait que les bâtiments ne soient pas détruits. Cette ancienne cité paroissiale peut en ce sens être considérée comme un lieu de mémoire puisqu'il représente les attaches affectives d'un groupe.

Le frère de cette dame, qui représente à Rosières l'historien amateur vers lequel tous les discours nous orientent, s'est également intéressé au projet : il lui a été proposé de constituer la salle de l'écolieu dédiée à l'histoire de Rosières. En proposant à un « conservateur de la mémoire », selon l'expression d'Henri-Pierre Jeudy¹, d'intervenir sur l'écolieu, cela a pour conséquence implicite de légitimer le projet, de le rendre recevable auprès des habitants de Rosières.

D'un côté, les initiateurs du projet d'écolieu ont cherché à intéresser les habitants, à faire valoir leur vision des lieux comme semblable à celle des anciens de Rosières, c'est-à-dire celle (nouvellement adoptée) d'un symbole de vie sociale. De l'autre côté, les habitants de Rosières se sont intéressés au projet, l'ont même soutenu, puisqu'il représentait une solution à la menace de destruction des lieux.

Cependant cette situation de consensus apparent ne dure pas longtemps. L'opinion des anciens habitants change, et devient même défavorable au projet d'écolieu. Un tel projet paraît en effet illusoire eu égard aux travaux qu'il demande et aux techniques utilisées par les initiateurs de l'écolieu. Une personne que nous avons rencontré, qui a connu la cité paroissiale en activité, compare d'ailleurs les manières de travailler des membres de l'association du Cercle Saint-Albert à celles du Moyen-âge, pour signifier l'utopie d'un tel projet. Selon cette

¹ Henri-Pierre Jeudy, *Mémoires du social*, Presses Universitaires de France, 1986, Paris.

même personne, il est en effet totalement impensable de réaliser un tel projet sans disposer de moyens techniques, financiers et humains importants. C'est d'ailleurs ces trois mêmes éléments qui reviennent lorsque nous interrogeons un an après nos premières rencontres les habitants de la cité ouvrière au sujet du projet d'écolieu. Ce qui diffère c'est l'interprétation du projet : pour les uns, le but est louable bien qu'irréalisable, pour les autres, il est biaisé en lui-même puisqu'il vise à établir un lieu de vie sur le modèle de ce qui a existé auparavant mais qui n'aurait plus de sens aujourd'hui.

Les deux types de discours se retrouvent désormais dans les entretiens : « C'est sale. Ils veulent tout savoir mais ça va leur servir à quoi ? Il faut l'avoir vécu » confie ce retraité d'origine polonaise qui a travaillé à Rosières et a connu la cité paroissiale. En revanche pour cette autre personne d'origine polonaise qui n'a jamais travaillé à Rosières, c'est plutôt l'ampleur des travaux qui sera un frein au projet : « Quand on voit l'état des bâtiments, sincèrement, je leur souhaite du plaisir, de la persévérance ».

Comment interpréter le premier commentaire de notre enquêté qui estime la nécessité d'avoir vécu l'époque à laquelle les initiateurs de l'écolieu font référence pour la comprendre ? La mémoire des habitants trouve sens dans deux représentations différentes mais pas contradictoires du passé. Pour les uns, c'est l'expérience du travail à l'usine qui forge le sentiment d'appartenance à un groupe spécifique, alors que pour les autres, c'est plutôt la sociabilité du Rosières paternaliste qui est à l'origine de ce sentiment d'appartenance. Dans les deux cas, c'est la figure de l'« Ancien » qui représente le groupe. Ce dernier établit la distinction entre ceux qui ont connu le Rosières paternaliste ou ceux qui ont travaillé à l'usine et les autres. En effet, les membres de l'association de l'écolieu ne sont en grande partie pas originaires de Rosières ni des environs. En ce sens il est compréhensible qu'ils ne connaissent rien des cadres sociaux de la mémoire dont sont saisis ceux qui ont travaillé à l'usine, ou ont habité la cité. Or le petit groupe de personnes qui est à la base du projet, le noyau dur de l'association, comporte tout de même des personnes proches de Rosières, et parfois même proches de cette figure symbolique de l'Ancien.

Selon l'initiateur du projet, notre principal interlocuteur parmi les membres de l'écolieu, ce qui est mis en cause par les habitants, c'est principalement la réalité d'un tel projet. C'est parce que le projet d'écolieu paraît difficilement réalisable compte tenu du travail colossal qu'il requiert que les habitants ou les membres du comité des fêtes de Rosières sont sceptiques, et qu'ils attendent que les travaux avancent un peu plus. Et s'ils attendent un peu plus, c'est parce qu'ils sont sollicités notamment pour transférer le musée de la fonderie ou encore pour combiner le marché de producteur mensuel et le futur marché prévu des récoltes

de l'écolieu. Bref, du point de vue de l'un des participants à l'écolieu, c'est de la prudence qui émane de ces habitants qui attendent « qu'on fasse nos preuves ». Pour un autre des participants, c'est de l'amertume qui émane du fait que les habitants de Rosières ont à une époque acheté leur maison au même prix que le Cercle Saint-Albert tout entier aujourd'hui.

Au-delà des discours tenus par les uns et les autres, comment peut-on analyser ces changements d'opinions relativement rapides dans le temps ? Pourquoi en un an, les anciens habitants de Rosières se sont appropriés le projet pour ensuite le rejeter ? En reprenant le schéma proposé par Marion Amalric sur le paysage et en l'appliquant à notre objet, nous pouvons proposer un élément de réponse.

Alors que le Cercle Saint-Albert est pour les anciens habitants un cadre de vie passé, un espace banal, et pour les habitants récents un tiers paysage, l'annonce de sa vente par l'usine suscite des réactions. Ces réactions sont d'autant plus vives que l'intention d'y construire des pavillons par des promoteurs immobiliers constitue une menace. Cette menace déclenche la prise de conscience de la valeur symbolique des lieux ; mieux, elle en construit sa valeur patrimoniale. La seule réponse valable à cette menace est fournie par la SCI du Cercle Saint-Albert et son projet d'écolieu. C'est ainsi que les anciens habitants s'intéressent et s'approprient ce projet à la grande joie des initiateurs de l'écolieu qui recherchaient justement cette adhésion. Cette analyse vient se reposer sur la subjectivité du patrimoine, c'est-à-dire sa construction sociale : une construction historique et dynamique. Le Cercle Saint-Albert devenu patrimoine va alors modifier dans les représentations des anciens habitants le projet d'écolieu, qui va à son tour devenir une menace ! C'est finalement un même projet qui va construire une valeur patrimoniale et la menacer par la suite.

5.5. Conclusion

Bien que différents sur de nombreux aspects, ces exemples de patrimonialisation peuvent se recouper autour de quelques points. Tout d'abord, si les migrations ne sont pas explicitement l'objet du patrimoine en question, elles sont à chaque fois partie intégrante de son processus. Il convient donc de souligner ce paradoxe entre une migration qui est sous-tendue par chaque patrimonialisation mais qui n'est jamais explicitement l'objet de ce processus. Le musée de la fonderie n'est pas un musée de l'immigration à Rosières, et pourtant ce sont des descendants de migrants (Polonais, Portugais) qui en sont, en partie, à

l'origine. Nous avons ainsi postulé que la migration n'était pas « mise en exposition » car elle supposerait l'hétérogénéité du groupe auquel le musée fait référence, ou plutôt du groupe et de l'époque que le musée expose : le Rosières paternaliste. L'église de Rosières n'est pas non plus une représentation d'une migration spécifique bien qu'elle ait été largement appropriée par les Polonais et les Portugais comme nous l'avons vu. Or les personnes qui ont fait office de médiateurs à la mobilisation sont précisément des descendants de migrants polonais. Enfin l'étude de l'immigration polonaise par le journal des collégiens a été entamée par une année précédente de travail sur la Révolution Industrielle et n'a donc pas été étudiée directement. Ce dernier exemple diffère par ailleurs sensiblement des autres puisque l'immigration polonaise y est ici objet et non sujet.

D'autre part, ces exemples nous démontrent bien que la typologie distinguant un patrimoine construit par le haut d'un autre construit localement est un bon outil théorique mais que l'on ne peut s'en contenter sur le terrain. En effet, le musée de la fonderie n'est pas une initiative de la municipalité mais du comité des fêtes de la ville, une association indépendante. Pourtant, un des membres de cette association fait aussi partie du conseil municipal. Des accords ont également permis au musée de la fonderie de trouver place dans un local prêté par la mairie. De même, le conflit de l'église a fait intervenir à un moment précis la municipalité, mais l'église n'a été « élevée » au rang de patrimoine ni uniquement par la municipalité, ni uniquement par les habitants et a fait l'objet d'une transaction sociale entre les uns et les autres.

Enfin et quelles que soient les différences quant à leurs instigateurs, leur exposition ou les contextes ayant permis de développer une symbolique, ces patrimoines font toujours le lien entre un groupe dont les membres partageraient des valeurs communes et ceux qui en seraient exclus. Ce dernier point mérite d'être abordé dans la dernière partie de notre mémoire car nous l'avons évoqué dès le début : toute entreprise de patrimonialisation désigne ou crée un groupe.

6. LA CONSTRUCTION D'UNE CONSCIENCE DE GROUPE. D'HIER À AUJOURD'HUI

En déconstruisant les notions de patrimoine et de patrimonialisation, nous avons insisté sur le fait que ces entreprises avaient pour finalité de renforcer la conscience de groupe voire de constituer ce groupe. Quelques exemples pris dans des contextes différents ont souligné les dynamiques de construction de différents patrimoines avec en creux l'idée que ces processus n'étaient jamais figés dans le temps et l'espace, et que leur affirmation était circonstancielle.

Bien que tous les habitants de Rosières ayant vécu cette époque mise en évidence par l'expérience du travail, se reconnaissent dans ces éléments matériels ou immatériels aujourd'hui devenus patrimoines, ce sont la plupart du temps les Polonais qui s'en font les représentants. Non seulement ils deviennent les garants de ces patrimoines mais ils sont de surcroît reconnus comme tels par les autres membres du « groupe » et par ceux qui n'en font pas partie. Au début de notre enquête, l'une des hypothèses de travail était que le patrimoine polonais à Rosières assure la visibilité d'une immigration peu « dérangeante » dans la sphère publique. En d'autres termes, puisque l'immigration est indissociable de l'histoire de Rosières, la plus valorisée devient celle qui est la plus « montrable » dans la sphère publique : celle qui diffère le moins du majoritaire national, c'est-à-dire le non-migrant. Or, il semble en fin de compte que l'immigration polonaise soit valorisée car elle est assimilée aux moments forts de la vie de Rosières, ce qui désigne les Polonais d'aujourd'hui comme dépositaires d'une époque qui n'est plus.

Lorsque nous avons analysé la construction et la mise en scène des patrimoines, nous avons souvent fait référence à un groupe sans jamais réellement s'attarder sur celui-ci : qui il englobe, comment il se forme, quel sentiment d'appartenance est à la base de celui-ci. Si comme le rappelle Barth, la conscience d'un « nous » collectif se construit par frottement avec l'altérité, quelle est donc cette altérité de qui le groupe de Rosières se distingue à travers un patrimoine, sachant que la cité toute entière est historiquement multiculturelle ?

Pour qu'il y ait définition de l'altérité, il faut qu'il y ait rencontre avec elle. Or aujourd'hui l'absence de lieux de vie, de lieux de rencontre, de lieux de sociabilité (tant regrettés dans la plupart des discours) entraîne inévitablement la désignation des « nouveaux habitants » en tant qu'étrangers, mais sur la base d'un seul critère : celui de ne pas avoir

connu la Grande Époque. Les personnes rencontrées évoquent souvent le souvenir des parties de cartes des plus âgés « toutes origines confondues » ou encore les méchouis et les festivités de fin de Ramadan où tous, musulmans comme non musulmans, prenaient part à la fête. Ces souvenirs idéalisés sont mis en opposition avec les réalités actuelles. Le seul lieu de sociabilité vers lequel quelques personnes m'ont orienté est à l'extérieur de Rosières mais à proximité immédiate, dans le lieu-dit de Massœuvre, commune de Saint-Florent-sur-Cher. C'est un bar-tabac qui fait également épicerie. Après nous y être rendu et avoir discuté avec la gérante, nous nous sommes cependant rendu compte que les personnes qui fréquentaient les lieux étaient uniquement les Anciens. Ce n'est pas un bar de ville où les gens viennent « spontanément » de par son emplacement géographique sur la route de Rosières, de par sa devanture qui ne comporte aucun nom, aucune mention qu'il s'agit d'un bar. C'est un lieu d'habitues qui vont et viennent en saluant d'une poignée de main chaque client (y compris les femmes). Quelques clients tout comme la gérante viennent en chaussons, ce qui démontre sans doute la représentation du lieu comme un espace totalement approprié, presque un espace domestique. Il existe certes d'autres lieux de sociabilité dans la cité ouvrière, comme le marché mensuel des petits producteurs, mais ils restent ponctuels dans le temps. Cette absence de vie sociale décriée par nos enquêtés peut tout de même être nuancée. En effet, elle est surtout évoquée pour pointer une différence avec le passé, mais les interactions entre les habitants (à l'école, dans le bar-tabac, sur le marché), même si elles ne sont pas comparables avec autrefois, entretiennent tout de même une vie sociale qui est peut-être simplement plus difficile à décrypter car contemporaine.

Il semble que plusieurs échelles de différenciation soient à la base de ce groupe encore quelque peu indéterminé. En effet, les groupes d'appartenance sont multiples et leur mobilisation est donc circonstancielle. Ces appartenances se créent en fonction de processus de différenciation au niveau spatial dans un premier temps, puis dans des pratiques sociales par une recherche d'autochtonie qui amène les uns à se percevoir comme plus légitimes que les autres. Nous allons donc observer ces identités multiscalaires, d'abord au niveau spatial, puis dans un jeu de distinction autochtones-allochtones.

6.1. **Territorialisation et processus de différenciation spatiale**

Une première opposition ressentie et construite par les habitants est celle entre les petites villes périurbaines et Bourges qui semble être un épïcentre. Les habitants de Rosières ou anciens habitants établissent en effet une opposition entre le canton de Chârost (regroupant treize communes dont Saint-Florent-sur-Cher, Lunery...) et cette « grande » ville centralisatrice que représente Bourges. Si nous exprimons ici cette opposition avec le terme administratif de canton, c'est cependant plus par commodité que par fidélité au discours des enquêtés. En effet, l'opposition qui se traduit ici n'est pas tout à fait de l'ordre du canton administratif, puisque Bourges possède plusieurs cantons. C'est plutôt une opposition entre la ville de Bourges qui centralise la plupart des ressources et le reste du département. Bourges apparaît en effet comme la ville de la centralité, vers laquelle les associations et services tendent à se regrouper. Ainsi à Rosières « aujourd'hui y'a une épicerie, mais les gens ils se déplacent. Même pas pour aller à Saint-Florent, ils vont dans les grandes surfaces à Bourges » comme le dit ce retraité des usines Rosières d'origine polonaise. Il nous faut par ailleurs noter que lui-même habite à Bourges après avoir vécu toute sa vie professionnelle à Rosières.

Au niveau des associations, Bourges ou sa proximité immédiate, permet de rassembler plus facilement les gens. Les petites associations créées dans les villages comme Rosières ont bien souvent été absorbées, ou ont fusionné avec celles de Bourges. Ainsi, Bourges par sa taille et sa situation géographique centrale dans le département, constitue un lieu inévitable. En ce sens, il est possible d'observer non pas une opposition radicale, mais un regret de cette concentration de la part des habitants des villages d'autres cantons. C'est la perception d'une relation de causalité entre le manque de services à Rosières et leur multiplicité à Bourges qui crée ce sentiment d'opposition. D'ailleurs Bourges n'est pas la seule ville concernée par ce fait puisque Saint-Florent-sur-Cher prend également le rôle de « centralisateur » des activités au détriment des villages alentours. Ainsi, certains habitants de Rosières vont regretter la désertification de l'église Saint-Albert par le prêtre qui, seul dans le canton, préfère privilégier les cérémonies effectuées à Saint-Florent-sur-Cher plutôt que de se déplacer dans toutes les petites communes.

Saint-Florent-sur-Cher est aussi la ville où les enfants partent au collège, et nous avons abordé ce sujet à travers le travail effectué par des élèves du collège qui reflète bien la présence actuelle des enfants de Rosières. C'est donc plutôt un manque de moyens subi par les habitants de Rosières qui leur fait regretter l'abandon des activités de sociabilité dans la cité.

Une autre opposition spatiale est celle établie entre le bourg de Lunery et ses hameaux, notamment Rosières. C'est sans doute la plus sensible pour les observateurs, et la plus présente dans les entretiens avec les habitants.

Rosières est un village clairement délimité par ses habitants. La « cité » est distante d'environ trois kilomètres du village de Lunery auquel elle est rattachée administrativement, ce qui renforce la différenciation des uns par les autres. D'ailleurs le village de Massœuvre, commune de Saint-Florent-sur-Cher, semble plus proche dans tous les sens du terme pour les habitants de Rosières, puisqu'il se situe dans la continuité de la route nationale. La désignation de l'altérité participe d'une certaine concurrence des bourgs. Si la cité ouvrière fait partie de Lunery au niveau administratif (même mairie), les habitants de la cité ouvrière se pensent avant tout en tant qu'habitants de Rosières, inclus dans la commune de Lunery : « on est de Rosières avant d'être de Lunery » nous rappelle cet Ancien de Rosières (comme sont nommés les habitants qui ont vécu la cité ouvrière en plein essor économique), se voulant porte-parole de tous les habitants, se référant ainsi à un sondage qui avait été effectué par la commune. Mais là-encore, l'appropriation du territoire ne coïncide pas forcément avec le cadre spatial, puisque l'enquêté en question n'habite plus la cité. Il y a vécu toute sa vie, de l'enfance jusqu'à sa vie professionnelle en tant qu'ouvrier.

Cette situation provoque également des tensions au niveau des investissements publics. Par exemple, les habitants de la cité suspectent le maire de n'investir que pour le bourg de Lunery et de délaisser la cité de Rosières. Nous avons ici une échelle de différenciation d'un territoire inclus dans un autre, se présentant sous une forme de jeu entre appartenance et inclusion. Le fait que la mairie soit à Lunery provoque une certaine hiérarchisation des bourgs, Lunery en étant le sommet puisque « centre » administratif. Ainsi, pour ce même enquêté, « Lunery c'est l'administration ».

Ce qui caractérise cette différenciation, ce qui réunit ces habitants autour d'intérêts communs, c'est le fait d'habiter un village où les services manquent aujourd'hui. La ligne de bus qui s'arrête à Massœuvre et qui réduit la mobilité de ceux qui n'ont pas de voiture ou les personnes âgées, l'absence de commerces de proximité qui oblige les habitants à se déplacer hors de la ville (du moins ceux qui le peuvent, voir argument précédent...) sont autant de réalités qui donnent aux Rosiérois le sentiment d'être délaissés au profit des villes plus grandes. Ces éléments sont aussi ceux qui modifient les temps sociaux des habitants : faire une course nécessite systématiquement la prévision préalable de par son déplacement vers

d'autres villes rendu obligatoire. Après avoir été une annexe de l'usine, Rosières devient une annexe des villes qui l'entourent.

6.2. **La recherche d'autochtonie**

Hormis l'aspect strictement spatial, il apparaît qu'une autre forme de définition de soi prenne sens dans la cité ouvrière, celle de la différenciation entre autochtones et allochtones. Elle est notamment basée sur une certaine légitimité de présence se référant à l'histoire de la cité ouvrière. Cette perspective d'identification se superpose parfois à la précédente, car le sentiment d'appartenance et sa reconnaissance par les autres, ne sera pas forcément lié au territoire. En d'autres termes, ce n'est plus le territoire qui confère l'appartenance.

L'usine est partie intégrante du paysage, et cette configuration construisait autrefois une représentation quasi communautaire du village. Cette situation se manifestait par l'interconnaissance des habitants, par la proximité spatiale et par le sentiment d'avoir la même expérience de travail.

6.2.1. **Migrants autochtones Vs migrants allochtones**

Au début de l'immigration polonaise dans les années 1920, ces ouvriers polonais étaient par défaut encore plus soumis à cette interconnaissance que les autres habitants car ils vivaient dans les mêmes bâtiments, et travaillaient bien souvent dans le même atelier. Cette époque idéalisée, « la grande époque », « la grande saga de Rosières » efface des représentations les mauvais souvenirs de pénibilité du travail, les conditions de vie dans les logements, et même les problèmes de coexistence entre Polonais et Français, au profit d'un souvenir mettant en valeur la diversité des activités proposées, un travail certes difficile, mais un travail qui permet de vivre, et une coprésence étrangère qui avec le temps ne se remarque plus que par les patronymes des individus, parlant aujourd'hui un français plus altéré par l'accent berrichon que par l'accent polonais. C'est en ce sens que nous parlons d'ambivalence dans le souvenir des habitants de cette époque. Les descendants de ces migrants polonais insistent sur la cohésion entre les Français et leurs ascendants : « avant à Rosières c'était les Français et les Polonais, main dans la main » nous rappelle ce retraité des usines Rosières. Non seulement ils légitiment leur présence par la solidarité ouvrière au-delà

des différences de nationalité, mais ils la légitiment aussi en précisant que les autres migrants n'auraient jamais pu entretenir une telle harmonie.

Pour ce même enquête « [...] le gouvernement français a signé assez rapidement un traité, le 3 septembre 1919, pour faire venir les Polonais. Et eux ils ont été repérés. Ils ont fait des essais sur des Nord-Africains, ça marchait pas, même indésirables. Les Portugais pas mieux. Les Russes aussi, mais ça marchait pas trop bien non plus avec tout ce qui se passait au pays. Donc c'est les Polonais qui ont réussi le mieux à s'intégrer, et à travailler ».

C'est à l'arrivée de nouvelles migrations que les frontières se sont déplacées. Ce sont les migrants arrivés plus récemment (et précisément les Algériens et Marocains à partir des années 1960) qui deviennent les allochtones. Comme nous le dit un descendant de migrant polonais, la religion et la couleur de peau des Polonais ne sont pas des obstacles à leur vie sociale. A Rosières comme ailleurs en France, ces travailleurs d'Afrique du nord sont les « Arabes » ou les « maghrébins » et sont alors stigmatisés par une religion différente et une couleur de peau qui les désigne comme étranger. C'est la différence que fait Goffman¹ entre le discréditable pour qui le stigmate n'est pas apparent, et le discrédité qui ne peut le cacher.

« C'était la migration blanche » puis : « “Parce que les Polonais étaient très fervents à la religion catholique”. Ça aussi j'ai noté : “le fervent catholicisme des Polonais a pu séduire une direction qui a toujours localement protégé et utilisé le clergé”. “Après la seconde guerre mondiale, l'usine fait appel à une nouvelle main d'œuvre afin de combler les pertes de la guerre. Italiens, Espagnols et Portugais ensuite. C'est par vagues successives que débarquent les ouvriers et ce, jusque dans les années 60. Mais la cité ne grossit pas, beaucoup d'immigrés n'étant que de passage. La fin de la guerre d'Algérie marque une nouvelle période d'évolution à l'intérieur du village, les harkis, nombreux, s'installent à Rosières, ce qui provoque des rapports conflictuels”. Y'a eu des problèmes quand ils sont venus ces gens-là. “Beaucoup partiront mais ils seront remplacés par des Marocains de 64 à 70. Ceux-ci représentent aujourd'hui la majorité des étrangers installés à Rosières. Rosières vit actuellement une profonde mutation de son histoire. Le cadre et le rythme de vie de ses habitants se modifient, et l'hétérogénéité sociale s'accroît par de nouveaux occupants” »². Il semble que notre

¹ Erving Goffman, *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*, éditions de Minuit, Le sens commun, 1975, Paris.

² Les guillemets dans la citation correspondent à la lecture de ce que l'enquête avait écrit et préparé pour notre entretien.

enquête ait parcouru les écrits de Philippe Rygiel sur « la formation de la colonie polonaise de Rosières »¹, et se les approprie ici afin de légitimer son discours.

Cette représentation par les descendants de migrants polonais d'un village qui se dégrade, est corrélée avec l'arrivée de nouveaux migrants, les maghrébins (sans plus de précisions mais généralement daté par « les années 1960 » ou 1970), et qui a pour effet de provoquer « des problèmes » indéfinis mais généralement liés aux dégradations et autres « actes d'incivilité ». La désignation de l'autochtone et de l'allochtone est de nouveau redéfinie, mais cette fois-ci sur le même territoire.

La religion jouera sans doute un rôle fédérateur entre les Français, les Polonais et plus tard les Portugais, partageant le même lieu de culte. Comme l'a noté Philippe Rygiel² et rappelé notre enquête, le catholicisme des Polonais était, du point de vue des dirigeants de l'usine, un gage de bonne conduite.

De ce fait, l'arrivée des migrants du Maghreb, va créer un nouveau processus de différenciation qui s'exprimera à travers la religion, et la création d'une mosquée dans les locaux de l'usine. Cependant, il est important de préciser que si cette différenciation s'exprime parfois par des soupçons, voire une menace, cela ne constitue pas pour autant un racisme généralisé dans la cité. Ainsi, bien qu'un enquêteur fasse directement un lien entre les dégradations publiques et les enfants de migrants maghrébins, d'autres nous affirment que la coprésence des uns et des autres est tout à fait amicale. Ce qui différencie est plutôt une certaine ignorance des coutumes culturelles, ce qui est plus intrigant que menaçant : « Oui, ils ont la mosquée, il paraît que là dedans, c'est joli comme tout » comme nous le confie cette habitante d'origine portugaise de la cité ouvrière.

De même, ce jeune homme d'origine marocaine, qui a vécu son enfance dans la cité de Rosières, parle de la cité comme d'une grande famille (termes par ailleurs fréquemment utilisés dans tous nos entretiens), un lieu où les différences ne s'exprimaient pas en termes d'origines. C'est ce même jeune homme qui nous confiait ne pas connaître « la différence » avant de partir de Rosières. Nous voyons que pour les uns, la base de l'identité collective était celle du travail, les habitants se voyant tous en tant que salariés de l'usine rosières. Pour les autres, les descendants de migrants polonais, il y a l'enjeu de conserver la place de premiers établis, de se légitimer en tant que tels. Mais si les uns et les autres sont parfois identifiés par

¹ « De plus, le fervent catholicisme de cette population, qui la différencie des Nords-Africains ou des Russes, peut paraître le garant de sa moralité et de sa malléabilité ». Philippe Rygiel, « La formation de la colonie polonaise de Rosières, 1922-1929 », *op.cit.* p. 7.

² Philippe Rygiel, « La formation de la colonie polonaise de Rosières, 1922-1929 », *op. cit.*

leurs origines, cela ne va pas jusqu'à éradiquer toute relation au sein de la cité. Nous l'avons vu à travers l'exemple de l'église.

6.2.2. Les « Anciens » et les autres

Une distinction établie par les habitants entre les « Anciens » et les « nouveaux » détermine aujourd'hui à nouveau une frontière. Ce n'est plus la migration qui est mise en cause, mais le fait d'avoir vécu la « Grande Époque ». Pour les anciens habitants, les « Anciens », lorsque l'usine a vendu ses maisons, ce sont non seulement des ouvriers de l'usine qui ont acheté, mais aussi des personnes d'autres villes comme Bourges, non salariées de l'usine, attirées par des prix moins élevés. C'est en ce sens que les enquêtés voient un changement dans la cité, disent qu'ils ne connaissent plus personne, que « c'est plus comme avant ». Ces nouveaux habitants sont perçus comme des personnes ne s'investissant pas dans la cité. Ils ne participent pas aux rares événements organisés à Rosières : « ils font par exemple un marché de producteurs tous les mois. Mais la plupart des gens qui viennent c'est pas des gens de Rosières. A Rosières, tout le monde veut quelque chose, mais quand y'a quelque chose de fait, les gens ils participent pas. Y'a eu la fête de l'église en 2003, presque 80% des gens qui sont venus, c'était des gens, bon qui habitaient à Rosières avant, mais qui sont venus parce qu'ils aimaient Rosières et qu'ils avaient des attaches. Mais ceux qui habitent Rosières, ils sont pas venus ».

Cette contradiction des marchés de producteurs relève du fait des représentations du « terroir » pour les citadins ou les rurbains qui voient en ces lieux un gage de qualité des produits¹. De tels lieux de vente attirent donc des personnes des villes alentours et renforcent ou créent « de nouvelles formes de relations villes-campagnes » (p. 24). Il n'est donc pas fortuit que le marché mensuel des petits producteurs soit fréquenté par une population hétérogène.

Nous pouvons ici nous reporter à l'analyse de la ville de Winston Parva², par Norbert Elias et John Scotson. Les auteurs ont montré que des attitudes de rejets pouvaient se développer entre deux groupes, malgré un statut social semblable : celui d'ouvrier. Dans leur étude, la ville de Winston Parva est découpée en trois quartiers. Le quartier noté 1 est celui des classes supérieures, les quartiers 2 et 3 sont tout deux des quartiers ouvriers. Cependant,

¹ Claire Delfosse, Cécile Bernard, « Vente directe et terroir », In *Méditerranée*, n° 109, 2007, pp. 23-29.

² Norbert Elias, John L. Scotson, *Logiques de l'exclusion*, Fayard, Paris, 1997.

les habitants du quartier 3 vont être rejetés par les habitants des quartiers 1 et 2. Malgré un statut social et une origine nationale similaires, les habitants du quartier 3 vont être stigmatisés, désignés comme « outsiders », car plus récemment arrivés sur le territoire. Le quartier 2 est composé d'« établis » alors que le 3, plus récent, est celui des « nouveaux », des « outsiders ». Il n'est pas question de statut social, ni d'origine nationale, car les deux quartiers sont habités par des ouvriers anglais.

Cette étude de Norbert Elias peut nous être utile pour analyser la cité ouvrière de Rosières : les « Anciens » et les « nouveaux » de Rosières n'ont pas de quartier spécifique, leur différenciation se manifeste plutôt par l'appropriation de la vie sociale locale. Mais notons en analogie à cette étude que des groupes vont outrepasser à Rosières certaines différences (pourtant significatives dans d'autres situations) pour s'allier symboliquement contre un nouveau groupe désigné comme « outsiders ». A Winston Parva, ce sont les différences de statut social qui vont s'effacer entre les groupes 1 et 2. A Rosières, ce sont les différences d'origine (migrants de tel pays, non migrants) qui s'effacent au nom de l'Ancienneté, c'est-à-dire l'expérience commune du travail à l'usine et d'une sociabilité dense, celle de la vie dans la cité ouvrière. Cette Ancienneté est fondée sur l'ambivalence dont nous faisons état plus haut, entre une vie sociale intense et idéalisée, et des conditions de vie et de travail particulièrement pénibles, voire dangereuses : les récits d'accidents, plus impressionnants les uns que les autres, abondent de nos interlocuteurs, comme pour faire valoir le courage des ouvriers de l'époque.

Nous l'avons compris, ce n'est plus le territoire réel qui confère l'identité, mais un territoire imaginé. « Des justifications, des éclaircissements que chacun donne, l'on finit tout de même par déduire que l'"on est d'ici" plutôt que "de là", non pas tant parce qu'on y habite (ou y a habité), que parce qu'on y a ou y a eu des attaches familiales. Les "racines" recouvriraient ainsi l'idée d'une appartenance locale fondée moins sur la résidence que sur la parenté »¹ écrit Sylvie Sagnes (p. 32). Les anciens habitants, même s'ils n'habitent plus forcément Rosières, restent des Anciens, et les nouveaux habitants sont différenciés par un usage particulier du lieu : celui d'un lieu de résidence, et non d'un lieu de vie.

Cette nouvelle étape dans la vie sociale de la cité qu'a été la vente des logements par l'usine, n'a permis, en fin de compte, qu'à renforcer la construction d'une identité spécifique que nous évoquions plus haut, lorsque les enquêtés nous disaient ne pas connaître la « différence » au

¹ Sylvie Sagnes, « Cultiver ses racines. Mémoire généalogique et sentiment d'autochtonie », *Ethnologie française*, 2004/2, Tome XXXVII, pp. 31-40.

sein de la cité ouvrière. Ces nouveaux arrivants ne travaillent pas à l'usine, ils ne s'investissent pas dans la vie sociale de la cité. Ainsi, au-delà de leur origine ou de leur travail, c'est l'usage du territoire qui sera au centre de leur identification en tant qu'étrangers. La mémoire collective n'est pas partagée puisqu'ils n'ont pas la même expérience du passé. Ils ne peuvent donc se reconnaître dans des lieux de mémoire, ceux qui deviendront patrimoine par la suite, et qui renforceront cette différenciation. La construction de l'identité collective se référant à une socialisation spécifique à Rosières, celle d'une cité au caractère relationnel intense (voisins et collègues à la fois) se trouve troublée par l'arrivée de ces nouveaux habitants.

6.3. Conclusion

C'est donc à travers divers contextes que s'expriment les groupes d'appartenance des habitants de Rosières. Au regard de notre étude traitant de la patrimonialisation des immigrations à Rosières, nous ne pouvons cependant dire que le patrimoine exprime uniquement une différenciation spatiale entre la cité ouvrière et Bourges ou Saint-Florent-sur-Cher. Par les exemples précédents, nous avons vu que ce patrimoine exprimait beaucoup plus que cela en faisant référence à un ensemble de pratiques et d'expériences communes liées au paternalisme industriel de l'usine Rosières.

Cette identité que la patrimonialisation est censée conserver et mettre en valeur est basée sur l'imaginaire collectif relatif au passé de Rosières, ce passé qui a forgé l'archétype de l'ouvrier-fondeur polonais. Le concept wébérien de communalisation peut ici être utile afin de mieux cerner le type de sentiment qui émerge de ces patrimoines. Weber le définit ainsi : « Nous appelons « communalisation » une relation sociale lorsque, et tant que, la disposition de l'activité sociale se fonde – dans le cas particulier, en moyenne dans le type pur – sur le sentiment *subjectif* (traditionnel ou affectif) des participants d'appartenir à *une même communauté* »¹. La communauté n'est pas dans cette définition un état figé, et c'est précisément cette dimension dynamique et toujours mouvante qui caractérise notre étude. La communauté au sens de Weber se traduit par un jeu de relations et nous avons bien observé que le patrimoine se construit à Rosières par l'interaction entre différents acteurs, en fonction d'un contexte, d'intérêts collectifs et sur la base d'un sentiment d'appartenance subjectif (la création de liens de parenté fictifs entre les Polonais et les contemporains illustre bien cette

¹ Max Weber, *Économie et société*, Plon, 1971, Paris, p. 41.

dynamique). Ce qui est important ici, c'est d'envisager un groupe dont le caractère majoritaire dans l'imaginaire collectif à Rosières est indéniable, et dont certains membres sont paradoxalement décrits comme minoritaires dans l'imaginaire national. L'exemple des Marocains et Algériens décrits tantôt comme des fauteurs de trouble, tantôt comme des habitants dont on ne ressent pas la différence avec soi-même, est évocateur du tiraillement de certains habitants entre une situation nationale dans laquelle l'immigré maghrébin est stigmatisé et minoritaire, et une situation micro-locale dans laquelle il fait partie du majoritaire constitutif de la cité ouvrière. Les marqueurs identitaires décrivant ce groupe sont choisis, plus ou moins consciemment, de manière à homogénéiser une population sur la base de l'expérience du passé, et provoque de fait l'exclusion de tous les autres. C'est donc bien par la coprésence des uns et des autres que se construit ce rapport asymétrique entre un groupe qui cherche à asseoir sa légitimité au détriment de l'autre.

7. CONCLUSION

Le but de cette étude était de comprendre comment l'idée de patrimoine pouvait s'inscrire dans un contexte historiquement multiculturel, celui de la cité ouvrière de Rosières. Comment interroger des constructions patrimoniales locales dans une région connue pour son patrimoine mondial (cathédrale de Bourges, vallée de la Loire) ou national (châteaux) ? Comment interroger ces constructions lorsqu'elles s'imprègnent de surcroît d'éléments extranationaux ? C'est à partir du parallèle entre un patrimoine national instituant l'unicité de la population française dès la Révolution et la prise en compte récente de l'histoire de l'immigration jusque là ignorée, que nous avons construit notre problématique. L'étude du contexte local dans une perspective socio-historique a permis de comprendre dans quelles mesures le paternalisme instauré par les directions successives de l'usine Rosières a marqué les représentations, et continue de maintenir ou plutôt de construire, une mémoire collective empreinte d'émotions et d'idéaux sociaux : services à proximité, vie sociale intense, cohésion sociale sur la base du partage d'un même travail etc.

Au terme de cette étude, les principales conclusions que nous pouvons retirer sont les temporalités de la constitution d'un groupe qui inclut et exclut tour à tour certaines personnes (selon la migration, leur expérience du passé à Rosières), les temporalités de la construction patrimoniale et la fabrication de sens d'un passé au regard du présent.

7.1. **Les temporalités de la constitution du groupe**

Alors que la Révolution Industrielle et l'implantation de l'usine à Rosières rassemblent une population *a priori* hétérogène au fil du temps, c'est précisément cette expérience du travail qui va servir de dénominateur commun au développement d'un sentiment d'appartenance. Il est cependant nécessaire d'insister sur le fait qu'un tel groupe ne s'est pas constitué en tant que tel dès le début de l'activité de l'usine. Les multiples événements (changements de direction de l'usine, de politique sociale dans la cité, activité multinationale de Rosières avec le rachat par la firme Candy), les différentes migrations du XX^e siècle, vont à chaque fois reconfigurer une mémoire collective en fonction de ces nouveaux éléments. Ce sentiment d'appartenance au groupe des habitants de Rosières – rappelons qu'habiter Rosières signifiait jusque dans les années 1970 travailler à l'usine ou être parent d'un salarié de l'usine – ne va se créer et donc s'exprimer qu'à partir du moment où il

pourra se construire s'en opposant à une altérité. C'est ainsi que les entretiens effectués contiennent parfois des contradictions : tour à tour l'ouvrier polonais représente cette altérité, puis l'identité lorsque les travailleurs portugais prennent cette place de « nouvelle » altérité etc. jusqu'à ce que l'altérité ne soit plus désignée selon la nationalité mais en fonction de l'expérience passée du travail. Cette traduction quelque peu schématique d'un groupe aux recompositions multiples emboîtées les unes dans les autres à la manière de matriochkas se retrouve mobilisée dans les entretiens en fonction de l'intérêt que l'enquêteur cherche à faire valoir. La construction d'un patrimoine permet la stabilisation apparente de ce groupe, et c'est sur la base de l'expérience du travail et d'une vie sociale intense qu'elle va trouver sens. Mais si le patrimoine revêt parfois des allures d'atemporalité et de constance, il se construit lui aussi dans des temps et espaces.

7.2. Les temporalités de la construction patrimoniale

La mémoire collective se donne à voir dans quelques éléments témoins, qu'ils soient matériels comme les bâtiments ou immatériels comme les chorales polonaises, mais également dans une sélection de personnages et de figures de cette époque regrettée. L'une de ces figures est celle de l'ouvrier fondeur polonais, aujourd'hui personnage atemporel, dans lequel chacun peut se reconnaître dans une reconstruction généalogique désignant cette figure comme ancêtre mythique. En analysant quelques exemples spécifiques de patrimonialisation, il est ressorti que cette présence polonaise était mise en avant dans une perspective de valorisation (*Le Petit Fondeur*), mais qu'elle avait aussi un rôle de représentation dans la cité de Rosières (dans le cas de l'église notamment) jusqu'à ce que les différentes immigrations qu'avait connues la cité ouvrière de Rosières se reconnaissent à travers elle. Ce patrimoine crée donc un groupe qui semble tout d'abord être celui des habitants ayant vécu l'époque paternaliste de Rosières, prenant ses bases dans le partage d'une vie sociale intense, en opposition avec l'époque plus récente de désengagement de la direction de l'usine dans cette même vie sociale. Dans un premier temps, c'est donc la figure de l'Ancien, notamment caractérisée par l'ouvrier-fondeur polonais, qui est représentative du groupe. Un tel groupe ne peut cependant être défini par le seul critère de l'expérience d'un passé révolu, car cela signifierait qu'il est figé. Or, nous avons vu que des dynamiques, des conflits et des interactions entre de multiples acteurs étaient à l'origine des processus de patrimonialisation constitutifs du groupe. C'est en fait le sentiment subjectif d'appartenir à ce groupe qui

détermine ses multiples fluctuations. Les exemples de patrimonialisation que nous avons développé sont tous à des degrés différents et par des processus distincts constitutifs de ce groupe. Ces exemples ont chacun permis d'envisager le patrimoine sous un angle différent.

Ainsi la construction patrimoniale peut être impulsée par le conflit. Cette hypothèse a été travaillée et illustrée par la micro-histoire de l'église Saint-Albert, de sa construction jusqu'à sa vente à la mairie de Lunery. Si son appropriation par les Polonais et Portugais de Rosières illustre en premier lieu des attaches religieuses, celles-ci se sont ensuite mêlées à des attaches symboliques liées à l'histoire de l'église et donc à l'histoire de l'usine. Nous retrouvons quelque peu cette notion relative au conflit dans l'exemple de la cité paroissiale du Cercle Saint-Albert. Il ne s'agit pas là d'un conflit « ouvert » mais plutôt de tensions, d'une prise de conscience de la perte probable des lieux et de ce qu'ils représentent, animées par un projet de vente à des promoteurs immobiliers. Alors que la cité paroissiale est déjà à l'état de ruines, c'est un projet d'écolieu qui incarnera – non sans ambivalence du point de vue des habitants – la capacité d'allier conservation et projection dans l'avenir. Cette projection dans l'avenir n'est possible qu'en établissant un lien avec le passé, non pas un passé individuel, mais un passé collectif et donc commun : le travail effectué tout au long des numéros du journal scolaire *Le Petit Fondateur* tisse des liens entre ce passé et le présent. Malgré ce qui est recherché, le passé n'est pas rendu présent – tous s'accordent à dire qu'il est révolu – mais il devient atemporel : la figure de l'ouvrier fondeur polonais devient le symbole, l'ancêtre mythique voire le pionnier de Rosières. Dès lors le musée de la fonderie cherche à faire vivre à travers l'activité principale de l'usine Rosières, du moins celle qui symbolise le mieux cette époque paternaliste, un groupe qui se reconnaît en ces lieux. Or aux mêmes moments que cette activité de fonderie de l'usine disparaît et que tous les aspects du paternalisme s'évanouissent (c'est-à-dire de 1987 à nos jours), la revendication d'un groupe sur la base de ce passé se développe à Rosières.

7.3. Fabriquer du sens

Nous avons vu que la construction de patrimoine créait une solidarité de destins, qu'elle-même renforçait à son tour un patrimoine commun. Il s'agit donc d'un fait performatif. Mais avant cela, un tel processus a pour finalité de donner du sens aux choses, d'ordonner des faits et de les rendre intelligibles pour tous : ici c'est le critère de l'expérience (parfois virtuelle et subjective comme dans le cas des collégiens) d'une vie sociale spécifique qui sert

de base à ce patrimoine. La réévaluation des objets en patrimoine est dans notre cas assez récente à Rosières. Auparavant, nul ne se souciait de la cité paroissiale en tant que symbole. C'était un lieu de sociabilité, de vie, de travail. Le symbole qu'elle est devenue a été construit dans le processus de vente que nous avons décrit. Fabriquer du patrimoine, c'est finalement fabriquer du sens, et ce sens dépasse largement l'objet patrimonial en lui-même. Ce constat n'est pas nouveau, mais il est spécifique dans la cité de Rosières car il fait intervenir une pluralité de cultures et de groupes d'appartenance, généralement minoritaires à une échelle plus globale, et qui deviennent ici majoritaires. Par la patrimonialisation, les habitants se forment en groupe –ce groupe des Anciens– et opèrent une mise en ordre de l'espace et du temps. Mise en ordre temporelle par la réinterprétation d'un passé, sa valorisation avec en creux un présent dévalorisé ; et mise en ordre de l'espace car Rosières n'est pas Lunery : l'éloignement du bourg et du hameau de quelques kilomètres renforce cette distinction, la présence d'une église dans l'un et l'autre exprime une certaine autonomie (mise en jeu par l'éventuelle fermeture de l'église Saint-Albert). Ce double constat entraîne une nouvelle interrogation qui est celle de l'ancrage territorial ou plutôt du sens donné à cet ancrage.

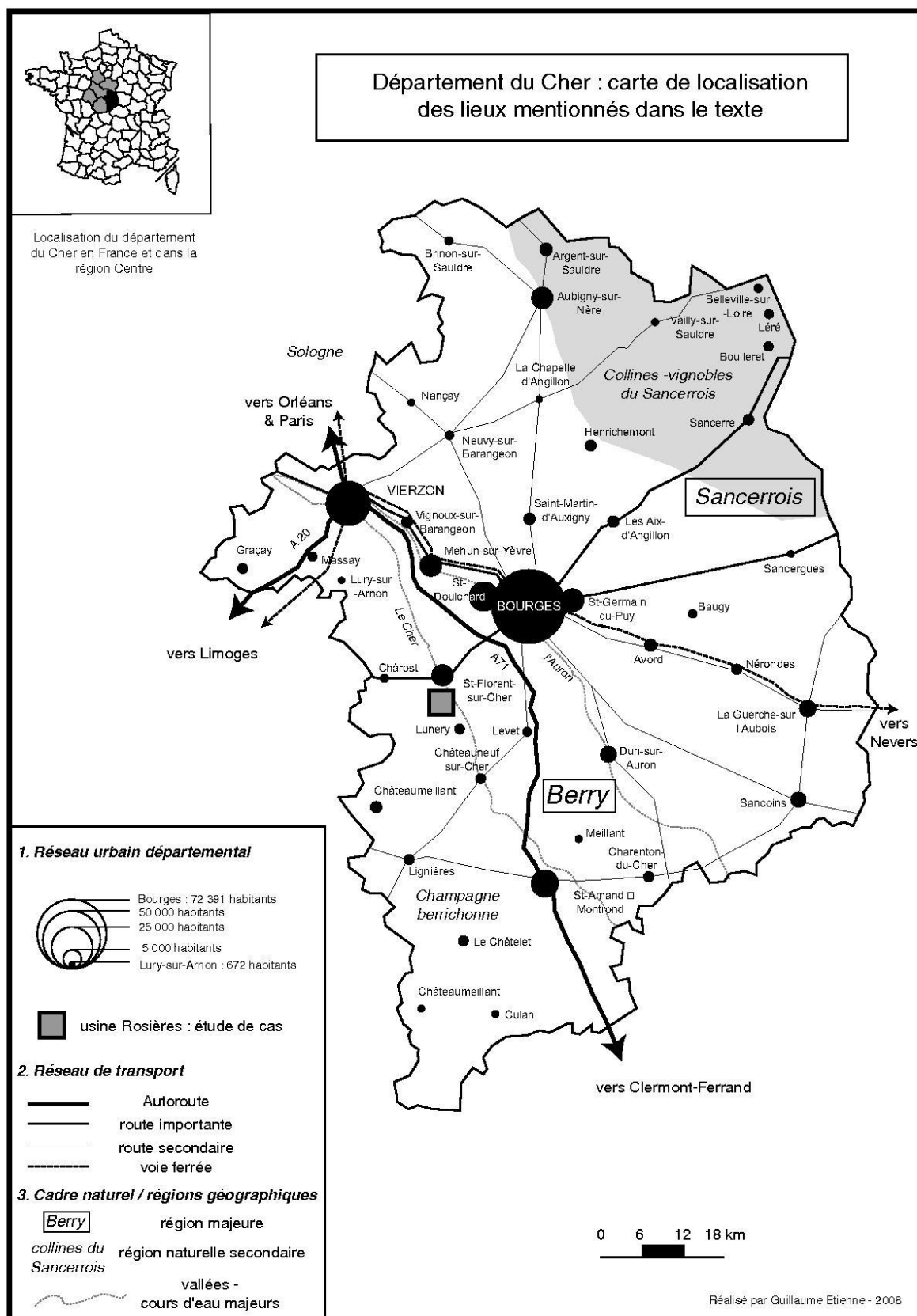
7.4. De nouvelles pistes de recherches

Le fait de patrimonialiser des éléments matériels ou immatériels de la part de migrants ou de leurs descendants doit en effet interroger l'ancrage territorial de ces populations. Dans le cas rosiérois, les objets patrimonialisés ne sont pas l'apanage des populations migrantes (bien que les Polonais en deviennent les représentants) puisque tous les Anciens s'y reconnaissent. Il est ainsi possible d'interpréter cette patrimonialisation comme un lieu médian entre un déracinement et un nouvel ancrage territorial. Il serait alors intéressant d'observer un tel *syncrétisme patrimonial* à une échelle plus large, en prenant en compte le type de migration, son époque, le contexte de la patrimonialisation et ses significations, mais aussi le rapport entretenu entre les traditions importées d'ailleurs et le patrimoine d'ici. Un tel travail nécessiterait l'étude d'un patrimoine individuel, familial (qui n'a donc pas le même sens ni le même but qu'un patrimoine publicisé) afin de comprendre les interactions entre l'un et l'autre, de quelle manière l'un agit sur l'autre. C'est notamment cet aspect plus personnel, individuel, familial, bref un patrimoine dans sa dimension plus intime, qui fait défaut à cette présente étude. Comment, dans le contexte actuel de globalisation si bien décrit par Appadurai, se reformule et s'exprime une culture d'origine vécue, ou transmise par des

parents, des associations, dans un contexte plus restreint ? Cette culture d'appartenance s'exprime à l'aide de moyens divers (associations culturelles, cours de langue, expositions) que nous n'avons pas ici étudiés. Il serait donc intéressant de comprendre les liens qui se nouent entre ces différents groupes et donc ces différentes appartenances desquelles l'individu est saisi, renforçant ainsi un déracinement par cette multiplicité des cultures. La mise en ordre de l'espace et du temps par le patrimoine peut-elle être la traduction d'un ancrage territorial de la part des populations migrantes et de leurs descendants à Rosières ?

Annexes

Annexe 1



Annexe 2

Extrait de Marie-Claude Blanc-Chaléard, Stéphane Dufoix, Patrick Weil, *L'étranger en questions du Moyen âge à l'an 2000*, éd. Le manuscrit, 2005, Paris, pp. 219-220

« Nous avons l'honneur de vous faire connaître que nous avons pour le service de nos fours de Lunery au nombre de nos ouvriers les trois étrangers dénommés ci-après, B., F., L., que ces ouvriers ont été avisés qu'un avis défavorable au renouvellement de leurs cartes avait été donné par le bureau de la main d'œuvre à Bourges et qu'un arrêté de refoulement leur serait notifié prochainement. Nous vous indiquons monsieur le préfet qu'il ne nous est pas possible de trouver dans la petite commune de Lunery et même dans les communes voisines et pour la courte période de trois à quatre mois que dure la fabrication de la chaux les 25 à 40 ouvriers assidus qui nous sont nécessaires. Les ouvriers du pays sont tous petits propriétaires ou ouvriers de culture. Ils viennent s'embaucher par intermittences pour retourner, suivant les convenances du moment, aux travaux des champs. C'est pourquoi nous avons dû conserver jusqu'à ce jour pour compléter nos équipes, un petit noyau d'étrangers qui travaillent sans interruption dans les carrières et aux fours. A défaut de ce noyau de quelques étrangers, il nous serait très difficile d'assurer la fabrication et de livrer la chaux à nos clients, c'est-à-dire les agriculteurs et les syndicats agricoles de la Creuse et du Puy de dôme et de l'Allier. C'est pourquoi, en considération des conditions particulières de notre industrie au point de vue de la main d'œuvre locale et de la destination exclusivement agricole de nos produits, nous venons vous demander monsieur le préfet de vouloir bien surseoir à l'arrêté de refoulement des nommés [...] et d'accorder le renouvellement de leurs cartes, en vous indiquant au surplus que ces hommes sont des travailleurs sérieux ». Marcel Marceau, pour l'Entreprise Marceau et Morlet frères, fours à chaux de Lunery, lettre au préfet 9/1/36, A.D. Cher, M8872.

Annexe 3

Allocution de Louis Magdelénat à l'occasion de la remise des médailles du travail de 1957.
Collection personnelle de M. Fournier.

Allocution de la Direction

MESDEMOISELLES, MESSIEURS, MES CHERS AMIS,

Vous venez, pour la plupart, de faire un tour rapide dans l'Usine, et j'espère que cette visite vous a intéressés ;

— Pour ceux qui sont toujours en activité, vous avez pu voir comment nous nous sommes équipés pour la tôle, en fonction des possibilités que nous avons pour réaliser notre programme d'investissement 1957 ; vous vous êtes également rendu compte que nous avons essayé d'améliorer les conditions d'ambiance et de confort du travail, et que si les membres de votre famille sont appelés un jour à travailler avec nous, ils seront dans des ateliers plus modernes, mieux éclairés, mieux chauffés et mieux installés. Cette visite vous a fait entrevoir également dans quel état d'esprit nous allons concevoir la nouvelle étape de modernisation que nous avons maintenant à entreprendre pour le secteur fonte, c'est-à-dire pour la Moulerie et l'Ebarbage.

— Cette visite, pour nos anciens qui nous ont maintenant quittés pour jouir de leur retraite, j'espère qu'elle leur a également été agréable, car je suis sûr qu'ils ont conservé un grand attachement pour la Maison à laquelle ils ont consacré le meilleur de leur force et de leur intelligence ; je suis sûr aussi qu'ils ont éprouvé quelque satisfaction à voir cette Usine continuer son effort vers une activité plus grande et vers un plus grand progrès.

Mais le but de cette fête d'aujourd'hui était, avec le geste symbolique de la remise des diplômes, d'adresser à tous les Médailleurs l'hommage qui leur est dû pour la continuité de leurs services, les remerciements de la Société pour le travail qu'ils ont accompli dans l'Equipe Rosières, les compliments pour leur fidélité et leur dévouement.

Sur tous ces points, il serait facile de s'étendre, il suffirait de passer en revue aussi bien toutes les statistiques de production que toutes les installations de l'Usine ; on y retrouverait les traces de votre action à tous Messieurs, Ingénieurs, Agents de Maîtrise, Techniciens, Employés, Dessinateurs, Ouvriers, que vous ayez appartenu à la Fonderie, au Montage, à l'Emaillerie, aux Services d'Entretien mécanique, électrique, au BA ou aux Services d'Etudes ou administratifs.

1/3

En 1878 fut introduit le moulage de la poterie sur marbre, en 1880 l'émaillage de la poterie, puis en 1884 la fabrication des cuisinières en fonte, en 1902 celle des châssis à tabatière.

L'activité de l'Usine se développe beaucoup grâce au chauffage.

M. Henri Magdelénat entré à Rosières en 1909, prit la succession de M. Dupuis à sa mort en 1912 ; le tonnage se développa encore, jusqu'à atteindre près de 20.000 tonnes de fonte coulée en 1930.

Pendant la guerre 14-18, l'Usine contribua à la fabrication des obus et des grenades, et c'est après 1920 qu'arrivèrent la plupart d'entre vous et que se produisirent les plus grands développements de l'Usine, sous l'impulsion de MM. Bernard, Bachon, Julia, si regrettés.

Vous avez tous alors participé à une intense activité de production et de modernisation — C'est le moment de rattacher à ces deux mots les noms de MM. Grandblaise et Pichon dont j'ai l'honneur et la joie d'apprécier le dynamisme et la sûreté de jugement — et tous vous avez mis tout votre esprit d'initiative, tout votre dévouement et tout votre amour du travail au succès de cette Maison.

Je veux évoquer aussi l'intense vie de la Cité ; je mettrai en première place l'action si utile et si efficace des Mutualistes, n'est-ce pas, MM. Jaboin, Cherrier, Pinçon, quelle reconnaissance ne vous est pas due par tous vos camarades ; vous avez donné à tous un grand exemple de dévouement et de désintéressement, soyez-en remerciés de tout cœur.

Il y a eu aussi dans la Cité les fêtes brillantes, organisées magistralement par M. Grandblaise, n'est-il pas l'inventeur du « Cubilot à pinard », qui eut, m'a-t-on dit un fort grand succès !

Il y a les sports, par les brillantes équipes de l'U.S.R. — la tradition n'est pas perdue, — la musique — honneur à la Fanfare qui porte fièrement sur sa bannière la date de sa création 1883 et qui continue à figurer avec grand succès dans les Concours Nationaux ; il y a eu, et elle est toujours là, notre vaillante compagnie de Pompiers que Nigron, avant notre ami Potier, entraînait tous les ans vers les honneurs des concours.

Il y a eu enfin les brillantes fêtes du Patronage, où les familles de Rosières étaient si heureuses de reconnaître parmi les acteurs leurs filles et garçons, entraînés avec tant de dévouement — vous voyez, je suis encore obligé d'employer ce mot, c'est vraiment un mot caractéristique de Rosières.

Depuis la guerre et la libération, l'effort a repris de plus belle, vous avez vu des changements dans la Fonderie, aux Mottes, à la Fonte au chrome, au Chantier Alu, aux Machines à dessus ; puis plus récemment vous avez vu la création de l'Atelier des Presses et de l'Emaillerie tôle, — laissez-moi ici féliciter publiquement notre ami Guiard qui a pris une très grande part dans leur étude et dans leur réalisation.

Pour les modèles nouveaux, vous avez également participé à l'effort qui nous a donné des modèles nouveaux, fort appréciés de la clientèle, appareils où la tôle entre maintenant de plus en plus.

Quant à notre programme d'avenir, s'il est simple à tracer dans les grandes lignes, sa réalisation ne se simplifie nullement :

Améliorer encore nos modèles, en étudier de nouveaux, qui soient plus perfectionnés, plus économiques et bien entendu de meilleur prix de revient,

Améliorer nos moyens de fabrication, notre matériel, nos ateliers,

Améliorer les conditions de travail, le confort, l'ambiance, la sécurité,

Améliorer aussi les conditions de vie des familles, logements, facilités commerciales, salaires, retraites.

— Ici j'ouvre une petite parenthèse pour expliquer aux Retraités, qu'ils soient anciens ouvriers ou anciens employés, qu'ils vont bénéficier à partir de cette année d'une nouvelle indemnité de retraite, remplaçant fort avantageusement celle qui était jusqu'ici versée par l'Usine ; c'est grâce à notre adhésion à une caisse nationale de répartition, à laquelle souscrivent à la fois l'entreprise et vos camarades qui sont toujours en activité, que vous pourrez recevoir ce complément à celle déjà servie par la Sécurité Sociale.

Une précision : la rente aux Médailleurs, servie par l'Usine, subsiste intégralement ; mais pour simplifier les formalités et les frais de mandats, elle sera envoyée chaque année en une seule fois.

J'en ai terminé avec ce petit discours, et nous allons remettre leurs diplômes aux bénéficiaires de la promotion 1957.

Je veux achever en vous transmettant les compliments de notre Directeur Général et tous ses vœux, ainsi que les sentiments de plus vive sympathie et de fidèle souvenir de mon père qui a eu la satisfaction de partager à la tête de la Société plus de 45 ans de la vie de Rosières.

Enfin j'ajoute que si cette journée vous a été agréable, si j'ai pu vous faire sentir assez profondément le respect que peut inspirer le spectacle d'une telle réunion d'Anciens dans une Entreprise, si j'ai pu vous dire assez fort la cordialité de mes félicitations, de mes vœux et de ma sympathie, j'ai rempli mon but aujourd'hui.

LOUIS MAGDELÉNAT

3/3

Annexe 4

Les tableaux suivants sont tous d'après INSEE, recensement de 1999

Population totale par sexe et âge, Département du Cher

	1 999		1990		1 982	
	H	F	H	F	H	F
0 à 19 ans	36 210	34 468	40 116	38 656	44 332	42 640
20 à 39 ans	39 620	38 466	45 996	44 059	46 405	43 462
40 à 59 ans	42 444	41 341	38 624	37 348	36 121	35 316
60 à 74 ans	24 005	27 057	21 997	25 285	20 726	24 558
75 ans ou plus	11 225	19 552	10 594	18 881	9 673	17 031
Total	153 504	160 884	157 327	164 229	157 257	163 007
Total ensemble	314 388		321 556		320 264	

Population totale par sexe et âge, Ville de Bourges

	1999		1990		1982	
	H	F	H	F	H	F
0 à 19 ans	8 329	8 114	9 437	9 180	10 853	10 579
20 à 39 ans	10 492	10 579	12 375	12 065	12 813	12 437
40 à 59 ans	9 059	9 448	8 625	8 809	7 971	8 258
60 à 74 ans	4 314	5 520	3 849	5 173	3 757	5 105
75 ans ou plus	2 173	4 406	2 005	4 083	1 546	3 192
Total	34 367	38 067	36 291	39 310	36 940	39 571
Total ensemble	72 434		75 601		76 511	

Population totale par sexe et âge, Ville de Lunery

	1999		1990		1982	
	H	F	H	F	H	F
0 à 19 ans	189	164	246	217	358	349
20 à 39 ans	207	174	236	212	268	257
40 à 59 ans	229	203	201	195	247	214
60 à 74 ans	125	134	115	122	118	107
75 ans ou plus	50	61	57	64	38	66
Total	800	736	855	810	1 029	993
Total ensemble	1536		1665		2 022	

Evolution de la population de Lunery

	1968	1975	1982	1990	1999
Population sans doubles comptes	2 329	2 440	2 021	1 665	1 536

Evolution démographique de Lunery

	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Naissances	313	374	243	156	120
Décès	118	154	116	147	130

Solde naturel	195	220	127	9	-10
Solde migratoire	-258	-109	-546	-365	-119
Variation totale	-63	111	-419	-356	-129

Lieu de résidence - lieu de travail, et catégories socioprofessionnelles
des actifs de Lunery ayant un emploi en 1999

	ensemble	même commune	autre com - ensemble	même unité urb.	même zone emploi	même département	même région	autres cas
Agriculteurs	2,1%	4,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Artisans, commerçants	4,2%	6,6%	2,4%	3,6%	2,9%	2,7%	2,6%	0,0%
Cadres, prof. Intel.	2,1%	0,0%	3,6%	3,6%	2,9%	2,7%	2,6%	16,7%
Professions inter.	12,5%	11,5%	13,3%	10,7%	11,6%	12,0%	11,7%	33,3%
Employés	23,6%	16,4%	28,9%	25,0%	29,0%	29,3%	28,6%	33,3%
Ouvriers	55,6%	60,7%	51,8%	57,1%	53,6%	53,3%	54,5%	16,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Emploi au lieu de travail par catégorie socio-professionnelle et activité économique des
individus à Lunery

		activité économique					
		Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire hors commerce	Commerce	Total
catégories socioprofessionnelles	Agriculteurs	16	0	0	0	0	16
	Artisans	0	4	8	0	0	12
	Commerçants	0	4	0	0	0	4
	Chefs d'entreprise	0	8	0	0	0	8
	Prof. libérales	0	0	0	0	0	0
	Cadres fonc. publ.	0	0	0	0	0	0
	Cadres d'entreprise	0	20	0	7	0	27
	Prof. interm.	0	0	4	4	0	8
	Prof Inter entrepr	0	20	0	16	4	40
	Techniciens	0	33	0	8	0	41
	Contremaîtres	0	28	0	8	0	36
	Employés fonc. pub.	0	8	0	16	0	24
	Employés d'entrepr.	0	24	0	4	0	28
	Empl commerce	0	12	0	0	0	12
	Pers serv dir partic	0	8	0	12	0	20
	Ouvriers qualifiés	0	181	0	32	4	217
	Ouvriers non qualif.	4	236	0	36	0	276
	Ouvriers agricoles	0	0	0	0	0	0
	Total	20	586	12	143	8	769

Bibliographie

Ouvrages

Appadurai Arjun, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris : Payot, 2005

Bachelet Bernard, *Sur quelques figures du temps*, Paris : Librairie philosophique J. Vrin, Problèmes & controverses, 1996

Blanc-Chaléard Marie-Claude, Dufoix Stéphane, Weil Patrick, *L'étranger en question du Moyen âge à l'an 2000*, Paris : éditions Le Manuscrit, 2005

Bonafoux Corinne, De Cock-Pierrepont Laurence, Falaize Benoît, *Mémoires et histoire à l'école de la République. Quels enjeux ?*, Paris : Armand Colin, 2007

Brohm Jean-Marie, *Sociologie politique du sport*, Paris : Jean-Pierre Delarge, éditions universitaires, 1976

Candau Joël, *Anthropologie de la mémoire*, Paris : Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, 1996

Certeau Michel de, *L'invention du quotidien I, Arts de faire*, Paris : Gallimard, 1990

Certeau Michel de, Girard Luce, Mayol Pierre, *L'invention du quotidien II, habiter, cuisiner*, Paris : Gallimard, 1994

Clément Gilles, *Manifeste du Tiers paysage*, Paris : Sujet/Objet, 2004

Davallon Jean, *Claquemurer pour ainsi dire tout l'univers*, Paris : Centre de création industrielle, éditions du centre Georges Pompidou, 1986

Deshoulières François, *Les églises de France, Cher*, Paris : librairie Letouzey et Ané, 1932

- Eliade Mircea, *Le mythe de l'éternel retour*, Paris : Gallimard, 1969
- Elias Norbert, Scotson John L., *Logiques de l'exclusion*, Paris : Fayard, 1997
- Giddens Anthony, *La constitution de la société*, Paris : Presses Universitaires de France, 1987
- Grefe Xavier, *La gestion du patrimoine culturel*, Paris : Anthropos, 1999
- Halbwachs Maurice, *La mémoire collective*, Paris : Presses Universitaires de France, 1968
- Hall Edward T., *La dimension cachée*, Paris : éditions du Seuil, collection Point, 1971
- Hall Edward T., *Le langage silencieux*, Paris : éditions du Seuil, collection Point, 1984
- Judy Henri-Pierre, *Mémoires du social*, Paris : Presses Universitaires de France, 1986
- Judy Henri-Pierre, *La machinerie patrimoniale*, Belval : Circé, 2008
- Lambert-Dansette Jean, *Histoire de l'entreprise et des chefs d'entreprise en France, Tome II : Le temps des pionniers (1830-1880), Naissance du patronat*, Paris : L'Harmattan, 2001
- Marquet Henri, *Lunery et Rosières à travers les âges*, Issoudun : Laboureur, 1934
- Mauss Marcel, *Manuel d'ethnographie*, Paris : Petite Bibliothèque Payot, 2002
- Mc Luhan Marshall, *Pour comprendre les médias*, Paris : éditions du Seuil, Points, 1968
- Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, Paris : Gallimard, TEL, 1976
- Minkowski Eugène, *Le temps vécu*, Paris : Presses Universitaires de France, 1998
- Newton Isaac, *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, Tome I, Gallica, Bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, 1990

Noiriel Gérard, *Etat, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Paris : Socio-histoires, Belin, 2001

Noiriel Gérard, *A quoi sert « l'identité nationale »*, Marseille : Passé & présent, Agone, 2007

Nora Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire 1*, Paris : Quarto, Gallimard, 1997

Pauquet Alain, *La société et les relations sociales en Berry au milieu du XIX^e siècle*, Paris : L'Harmattan, 1998

Rautenberg Michel, *La rupture patrimoniale*, Bernin : Ambiances, Ambiance, A la croisée, 2003

Schnapper Dominique, *La France de l'intégration*, Paris : Gallimard, 1991

Todorov Tzvetan, *Les abus de la mémoire*, Paris : Arléa, 1995

Weber Max, *Économie et société*, Paris : Plon, 1971

Weil Simone, *La condition ouvrière*, Paris : Gallimard, Idées, 1951

Revues, articles, mémoires, rapports, thèses

Amalric Marion, *Les zones humides : appropriations et représentations. L'exemple du Nord-Pas-de-Calais*, Thèse de doctorat de géographie, Lille : 2005

Aprile Sylvie, Billion Pierre, Bertheleu Hélène, *Histoire et mémoire des immigrations en Région Centre, Tome 2 : Etat des sources et instruments de recherche*, mai 2008

Ardoino Jacques, Brohm Jean-Marie, « Repères et jalons pour une intelligence critique du phénomène sportif contemporain », in Jacques Ardoino, Jean-Marie Brohm, *Anthropologie du sport : perspectives critiques, Actes du colloque international francophone, Paris-Sorbonne, 19-20 avril 1991*, Paris : ANDSHA, Matrice, Quel corps ?, 1991, pp. 154-175

Barbusse Béatrice, « Sport et entreprise : des logiques convergentes ? » in *L'année sociologique*, 2002/2, vol.52, Presses Universitaires de France, pp. 391-415

Barth Fredrik, « Les groupes ethniques et leurs frontières » in Philippe Poutignat, Jocelyne Streiff-Feinart, *Théories de l'ethnicité*, Paris : Presses Universitaires de France, 1995, pp. 203-249

Behar Daniel *et alii*, « La mixité urbaine est-elle une politique ? », *Esprit*, 2004, n°303, Paris, pp. 121-142

Belbah Mustapha, Laacher Smaïn, « Politique de la mémoire et immigration », in *Ville, Ecole, Intégration*, N°149, juin 2007, pp. 49-57

Bidart Pierre, « Patrimoine et *ordo rerum* dans les sociétés modernes », *Ethnologie française*, XXVII, 1997, 2, Pratiques, rites, pp. 244-251

Boubeker Ahmed, « L'immigration ou l'histoire comme expérience vécue », *Culture et Recherche*, n° 114-115, hiver 2007-2008, pp. 26-27

Bretin-Maffiuletti Karen, « Les loisirs sportifs en milieu de grande industrie : sport, patronat et organisations ouvrières au Creusot et à Montceau-les-Mines (1879-1939) », *Le mouvement social*, La découverte, 2009/1, n°226, pp. 49-66

Brubaker Rogers, « Au-delà de l'“identité” », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2001/3, n°139, pp. 66-85

Colardelle Michel, « Les acteurs de la constitution du patrimoine : travailleurs, amateurs, professionnels », in Jacques Le Goff (*dir.*), *Patrimoine et passions identitaires*, Paris : Actes des entretiens du patrimoine, Fayard, éditions du patrimoine, 1998, pp. 124-135

Dassié Véronique, *Pièces à confession : ethnologie des objets d'affection dans l'espace domestique contemporain*, Thèse de doctorat, dir. Daniel Fabre, EHESS, Paris, 2007

Di Méo Guy, « Territoire vécu et contradictions sociales : le cas de la Vallée d'Aspe (Pyrénées occidentales) », Guy Di Méo, *Les territoires du quotidien*, Paris : L'Harmattan, 1996, pp. 51-86

Falaize Benoît, *Enseigner l'histoire de l'immigration à l'école*, Rapport d'enquête, Enjeux contemporains de l'enseignement de l'histoire-géographie, Ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Institut national de recherche pédagogique, 2007

Goguely Raphaël, *La cité ouvrière de Rosières : Carlos, Gaston, Mohamed, et les autres... Des processus d'identification*, Mémoire de Maîtrise de sociologie, Université François Rabelais, Tours, 1993-94

Gorius Thibaut, « Opportunité et concurrence patrimoniales. Contribution à l'ethnographie de deux associations de sauvegarde du patrimoine lunévillois », *Les formats d'une cause patrimoniale. Emotions et actions autour du château de Lunéville*, Noël Barbe, Jean-Louis Tornatore (dir.), Rapport final à la Mission à l'ethnologie, Ministère de la Culture et de la Communication, Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture, 2006, pp. 43-62

Granovetter Mark S., « The strength of weak ties » in *American journal of sociology*, mai 1973, volume 68, n°6, Chicago, pp. 1360-1380

Guillaume Marc, « Invention et stratégies du patrimoine », in Henri-Pierre Jeudy, *Patrimoines en folie*, Paris : Maison des sciences de l'homme, 1990, pp. 13-20

Jaisson Marie, « Temps et espace chez Maurice Halbwachs (1925-1945) », in *Revue d'histoire des sciences humaines*, 1999, n°1, pp. 163-178

Jeudy Henri-Pierre, « Les usages présents du passé : histoire, patrimoines, mémoires, musées », *Culture & Recherche*, n° 114-115 : De la diversité culturelle au dialogue interculturel, hiver 2007-2008

Lolive Jacques, « Des territoires de mobilisation à l'écorégion : quelques justifications territoriales utilisées par les associations de défense de l'environnement », in Patrice Melé, Corinne Larrue, Muriel Rosemberg, *Conflits et territoires*, Tours : Presses Universitaires François Rabelais, Collection Perspectives « Villes et territoires », 2003, pp. 145-164

Mauret-Cribellier Valérie, Léon Patrick, « Un paysage de l'industrie : canaux et usines en Val de Germigny (Cher) », *In Situ*, n°6, septembre 2005

Melé Patrice, « Introduction : Conflits, territoires et action publique », Patrice Melé, Corinne Larrue, Muriel Rosemberg, *Conflits et territoires*, Tours : Presses Universitaires François Rabelais, Collection Perspectives « Villes et territoires », 2003, pp. 14-32

Micoud André, « Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises », *Ethnologie française*, 2004/2, pp. 13-22

Morel Alain, Vallerant Jacques, « Anthropologie industrielle : recherche en développement », *Terrain*, 1984, n°2, pp. 3-4

Pietrantonio Linda, « Une dissymétrie sociale : rapports sociaux majoritaires/minoritaires », revue *Bastidiana*, janvier-juin 2000, n°29-30, pp. 151-176

Pigenet Michel, « L'usine et le village : Rosières (1869-1914), *Le mouvement social*, avril-juin 1982, n°119, Paris : Les éditions ouvrières, pp. 33-61

Prévost Cécile, *La cité métal. Voyage en cité ouvrière : Rosières ou le village-usine, la parole aux ouvrières*, *Mémoire de maîtrise de sociologie*, Université François Rabelais, 1989, Tours

Rautenberg Michel, « Les “communautés” imaginées de l'immigration dans la construction patrimoniale, *Les cahiers de FRAMESPA*, n°3, *Patrimoine et immigration*, Toulouse, 2007

Rygiel Philippe, « La formation de la colonie polonaise de Rosières, 1922-1929 », *Cahiers d'histoire et d'archéologie du Berry*, mars 1997, n°139, pp. 40-51

Rygiel Philippe, « Les temps des migrations. Introduire temporalités et phénomène migratoire dans la classe » *Le cartable de Clio*, 3, 2003, pp. 113-124

Sayad Abdelmayek, « La double condition d'immigré et d'OS », in Sainsaulieu Renaud, Zehraoui Ahsène, *Ouvriers spécialisés à Billancourt, les derniers témoins*, Paris : L'Harmattan, 1995, pp. 296-330

Tornatore Jean-Louis, « Beau comme un haut fourneau. Sur le traitement en monument des restes industriels », *L'Homme*, éditions de l'EHESS, 2004/2, n°170, pp. 79-116

Viala Laurent, « Contre le déterminisme de la forme urbaine, une approche totale de la forme de la ville », *Espaces et sociétés*, 2005/3, n°122, pp. 99-114

Journaux, bulletins municipaux, brochures

Bulletin d'information municipal, *Lunery et ses quartiers*

Commission des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, *Rapport Brudntland*, « Our common future », 1987

Contrat Urbain de Cohésion Sociale, Bourges 2007-2009

Des usines et des Hommes, L'industrie entre Bourges, Saint-Florent et Vierzon de 1781 à 1939, Conseil Général du Cher, 2001

Etéicos, *Immigration et mémoire : étude dans l'entreprise Michelin à Bourges*

La Nouvelle République du Centre-Ouest, Cher

Le Berry Républicain, Bourges

Le Petit Fondateur, numéros 1 à 7, 1993-94, collège Voltaire, Saint-Florent-sur-Cher

Passerelle éco, « Qu'est-ce qu'un écovillage ? Tentative de définition », juin 2003

Pellentz Roger, Schoevaert Mathijs, « Les fonderies de Mazières, Bourges. Plus de 150 ans d'histoire humaine et sociale », *Cahiers d'Histoire Sociale*, Institut CGT d'Histoire sociale, n°59, janvier 2007

Sites internet

France 3 Limousin Poitou-Charentes, <<http://limousin-poitou-charentes.france3.fr/info/52848499-fr.php>> (consulté le 07.04.2009)

Diocèse de Bourges, <<http://catholique-bourges.cef.fr/actualites/actu6/index.htm>> (consulté le 07.04.2009)